



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 13 - Numéro 32

11 août 2016



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	51
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	95
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	102
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	109
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	207
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	227
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	233
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	

9.3 Autorisation d'agir comme
administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite

9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LAMF
TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
CSF : Chambre de la sécurité financière
ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLE D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N ^o DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 août 2016 – 14 h 00					
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gilles Fiset Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc.	Claude St Pierre	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience pro forma
2014-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Donald Murphy, Services financiers D.D.A. & Associés inc., Diane Beauchamp et Les Services financiers Donald Murphy & Associés inc. Parties intimées Banque Laurentienne du Canada Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Claude St Pierre	Demande de levée des ordonnances de blocage	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 août 2016 – 14 h 00					
2016-009	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Banque Nationale du Canada Partie requérante</p> <p>Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal, Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Prévost Fortin D'Aoust Avocats inc.</p> <p>Alepin Gauthier Avocats inc.</p>	Claude St Pierre	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 août 2016 – 14 h 00					
2015-020	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Francis Beauchamp, 9282-0877 Québec Inc. et Beauchamp Gestion Et Construction Inc. Partie requérante</p> <p>Renée Morier et Sylvain Milette Parties intimées</p> <p>Raymond Morier, Marie Fenez Parties intimées</p> <p>Alain Beauchamp, Jeanne Brulée et Gestion Brulé-Beauchamp Et Fils Inc. Parties intimées</p> <p>Caisse Desjardins de Joliette, Investia Services Financiers Inc., Desjardins Valeurs Mobilières, Banque Nationale du Canada, RBC Dominion Securities et RBC Direct Investing Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Robert Doré</p> <p>Schurman, Longo, Grenier</p> <p>M^e Julio Peris</p> <p>Fréchette, avocats s.n.</p>	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 août 2016 – 14 h 00					
2015-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Partners Indemnity Insurance Brokers Ltd. et Barry Downs Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dunton Rainville, Avocats	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, de conditions à l'inscription, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de mesure de redressement, de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 août 2016 – 14 h 00					
2015-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gisements Pétroliers De Contrôle Britannique Ltée Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bloomfield et Avocats - McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
6 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl Létourneau, Gangné, sencrl	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Conférence préparatoire
8 septembre 2016 – 14 h 00					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Francesco Candido Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Conférence de gestion	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 septembre 2016 – 14 h 00					
2016-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Lyl Assurances Inc., Louis-Yves Lucien et Charles Tshitundu Mbuyi Parties intimées Maxan Samuel André Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, radiation d'inscription, suspension d'inscription, mesure de redressement et mesure propre au respect de la loi.	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Earl Levett Partie intimée	M ^e Gary Martin			
	Feras Antoon et Mark Wael Antoon Parties intimées	Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Alain Anawati Partie intimée	Tétreault Renaud Dell'Aquila Markarian			
	John Chatzidakis et Eleni Psicharis Parties intimées	Poupart, Dadour, Touma et Associés			
	Allie Mansour Partie intimée	Lauzon Ménard Avocats			
	Isam Mansour et Mona Kassfy Parties intimées	M ^e Isabelle Lamarche			
	Karl Fallenbaum Partie intimée	M ^e Louis Belleau			
	Craig Levett et Nathalie Bensmihan Parties intimées	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-011 SUITE	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	David Baazov Partie mise en cause	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Dundee Securities Ltd. Partie mise en cause	Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Industrielle Alliance Partie mise en cause	Waite &Associés			
	Banque Toronto-Dominion, Financière Banque Nationale, TD Waterhouse Canada Inc., Rbc Direct Investing Inc., Bmo Ligne D'action Inc., La Banque De Nouvelle-Écosse et Echelon Wealth Partners inc. Parties mises en cause				

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats			
	Earl Levett Partie intimée	M ^e Gary Martin			
	Feras Antoon et Mark Wael Antoon Parties intimées	Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Alain Anawati Partie intimée	Tétreault Renaud Dell'Aquila Markarian			
	John Chatzidakis et Eleni Psicharis Parties intimées	Poupart, Dadour, Touma et Associés			
	Allie Mansour Partie intimée	Lauzon Ménard Avocats			
	Isam Mansour et Mona Kassfy Parties intimées	M ^e Isabelle Lamarche			
	Karl Fallenbaum Partie intimée	M ^e Louis Belleau			
	Craig Levett et Nathalie Bensmihan Parties intimées	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-011 SUITE	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	David Baazov Partie mise en cause	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Dundee Securities Ltd. Partie mise en cause	Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Industrielle Alliance Partie mise en cause	Waite &Associés			
	Banque Toronto-Dominion, Financière Banque Nationale, TD Waterhouse Canada Inc., Rbc Direct Investing Inc., Bmo Ligne D'action Inc., La Banque De Nouvelle-Écosse et Echelon Wealth Partners inc. Parties mises en cause				

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 septembre 2016 – 9 h 30					
2009-041	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mario Dumais, Mario Paquin, Gérald Parkin, Bartelomeo Torino, Richard Tremblay, Serge Belval et 9175-9704 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Thinh Tuong Quan (aussi connu sous le nom de Jackie Quan) Partie intimée</p> <p>TD Waterhouse et Banque Toronto Dominion Parties mises en cause</p> <p>BMO Ligne D'action Inc., RBC Direct Investing, Royal Bank Plaza, Banque Royale Du Canada, Caisse Populaire Desjardins Pierre-Boucher et Courtage Direct Banque Nationale Parties mises en cause</p> <p>Gendarmerie Royale du Canada Partie intervenante</p> <p>Procureur général du Canada pour Agence du revenu du Canada Partie intervenante</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Roland Roy</p> <p>Kaufman Laramée, s.e.n.c.r.l.</p> <p>M^e Hans Gervais</p> <p>Ministère de la Justice du Canada</p>	Claude St Pierre	<p>Demande de levée partielle de blocage et de mesures de redressement</p> <p>Demande en levée partielle du Procureur général du Canada pour Agence du revenu du Canada</p>	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
15 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
16 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
19 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
20 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-009	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Alepin Gauthier Avocats inc.</p>	Claude St Pierre	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>	<p>Audience au fond</p> <p>Salle 13.07 Palais de justice de Montréal</p>
21 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-025	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Désyrrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Jurilis, Cabinet d'avocats</p>	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-009	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Alepin Gauthier Avocats inc.</p>	Claude St Pierre	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>	<p>Audience au fond</p> <p>Salle 13.07 Palais de justice de Montréal</p>
28 septembre 2016 – 9 h 30					
2016-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mylène Fafard Partie intimée</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 septembre 2016 – 14 h 00					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lex Operandi Services Juridiques Inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience pro forma
12 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l. De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription	Audience au fond
	Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l..			
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.			
14 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription	Audience au fond
	Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l..			
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.			
20 octobre 2016 – 14 h 00					
2015-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, mesure propre au respect de la loi, pénalité administrative, suspension d'inscription et nomination d'un dirigeant responsable	Audience pro forma
	Alliance pour la santé étudiante au Québec Inc., Lev Bukhman et Patrice Allard Parties intimées	McCarthy Tétrault, s.e.n.c.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			
	Michel Drolet Partie intimée	Delegatus services juridiques inc.			
25 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			
	Michel Drolet Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			
	Michel Drolet Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
27 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			
	Michel Drolet Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre Gévry Partie intimée Jean-Claude Vachon Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée Michel Drolet Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l. Brière et Lebeuf inc. Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
21 novembre 2016 – 9 h 30					
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond
22 novembre 2016 – 9 h 30					
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
23 novembre 2016 – 9 h 30					
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond
24 novembre 2016 – 9 h 30					
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond
17 janvier 2017 – 9 h 30					
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 janvier 2017 – 9 h 30					
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond
19 janvier 2017 – 9 h 30					
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond

10 août 2016

2.2 DÉCISIONS

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIERS N° : 2011-031
2012-045

DÉCISION N° : 2011-031-022
2012-045-018

DATE : Le 2 août 2016

EN PRÉSENCE DE : M^e CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

DANIEL L'HEUREUX

et

9248-8543 QUÉBEC INC.

et

NOSFINANCES.COM INC.

et

CLAUDE LEMAY

et

CLAUDE LEMAY CONSULTANT INC.

et

JEAN-PIERRE PERREAULT

Parties intimées

et

CAISSE DESJARDINS DU GRAND-COTEAU

et

CAISSE POPULAIRE D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 2

et

BANQUE DE MONTRÉAL, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 630, boul. René-Lévesque O., à Montréal (Québec), H3B 1S6

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant son siège social au 600, de la Gauchetière Ouest, niveau A, Montréal (Québec), H3G 4L2

et

TD CANADA TRUST, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 9065, Maurice-Duplessis, à Montréal (Québec), H1E 6M3

Parties mises en cause

**ORDONNANCES DE PROLONGATION DE BLOCAGE, DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE ET DE
MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION**

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, art. 93 et 115.14, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2 et art. 16, *Règlement sur les règles de procédure du Tribunal administratif des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2, r. 1.]

M^e Sylvie Boucher
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 28 juillet 2016

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 3

DÉCISION

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives¹ sont entrées en vigueur, faisant en sorte de changer le nom du « *Bureau de décision et de révision* » pour le « *Tribunal administratif des marchés financiers* » (ci-après le « *Tribunal* »)². La présente décision sera rendue avec la nouvelle appellation.

L'HISTORIQUE DES DOSSIERS

DOSSIER 2011-031

[2] Le 4 août 2011, le Tribunal a accueilli une demande *ex parte* de l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») en prononçant à l'encontre des intimés et à l'égard des mises en cause des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller, une mesure propre à assurer le respect de la loi, un blocage et une suspension des droits d'inscription³. Les parties impliquées dans cette demande étaient les suivantes :

- **Intimés**

- Daniel L'Heureux;
- 9248-8543 Québec inc.; et
- NosFinances.com inc.;

- **Mises en cause**

- Caisse Desjardins du Grand-Coteau; et
- Caisse populaire Hochelaga-Maisonneuve.

[3] Le Tribunal a également autorisé le dépôt de cette décision au greffe de la Cour supérieure. Ces ordonnances furent rendues en vertu des articles 152, 249, 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁴, des articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution*

¹ *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015*, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180 et de l'article 225, al. 1, par. 3.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2011 QCBDR 68.

⁴ RLRQ, c. V-1.1.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 4

*de produits et services financiers*⁵ et des articles 93, 94, 115.9 et 115.12 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*⁶.

[4] Le 24 octobre 2011, l'Autorité a adressé au Tribunal une demande de prolongation des ordonnances de blocage susmentionnées. En raison de la remise au 20 décembre 2011 de l'audition pour la contestation de cette demande de prolongation, les parties ont consenti à la prolongation et le Tribunal a accueilli la demande de l'Autorité le 28 novembre 2011⁷. Par ailleurs, le 20 mars 2012⁸, le Tribunal a rejeté la contestation au mérite de la demande de prolongation présentée par les intimés.

[5] Le Tribunal a subséquemment prolongé les ordonnances de blocage susmentionnées pour des périodes de 120 jours renouvelables aux dates suivantes :

- le 22 mars 2012⁹;
- le 13 juillet 2012¹⁰;
- le 7 novembre 2012¹¹;
- le 1^{er} mars 2013¹²;
- le 25 juin 2013¹³;
- le 21 octobre 2013¹⁴;
- le 12 février 2014¹⁵;
- le 28 mai 2014¹⁶;
- le 16 septembre 2014¹⁷;
- le 9 janvier 2015¹⁸;

⁵ RLRQ, c. D-9.2.

⁶ RLRQ, c. A-33.2.

⁷ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2011 QCBDR 115.

⁸ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2012 QCBDR 28.

⁹ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2012 QCBDR 29.

¹⁰ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2012 QCBDR 78.

¹¹ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2012 QCBDR 119.

¹² *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2013 QCBDR 17.

¹³ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2013 QCBDR 63.

¹⁴ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2013 QCBDR 102.

¹⁵ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2014 QCBDR 33.

¹⁶ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2014 QCBDR 51.

¹⁷ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2014 QCBDR 130.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 5

- le 5 mai 2015¹⁹;
- le 21 août 2015²⁰; et
- le 21 décembre 2015²¹.

[6] Le 1^{er} octobre 2013²², le Tribunal a levé partiellement ces ordonnances de blocage afin de permettre la remise à parts égales du solde de deux comptes bancaires appartenant aux intimés, à trois investisseurs, alors qu'une partie des fonds avait été utilisée par Daniel L'Heureux. Le 8 novembre 2013²³, le Tribunal a ajouté des conclusions à sa décision de levée partielle des ordonnances de blocage du 1^{er} octobre 2013²⁴, pour en faciliter l'exécution.

DOSSIER 2012-045

[7] Le 16 novembre 2012, à la suite d'une demande d'audience *ex parte* présentée par l'Autorité, le Tribunal a, en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁵ et des articles 93 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*²⁶, prononcé des ordonnances de blocage²⁷ à l'encontre des intimés dont les noms apparaissent ci-après et à l'égard des mises en cause suivantes :

- **Intimés**
 - Claude Lemay;
 - Claude Lemay Consultant inc.;
 - Barbara Bernier; et
 - Jean-Pierre Perreault;
- **Mises en cause**
 - Banque de Montréal;
 - Caisse Desjardins des Bois-Francis;
 - Banque Nationale du Canada; et

¹⁸ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2015 QCBDR 4.

¹⁹ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2015 QCBDR 60.

²⁰ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2015 QCBDR 110.

²¹ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2015 QCBDR 163.

²² *Boudreau c. Autorité des marchés financiers*, 2013 QCBDR 99.

²³ *Boudreau c. Autorité des marchés financiers*, 2013 QCBDR 117.

²⁴ Préc., note 22.

²⁵ Préc., note 4

²⁶ Préc., note 6.

²⁷ *Autorité des marchés financiers c. Lemay*, 2012 QCBDR 129.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 6

- Banque TD Canada Trust.

[8] Le 23 novembre 2012, les intimés Claude Lemay et Claude Lemay Consultant inc. ont comparu au dossier et ont produit un avis de contestation de la décision rendue *ex parte* par le Tribunal le 16 novembre 2012. De plus, les 28 et 30 novembre 2012, les intimés Barbara Bernier et Jean-Pierre Perreault ont respectivement produit un avis de contestation, conformément à l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

[9] Un avis d'audience a été transmis aux parties le 6 décembre 2012 en vue d'une audience *pro forma* sur les avis de contestation. Le 18 décembre 2012, une comparution a été reçue pour les intimés Daniel L'Heureux, 9248-8543 Québec inc. et Nosfinances.com. Des audiences visant à entendre au mérite les avis de contestation ont été fixées aux 27 et 28 mars 2013 et au 2 avril 2013.

[10] Le 12 février 2013, une demande de prolongation des ordonnances de blocage a été déposée par l'Autorité. Le Tribunal a, le 1^{er} mars 2013, été saisi d'une requête de l'intimé Claude Lemay pour obtenir une levée partielle de ces ordonnances. Une audience sur ces demandes a eu lieu le 8 mars 2013. Lors de cette audience, les intimés Claude Lemay et Claude Lemay Consultant inc. ont retiré leur contestation de la décision prononcée *ex parte* par le Tribunal le 16 novembre 2012.

[11] Le 13 mars 2013²⁸, le Tribunal a accordé les demandes de prolongation des ordonnances de blocage et de levée partielle de ces ordonnances en faveur de Claude Lemay. Le 26 mars 2013, les intimés Barbara Bernier et Jean-Pierre Perreault ont retiré leur contestation de la décision *ex parte* susmentionnée et Barbara Bernier a informé le Tribunal qu'elle comptait présenter une demande de levée partielle des ordonnances de blocage lors de l'audience prévue le lendemain.

[12] Les audiences prévues pour les 28 mars et 2 avril 2013 ont donc été annulées et la demande en levée partielle de blocage de Barbara Bernier a été entendue le 27 avril 2013. Le 3 mai 2013²⁹, le Tribunal a accueilli cette demande de levée partielle.

[13] Par la suite, le Tribunal a prolongé les ordonnances de blocage encore en vigueur pour des périodes renouvelables de 120 jours aux dates suivantes :

- le 5 juillet 2013³⁰;
- le 29 octobre 2013³¹;

²⁸ *Autorité des marchés financiers c. Lemay*, 2013 QCBDR 23.

²⁹ *Bernier c. Autorité des marchés financiers*, 2013 QCBDR 50.

³⁰ *Autorité des marchés financiers c. Lemay*, 2013 QCBDR 65.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 7

- le 20 février 2014³²;
- le 29 mai 2014³³;
- le 17 septembre 2014³⁴;
- le 9 janvier 2015³⁵; et
- le 5 mai 2015³⁶;
- le 21 août 2015³⁷;
- le 21 décembre 2015³⁸; et
- le 22 avril 2016³⁹.

[14] Il fut également décidé, lors de la décision de prolongation de blocage du 5 mai 2015, de joindre les dossiers 2011-031 et 2012-045 :

« [28] Enfin, le Bureau avise les parties aux deux dossiers que, dorénavant, toutes les futures procédures, pièces et autres documents à intervenir dans ceux-ci seront acheminées dans le dossier 2012-045 et que le dossier 2011-031 réfèrera ceux qui le consulte au dossier 2012-045. »⁴⁰

LA LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE À L'ÉGARD DE BARBARA BERNIER

[15] Le 4 août 2015⁴¹, dans le cadre d'une entente intervenue avec l'intimée Barbara Bernier en lien avec le dossier 2014-036, le Tribunal a imposé une pénalité administrative de 20 000 \$ à l'encontre de cette personne et a prononcé une ordonnance de levée partielle de blocage.

³¹ *Autorité des marchés financiers c. Lemay*, 2013 QCBDR 109.

³² *Autorité des marchés financiers c. Lemay*, 2014 QCBDR 11.

³³ *Autorité des marchés financiers c. Lemay*, 2014 QCBDR 52.

³⁴ *Autorité des marchés financiers c. Lemay*, 2014 QCBDR 99.

³⁵ *Autorité des marchés financiers c. Lemay*, 2015 QCBDR 5.

³⁶ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, précitée, note 19.

³⁷ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, précitée, note 18.

³⁸ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2015 QCBDR 163.

³⁹ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2016 QCBDR 46.

⁴⁰ *Id.*

⁴¹ *Autorité des marchés financiers c. Daniel L'Heureux*, 2015 QCBDR 111.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 8

LA LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE À L'ÉGARD DE JEAN-PIERRE PERREULT

[16] Le 23 décembre 2015⁴², dans le cadre d'une entente intervenue entre l'Autorité et Jean-Pierre Perreault en lien avec le dossier 2014-036, le Tribunal a imposé une pénalité administrative de 15 000 \$ à l'encontre de Jean-Pierre Perreault, prononçant en même temps une ordonnance de levée partielle de blocage, laquelle fût ainsi formulée :

« ORDONNANCE DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE, EN VERTU DE L'ARTICLE 249 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

LÈVE partiellement, à l'égard de Jean-Pierre Perreault seulement, l'ordonnance de blocage n° 2012-045-001 qu'il a prononcée le 16 novembre 2012, telle que celle-ci a été renouvelée depuis, visant notamment le compte bancaire de Jean-Pierre Perreault détenu auprès de TD Canada Trust, et portant le numéro [...];

[33] Cette levée partielle de blocage est prononcée à la condition que soient expressément exceptés de cette levée les biens de Jean-Pierre Perreault décrits ci-après, qui demeureront sous le contrôle de la GRC ou du Service des poursuites pénales du Canada jusqu'à leur vente sous contrôle de justice par ces derniers ou jusqu'à ce qu'une vente soit autorisée par le Bureau, afin que les sommes puissent être remises aux investisseuses lésées dans le cadre du présent dossier.

[34] Ces biens sont :

- a) Un véhicule récréatif de marque Monaco Diplomat 2004, dont le VIN est 1RF42464842026653;
- b) Un ponton de couleur Argent-Blanc-Bleu portant l'inscription « Lavigne Marine / Difference GL 300 » et l'identification numéro 49D3183 sur la coque avec moteur de marque Suzuki 140 « Four Stroke » et une remorque artisanale;
- c) Un Acura modèle RDX 2010 de couleur bleue, dont le VIN est le 5J8TB1H57AA801275; et
- d) Un tableau dont les dimensions sont de 43 pouces par 44 pouces représentant un paysage. »⁴³

[références omises]

⁴² *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, 2015 QCBDR 164.

⁴³ *Id.*, par. 32-34.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 9

LES DEMANDES DE PROLONGATION ET DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE DE L'AUTORITÉ

[17] Le 11 juillet 2016, l'Autorité a déposé une demande au Tribunal afin d'être autorisée à signifier une demande de prolongation de blocage, ainsi que toute procédure ou décision subséquente, aux héritiers de Claude Lemay par voie de communiqué de presse. Le même jour, le Tribunal a autorisé⁴⁴ l'Autorité à signifier sa demande de prolongation aux héritiers de cette façon, tout en précisant que le reste de sa demande devrait être présenté au Tribunal lors d'une audience en chambre de pratique.

[18] Le 15 juillet 2016, l'Autorité a déposé au Tribunal une demande en prolongation des ordonnances de blocage et en levée partielle de celles-ci, ainsi qu'un avis de présentation de cette demande à la chambre de pratique du Tribunal du 28 juillet 2016.

LA DEMANDE DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE DE L'AUTORITÉ

[19] La demande de levée partielle de blocage de l'Autorité datée du 11 juillet 2016 est à l'effet de procéder à cette levée à l'égard de certains biens, pour permettre à la demanderesse de faire procéder à leur vente et de remettre le reliquat du prix ainsi obtenu aux investisseurs qui ont été lésés par les agissements des intimés au présent dossier. Il s'agit des biens décrits ci-après :

- a) Un véhicule récréatif de marque Monaco Diplomat 2004, immatriculation [...] / VIN : 1RF42454842026653, enregistré au nom de Jean-Pierre Perreault;
- b) Une remorque Blizz Snowm grise 2008, immatriculation [...];
- c) Une motocyclette Suzuki AN650 noire 2011, immatriculation [...] | NIV: JS1CP518182100020;
- d) Un bateau SeaDoo Challenger, immatriculation [...];
- e) Ponton de couleur Argent-Blanc-Bleu portant l'inscription Lavigne Marine / Difference GL 300 et l'identification numéro 49D33183 sur la coque avec un moteur noir de marque Suzuki 140 « Four stroke » enregistré au nom de Jean-Pierre Perreault;
- f) Une remorque artisanale pour le transport du Ponton;

⁴⁴ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux et als.*, BDR (Montréal), n° 2012-045-017/2011-031-021, 12 juillet 2016, M^e St Pierre (décision sur requête).

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 10

- g) Une automobile de marque ACURA RDX de couleur bleue, 2010, dont le VIN est le 5J8TB1H57AA801275 et la plaque d'immatriculation du Québec est le [...], enregistrée au nom de Jean-Pierre Perreault; et
- h) Un tableau (peinture) dont les dimensions sont de 43 pouces par 44 pouces, représentant un paysage.

[20] La demande de l'Autorité a également évoqué que la Gendarmerie royale du Canada (« GRC ») a, dans ce dossier, saisi des sommes au comptant totalisant 26 512 \$ canadiens et 1 992 \$ américains qui sont en sa possession et dont la remise sera effectuée à leurs propriétaires légitimes.

L'AUDIENCE

[21] L'audience du 28 juillet 2016 a eu lieu en présence de la procureure de l'Autorité. Cette dernière a d'abord indiqué au Tribunal que les demandes qu'elle lui a adressées ont fait l'objet d'une signification à toutes les parties intéressées, demandant toutefois au Tribunal d'abrèger les délais de signification à l'égard de l'intimé Jean-Pierre Perreault. Considérant le consentement de ce dernier, le Tribunal a permis l'abrégement de délai et a reconnu que la demande a été valablement signifiée à son endroit.

LA PREUVE DE L'AUTORITÉ

[22] Par la suite, la procureure de l'Autorité a fait entendre le témoignage de l'enquêteur attiré aux présents dossiers et policier au sein de la Gendarmerie royale du Canada (« GRC »). Il a déposé sur son implication dans la présente affaire dans laquelle il a agi comme enquêteur depuis le début; il y était enquêteur-chef et affiant pour les perquisitions. Il explique que dans le cadre des présents dossiers, il y a eu cinq victimes, soit quatre soeurs, ainsi qu'une tante.

[23] Il dépose en preuve la liste des pièces à conviction qui ont été cumulées pendant l'enquête criminelle visant les intimés Claude Lemay et Daniel L'Heureux⁴⁵. Il décrit au sein de cette pièce divers éléments qui ont fait l'objet d'un mandat de perquisition visant des biens acquis par Daniel L'Heureux et Claude Lemay, soit personnellement, soit par l'entremise de tiers, avec de l'argent qu'ils ont obtenu auprès des victimes de leurs agissements illégaux. Ainsi, témoigne-t-il, Barbara Bernier et Jean-Pierre Perreault ont acquis certains biens qu'ils ont même mis à leur nom.

[24] Mais, ajoute-t-il, c'était bien Daniel L'Heureux qui les avait acquis, et ce, avec l'argent de ses victimes. Il appert de plus que de l'argent liquide a également été saisi pendant l'enquête, argent provenant des mêmes victimes. Cette somme est encore en

⁴⁵ Pièce D-1.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 11

possession de la GRC. Le témoin décrit d'autres biens saisis par ce corps de police, toujours dans le cadre de la même enquête. Le témoin explique ensuite que Daniel L'Heureux et Claude Lemay ont été accusés de 8 chefs de fraude. Claude Lemay étant décédé, il n'y a plus eu de suite dans son cas.

[25] Quant à Daniel L'Heureux, il a plaidé coupable à ces accusations, le témoin commentant que le rapport juricomptable préparé dans ce dossier a permis de démontrer clairement que les fonds qu'il avait détournés n'avaient servi qu'à ses fins personnelles. Cet argent n'a jamais été investi, contrairement à ce qu'avait promis Daniel L'Heureux, représentant que cela servirait à sa compagnie et qu'il paierait des intérêts en fin d'investissement aux dames impliquées.

[26] Il s'est plutôt avéré, continue-t-il, que cet argent a servi uniquement à ses dépenses personnelles, comme le casino, des hôtels et des achats de véhicules. L'argent des victimes n'a été nullement investi. Daniel L'Heureux a donc plaidé coupable à huit chefs d'accusation de fraude et, en mai 2016, la cour l'a condamné à 48 mois d'emprisonnement⁴⁶. On attire l'attention du Tribunal sur les représentations sur la peine faites à la cour qui demandent une remise des biens à leurs légitimes propriétaires, représentations qui ont été accueillies par la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec⁴⁷.

[27] Il s'agit des biens pour lesquels l'Autorité s'est adressée au Tribunal, afin d'obtenir une levée partielle de blocage à cet égard⁴⁸. Le témoin ajoute avoir discuté avec les victimes de la remise des susdits biens. Il a d'ailleurs parlé avec deux des sœurs impliquées et le mari de l'une d'entre elles. Il a indiqué que ces dames sont âgées et le mari de l'une d'entre elles est handicapé. Ces personnes ne sont guère en état physique de prendre possession de ces biens, n'en ayant pas la capacité. Elles ont demandé si on pouvait les aider à en disposer. Le témoin a continué en indiquant qu'on attend l'écoulement de la période d'appel pour ensuite pouvoir remettre l'argent de la vente aux victimes.

[28] La procureure de l'Autorité a ensuite déposé le consentement des victimes à la disposition des biens saisis⁴⁹, ajoutant que la répartition du produit entre ces personnes reste à déterminer entre elles. Elle ajoute que cette vente doit avoir lieu rapidement, afin de ne pas laisser diminuer la valeur de ces biens. Il appert aussi que ces personnes consentent à ce que des frais soient soustraits du produit de la vente pour assumer les coûts de celle-ci.

⁴⁶ Pièce D-2.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Voir la description de ces biens aux pages 9-10 de la présente décision.

⁴⁹ Pièce D-3.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 12

[29] La procureure de l'Autorité a ensuite indiqué que, dans le cas de Daniel L'Heureux, quatre constats d'infraction ont été logés à son encontre par sa cliente devant la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec, pour des placements sans prospectus⁵⁰. Cette procédure a été suspendue, en attendant que son dossier criminel soit réglé. L'Autorité négocie actuellement la suite des choses pour la procédure pénale, la prochaine date pour y procéder étant le 3 avril 2017. Mais cela prouve, conclut-elle, que dans les présents dossiers, l'enquête continue.

[30] Pour ce qui est de Claude Lemay et la société Claude Lemay Consultant inc., elle rappelle que l'enquête continue puisque l'Autorité a introduit devant le Tribunal administratif des marchés financiers des demandes de pénalités administratives et d'ordonnances de restitution, dont certaines sont encore en suspens⁵¹. Il appert donc de cet élément que l'enquête de l'Autorité continue. Elle rappelle ensuite la mort de l'intimé Claude Lemay le 10 décembre 2015, déposant son certificat de décès à cet égard⁵². Le fils de ce dernier a refusé sa succession, ainsi que tous les successibles connus. Elle évoque les procédures entreprises pour trouver une personne qui hériterait de Claude Lemay.

[31] Elle rappelle que la société Claude Lemay Consultant inc. possède un compte bancaire qui contiendrait plusieurs dizaines de milliers de dollars, le tout étant assujéti au blocage du Tribunal. Elle évoque les renseignements qui lui ont été communiqués par la direction principale des biens non réclamés de Revenu Québec qui n'a pas de dossier au nom de Claude Lemay et qui dit s'en remettre à la décision du tribunal dans ce cas. Elle soumet que dans le cas des biens de cette personne et de ceux de sa compagnie, le tribunal devrait maintenir le blocage. L'Autorité ne demande une levée partielle de blocage qu'en ce qui a trait à Daniel L'Heureux.

[32] Enfin, elle dépose en preuve deux décisions du Tribunal⁵³ des 4 août 2015⁵⁴ et 23 décembre 2015⁵⁵, dans lesquelles des ententes avec été conclues avec Barbara Bernier et Jean-Pierre Perreault, précédemment intimés au présent dossier, ententes dont prit acte le Tribunal. Du fait de celles-ci, ces deux personnes reconnaissent les faits qui leur étaient reprochés, surtout en ce qui a trait à leurs rôles de prête-noms pour Daniel L'Heureux, et acceptaient que les biens sur lesquels ils exerçaient encore un contrôle à titre de prête-noms puissent faire l'objet d'une levée partielle de blocage pour que les fruits de ces biens puissent être remis aux investisseurs lésés dans les présents dossiers.

⁵⁰ Pièce D-4.

⁵¹ Dossier 2014-036.

⁵² Pièce D-5.

⁵³ Pièce D-8.

⁵⁴ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, précitée, note 41.

⁵⁵ *Autorité des marchés financiers c. L'Heureux*, précitée, note 42.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 13

L'ARGUMENTATION DE L'AUTORITÉ

[33] La procureure de l'Autorité a enfin plaidé que le Tribunal devrait prononcer une ordonnance de prolongation de blocage à l'encontre des parties intimées au motif que l'enquête de l'Autorité prise dans son sens large continuait et que les motifs initiaux qui avaient justifié que les ordonnances de blocage initiales soient prononcées subsistaient, surtout si on tient compte des plaidoyers de culpabilité aux accusations criminelles de fraude qui ont été obtenus dans le cas de Daniel L'Heureux.

[34] Ils prouvent que les motifs initiaux subsistent. Elle ajoute que l'intérêt public milite en faveur de cette prolongation, sauf en ce qui a trait aux biens qu'elle a désignés dans sa demande et pour lesquels l'Autorité requiert une levée partielle de blocage. Enfin, cette procureure a demandé au Tribunal de prononcer une décision pour un mode spécial de signification en ce qui a trait à Claude Lemay et Claude Lemay Consultant inc., au moyen d'une publication sur le site Internet de l'Autorité, assurant que cet organisme va continuer ses efforts pour trouver des successibles à Claude Lemay.

L'ANALYSE

[35] L'Autorité demande au Tribunal de prolonger, pour une période de 120 jours, les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le cadre de la présente affaire, et ce, en vertu de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Le 2^e alinéa de cet article prévoit que le Tribunal peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[36] Il appert également que le Tribunal peut accueillir une telle demande de prolongation de blocage, si la preuve lui est faite que l'enquête de l'Autorité qui avait justifié que soient prononcées les ordonnances de blocage originales continue. Il appert également que toutes les parties intéressées au présent dossier ont reçu signification des demandes de l'Autorité et de l'avis de présentation. Cependant, les parties intimées n'étaient ni présentes ni représentées devant la présente instance. Elles n'ont donc pas assumé le fardeau qui est le leur de prouver que les motifs initiaux des blocages subsistaient.

[37] De plus, les plaidoyers de culpabilité qui ont été enregistrés par Daniel L'Heureux face aux accusations de fraude qui ont été logées à son encontre ajoutent à la preuve que les motifs initiaux subsistaient, puisque ces accusations étaient fondées sur la commission des mêmes faits ayant justifié le prononcé des premiers blocages. La preuve de l'Autorité a aussi permis de prouver que l'enquête de cet organisme continuait, du fait des accusations pénales de contraventions aux dispositions de la *Loi*

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 14

sur les valeurs mobilières⁵⁶ et des recours en restitution qu'elle a logés devant le Tribunal, dont certains sont encore en suspens.

[38] Dans ces circonstances, la présente instance n'a pas d'hésitation à considérer que les circonstances des présents dossiers et l'intérêt public militent en faveur d'un accueil de la demande de prolongation de blocage de l'Autorité par le Tribunal qui est prêt à prononcer sa décision à cet égard.

[39] Enfin, le Tribunal a été saisi en même temps d'une demande de levée partielle de blocage à l'égard de biens saisis entre les mains des personnes intimées aux présents dossiers. Il s'agit que l'Autorité puisse ensuite faire procéder à leur vente, pour que le produit qui en résultera soit ultimement remis aux victimes des fraudes commises par Daniel L'Heureux et Claude Lemay et des gestes posés par les autres intimés. L'Autorité a indiqué qu'elle demandera au Tribunal l'autorisation de restituer ces sommes, une fois les ventes exécutées et les frais liés à celles-ci déduits.

[40] Or, la preuve entendue par la présente instance lui a permis de constater que les biens qui font l'objet de la présente décision, tels qu'ils sont énumérés plus haut⁵⁷, ont été saisis entre les mains de Daniel L'Heureux ou de ses prête-noms, également intimés en l'espèce. Il a également été prouvé que l'argent qui a été utilisé pour les acheter provient intégralement des sommes d'argent importantes que Daniel L'Heureux a réussi à extraire des investisseurs auxquels il s'est adressé, lesquels restent les légitimes propriétaires de celles-ci.

[41] Le Tribunal constate donc qu'il lui a été prouvé que la décision de levée partielle de blocage qu'on lui demande de prononcer fait partie d'un processus par lequel ces investisseurs floués, qui sont des personnes âgées et fragiles, pourront revoir une partie de ce qu'ils avaient confiés à Daniel L'Heureux, présumément pour qu'il l'investisse en leur faveur. Ajoutons que ce processus a été approuvé par la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec au moment de l'enregistrement des plaidoyers de culpabilité de Daniel L'Heureux le 18 mai 2016.

[42] Il appert également de la preuve de l'Autorité que ces investisseurs ont consenti à ce que ce soit d'autres personnes qu'eux-mêmes qui assurent le processus de vente des biens en question, n'étant guère en état d'y pourvoir eux-mêmes. Il fut également prouvé qu'ils sont d'accord pour que des frais liés à cette vente soient déduits des fruits de celle-ci. Enfin, la nature des biens saisis qu'on demande de vendre nécessite qu'ils le soient assez rapidement, pour en obtenir une valeur encore adéquate.

[43] Dans ces circonstances, le Tribunal estime avoir été saisi d'une preuve convaincante des éléments qui sont évoqués à l'appui de la demande de l'Autorité et

⁵⁶ Précitée, note 4.

⁵⁷ Voir aux pages 9-10.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 15

qu'il ne voit pas de raison de ne pas y accéder. Il estime que l'intérêt public milite en faveur d'une décision favorable, dans le meilleur intérêt des investisseurs aux présents dossiers, en particulier, et des épargnants, en général. Justice n'en sera que mieux rendue ! Le Tribunal est satisfait des garanties qu'il retrouve dans la preuve, à savoir qu'il sera invité à agir pour la restitution finale des montants en jeu.

[44] Pour toutes les raisons évoquées tout au long de la présente décision, le Tribunal est prêt à accueillir les demandes de prolongation de blocage et de levée partielle de ce même blocage. Il est également prêt à accueillir la demande de mode spécial de signification qui lui a été adressée par la procureure de la demanderesse à l'égard de Claude Lemay et de Claude Lemay Consultant inc., considérant les circonstances particulières provoquées par le décès de Claude Lemay.

LA DÉCISION

[45] Le Tribunal administratif des marchés financiers a été saisi de la demande de prolongation de blocage et de levée partielle de blocage de l'Autorité des marchés financiers dans les présents dossiers, dont il a pris connaissance. Au cours de l'audience du 28 juillet 2016, il a entendu le témoignage d'un policier de la Gendarmerie royale du Canada et a également pris connaissance de la preuve documentaire déposée par ce dernier ainsi que par l'Autorité à l'appui du tout.

[46] Enfin, il a entendu les représentations de la procureure de la demanderesse quant aux conclusions recherchées. Le Tribunal est maintenant prêt à prononcer sa décision, le tout, en vertu des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁵⁸, des articles 93 et 115.14 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*⁵⁹ et de l'article 16 du *Règlement sur les règles de procédure du Tribunal administratif des marchés financiers*⁶⁰.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS :

ACCUEILLE les demandes de prolongation de blocage et de levée partielle de blocage de l'Autorité des marchés financiers, demanderesse en l'instance, aux présents dossiers;

⁵⁸ Précitée, note 4.

⁵⁹ Précitée, note 6.

⁶⁰ RLRQ, c. A-33.2, r. 1.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 16

ORDONNANCES DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE, EN VERTU DES ARTICLES 93 ET 115.14 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET DES ARTICLES 249 ET 250 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES :

LÈVE partiellement les ordonnances de blocage visant les biens énumérés ci-après, à la seule fin de permettre à l'Autorité de faire procéder à leur vente :

- 1) Un véhicule récréatif de marque Monaco Diplomat 2004, immatriculation [...] / VIN: 1RF42454842026653, enregistré au nom de Jean-Pierre Perreault;
- 2) Une remorque Blizz Snowm grise 2008, immatriculation [...];
- 3) Une motocyclette Suzuki AN650 noire 2011, immatriculation [...] / NIV: JS1CP518182100020;
- 4) Un bateau SeaDoo Challenger, immatriculation [...];
- 5) Un ponton de couleur Argent-Blanc-Bleu portant l'inscription Lavigne Marine / Difference GL 300 et l'identification numéro 49D33183 sur la coque avec un moteur noir de marque Suzuki 140 « Four stroke », enregistré au nom de Jean-Pierre Perreault;
- 6) Une remorque artisanale pour le transport du Ponton;
- 7) Une automobile de marque ACURA RDX de couleur bleue, 2010, dont le VIN est le 5J8TB1H57AA801275 et la plaque d'immatriculation du Québec est le [...], enregistrée au nom de Jean-Pierre Perreault;
- 8) Un tableau (peinture) dont les dimensions sont de 43 pouces par 44 pouces, représentant un paysage;

LÈVE partiellement à l'égard de Jean-Pierre Perreault les ordonnances de blocage visant les biens énumérés ci-dessous, qui demeurent sous le contrôle de la GRC ou du Services des poursuites pénales du Canada, jusqu'à ce que l'Autorité fasse procéder à leur vente :

- Un véhicule récréatif de marque Monaco Diplomat 2004, dont le VIN est 1RF42464842026653;
- Un ponton de couleur Argent-Blanc-Bleu portant l'inscription « Lavigne Marine / Difference GL 300 » et l'identification numéro 49D3183 sur la coque avec moteur de marque Suzuki 140 « Four Stroke » et une remorque artisanale;

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 17

- Un Acura modèle RDX 2010 de couleur bleue, dont le VIN est le 5J8TB1H57AA801275; et
- Un tableau dont les dimensions sont de 43 pouces par 44 pouces représentant un paysage.

[47] Les biens énumérés au paragraphe précédent demeureront sous le contrôle de la GRC ou du Service des poursuites pénales du Canada jusqu'à leur vente, afin que les sommes qui en seront obtenues puissent être remises aux investisseuses lésées dans le cadre du présent dossier.

[48] La présente ordonnance de levée partielle de blocage est prononcée uniquement aux fins de permettre à l'Autorité de faire procéder à la vente de tous les biens qui font l'objet de la présente décision, tels qu'ils sont décrits plus haut, aux enchères ou de tout autre façon que cet organisme jugera opportune par l'entremise d'un tiers. À la suite de cette vente, l'Autorité devra s'adresser au Tribunal pour lui demander d'autoriser la restitution du produit aux investisseuses, déduction faite des frais reliés à la vente.

ORDONNANCES DE PROLONGATION DE BLOCAGE, EN VERTU DE L'ARTICLE 93 DE LA *LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS* ET DES ARTICLES 249 ET 250 DE LA *LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES* :

PROLONGE les ordonnances de blocage qui ont été émises le 4 août 2011⁶¹ dans le dossier n° 2011-031, telles qu'elles ont été renouvelées depuis, pour une période de 120 jours, commençant le 23 août 2016 et se terminant le 20 décembre 2016 de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

- **ORDONNE** à Daniel L'Heureux, la société 9248-8543 Québec inc. et à la société NosFinances.com inc. de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou qui leur ont été confiés et de ne pas retirer ou s'approprier des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux, sauf en conformité avec la présente décision, aux conditions qui y paraissent;
- **ORDONNE** à Daniel L'Heureux, la société 9248-8543 Québec inc. et à la société NosFinances.com inc. de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ainsi que des fonds, titres ou autres biens en dépôt dans les différents comptes bancaires dont ils ont la garde ou le contrôle, sauf en conformité avec la présente décision, aux conditions qui y paraissent;

⁶¹ Précitée, note 3.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 18

- **ORDONNE** à la Caisse Desjardins du Grand-Coteau, sise au 933A, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie, district judiciaire de Longueuil, J3E 2N2, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Daniel L'Heureux, la société 9248-8543 Québec inc. ou la société NosFinances.com inc., dont elle a la garde ou le contrôle notamment dans le compte portant le numéro [...];
- **ORDONNE** à la Caisse Populaire d'Hochelaga-Maisonneuve, sise au 3871, rue Ontario Est, Montréal, district judiciaire de Montréal, H1W 1S7, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Daniel L'Heureux, la société 9248-8543 Québec inc. ou la société NosFinances.com inc., dont elle a la garde ou le contrôle;

PROLONGE les ordonnances de blocage qui ont été émises initialement le 16 novembre 2012⁶² dans le dossier n° 2012-045, telles qu'elles ont été renouvelées depuis, pour une période de 120 jours commençant le 23 août 2016 et se terminant le 20 décembre 2016, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme, et ce, de la manière suivante :

- **ORDONNE** à Claude Lemay⁶³ et à la société Claude Lemay Consultant inc. de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou qui leur ont été confiés et de ne pas retirer ou s'approprier des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux, y compris les contenus des coffrets de sureté;
- **ORDONNE** à la Banque de Montréal sise au 630, boul. René-Lévesque Ouest à Montréal (Québec) H3B 1S6, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Claude Lemay ou dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans le compte portant le numéro [...] ou dans tout coffret de sureté au nom de Claude Lemay;
- **ORDONNE** à la Banque Nationale du Canada sise au 600, de la Gauchetière Ouest, niveau A, Montréal (Québec), H3G 4L2, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Claude Lemay Consultant inc. ou dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros 2393126 et 2363227 ou dans tout coffret de sureté au nom de Claude Lemay Consultant inc.;

⁶² Précitée, note 27.

⁶³ Vu le décès de Claude Lemay, cette décision de prolongation de blocage est également applicable à tous ses héritiers et ayant-droits, mais uniquement par rapport aux biens de ce dernier dont ils pourraient hériter.

2011-031-022
2012-045-018

PAGE : 19

- **ORDONNE** à toute personne qui recevra signification de la présente décision de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens appartenant à Claude Lemay ou à la société Claude Lemay Consultant inc., qu'elle a en sa possession, qui lui ont été confiés, qu'elle a en dépôt ou dont elle a, directement ou indirectement, la garde ou le contrôle, y compris dans tout coffret de sûreté.

ORDONNANCE DE MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION, EN VERTU DE L'ARTICLE 16 DU RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE PROCÉDURE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS :

AUTORISE la signification de la présente décision à Claude Lemay et à la société Claude Lemay Consultant inc. au moyen de la publication de son contenu sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers.

Fait à Montréal, le 2 août 2016.

(S) Claude St Pierre

M^e Claude St Pierre, vice-président

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BALTZER	HENRI	SCOTIA CAPITAUX INC.	2016-06-10
BREAULT-DULUDE	JEAN-FRANÇOIS PIERRE-CYRIL	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	2016-07-13
GAGNON	FRANÇOIS	INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIERES INC.	2016-07-14
GIROUX-CASSIVI	MICHAEL	PLACEMENTS MANUVIE INCORPOREE	2016-07-15
GOULAMHOUSSE N	DANISH	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	2016-07-13
LAMOUREUX	YVES	SCOTIA CAPITAUX INC.	2016-06-10
LARBI	SALIM	COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE INC.	2016-07-08
LESSARD	BLAISE	COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE INC.	20160715
SALDARRIAGE BETANCURT	SERGIO	SCOTIA CAPITAUX INC.	2016-06-10
SARUR CASILLAS	JORGE	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2016-07-15
EL-CHAMI	BASSAM	GESTION MD LIMITEE	2016-07-22
MCGOWAN	STEVEN	COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE INC.	2016-07-15
MELIGRIGORIS	MICHAEL	PAVILION GLOBAL MARKETS LTD.	2016-07-22
NGUYEN	NANG-BAO	PLACEMENTS MANUVIE INCORPOREE	2016-07-18
PREDESCU	COSIMO RAFFAEL	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2016-07-22
ROLAND	RENE	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2016-06-28
SARACINO	MARK	PLACEMENTS MANUVIE INCORPOREE	2016-07-19
SERVENTE MENDEZ	GERMAN	SCOTIA CAPITAUX INC.	2016-07-22
SHELTON	STEVEN	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2016-07-20
THERIAULT	JOANNIE MARIE DIANE	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2016-07-21
OUELLET	MARIE-CLAUDE	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	2016-07-29

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100089	AIT ABDESSELAM, TAHAR	6a	2016-07-25
100488	ARMAND, NATHALIE	4b	2016-08-03
104086	BOUCHARD, MARTINE	6a	2016-08-01
105423	BRÛLÉ, MARTIN	1a	2016-08-02
106059	CARON, RENÉ	1a, 2a	2016-07-26
109469	DÉPATIE, GINETTE	1a, 2a	2016-08-05
109878	DESMARAIS, FRANÇOIS	6a	2016-07-28
110227	DINARDO, MICHEL	1a	2016-08-02
110472	DORÉ, ANNE	3a	2016-07-28
111424	DUPONT, ALAIN	6a	2016-07-25
111905	FAILLE, CAROLE	6a	2016-08-08
112477	FORGET, MICHEL	1a, 2b	2016-08-04
112732	FORTIN, SUZANNE	1a, 2a, 4a	2016-08-05
117268	JORDAN, JOHANNE	3a	2016-07-22
117375	JUTRAS, MICHEL	4a	2016-07-25
117872	LABRIE, MARC	6a	2016-07-20
117939	LACHANCE, ALAIN	3a	2016-08-05
118370	LAFRANCE, LISE	4a	2016-07-21
122680	MARCHESSAULT, MARCEL	1a	2016-08-09
122840	MARION, LOUISE	4a	2016-08-04
123804	MEUNIER, GUYLAINE	6a	2016-08-01
124226	MONTREUIL, GAÉTAN	3a, E	2016-07-27
124371	MORIN, ANDRÉE	3b	2016-07-28
124712	MURPHY, JOHANNE	1a	2016-08-03
125387	OUELLET, ROCK	1a	2016-07-29
128255	RAE, DOMINIQUE	1a, 2a	2016-07-21
128949	RIVARD, ROCH	1a	2016-07-22
129691	ROY, CAROLE	6a	2016-08-04
130898	SIMARD, ANNE-MARIE	6a	2016-07-29
132793	TREMBLAY, ANNE	6a	2016-08-05
133106	TREMBLAY, NIL	6a	2016-08-05
134205	VIAU, RICHARD	2a	2016-07-28
134820	ZOGHEIB, CAMILLE	6a	2016-07-29
135556	GAUTHIER, ROBERT	5a	2016-08-02

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
138629	FORGET, FRANCINE	4a	2016-07-22
139438	RAYMOND, CÉLINE	5b	2016-08-08
140112	PICARD, CHANTAL	5a	2016-07-26
142146	TRUELLE, SYLVIE	5a	2016-07-21
142240	LABBÉ, ALINE	6a	2016-08-05
146138	DOYON, MARIE-JOSÉE	1a	2016-07-25
149532	SIMON, SANDRA	3b	2016-07-26
151526	LACHAPPELLE, TOMMY	1a	2016-07-22
151939	QUENNEVILLE, MANON	4a	2016-07-22
155307	BÉLAND, FRANCE	4a	2016-08-01
158978	STEIN, MARC	1a	2016-08-03
160144	CHARBONNEAU, VINCENT	4b	2016-08-04
160181	SWANT, ANDREW	4a	2016-08-02
161066	CHAN WING, SENG DENIS	6a	2016-08-02
162371	THIBEAULT, ANIE	4b	2016-08-04
163706	TAKOUCHE, RABAH	1a	2016-07-21
164497	POIRIER, MONIQUE	4b	2016-07-29
166033	LANGLOIS, KARINE	3b	2016-07-26
166795	FORTIN, GINETTE	5a	2016-08-09
166917	CHEVALIER, LOUIS-PHILIPPE	5a	2016-08-05
167114	BOISSONNEAULT, CHRISTIAN	6a	2016-08-09
167746	BRUTUS, ROLNA	4a	2016-08-09
168099	HUDON, CHRISTIAN	6a	2016-08-02
171658	MASSY, DANNY	4b	2016-08-01
172465	PAYETTE, KARINE	3b	2016-08-01
172534	NIKIEMA, PATRICK	6a	2016-07-29
172710	LEDUC, GENEVIÈVE	4b	2016-07-22
172763	ARFAOUI, SANA	6a	2016-08-02
173228	CISSOKO, ERIC	3b	2016-08-05
174736	GRAVEL, MARTIN	4a	2016-07-28
177032	HÉTU, FRANÇOIS	4a	2016-07-25
178738	BOULIANE, MATHIEU PHILIPPE	5b	2016-08-09
178743	GODIN, LOUIS-CHARLES	2b	2016-07-29
179020	BÉLANGER, JONATHAN	5a	2016-07-20
180407	LÉTOURNEAU-PAQUIN, EUGÉNIE	1a	2016-08-05

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
180419	KOUSSAIM, WALID	6a	2016-08-05
182268	LEGAULT, ANDRÉ	1a	2016-07-27
182779	SYLVESTRE, VICKY	4b	2016-08-02
182890	PAQUET, DANIEL	4a	2016-08-05
183497	THÉRIAULT, YVES	1a	2016-08-05
184749	BEAULIEU, ERIC	3a	2016-07-27
184910	MACHABÉE, JOSIANNE	5b	2016-07-20
185014	COULOMBE, STÉPHANE-LOUIS	2b	2016-08-08
187454	POIRIER, JACQUES	1a	2016-07-28
189684	RIBAYA, RICHARD	1a	2016-08-02
191909	LAVOIE, SARAH	5a	2016-08-09
192993	KHASSIME, SOUMIA	1a	2016-07-26
194677	BHATTI, FAIZA	1a	2016-07-29
195176	BYRAM, PENNY	3b	2016-08-01
195202	FIERRO REYES, MARCO ANTONIO	1a	2016-07-26
195203	BABILONIA, ANGELICA	4a	2016-08-08
196204	MARTINEAU, YAN	1b	2016-08-05
196287	BRIÈRE, MÉLISSA	4b	2016-08-09
196988	GHALEM, FOUZIA-NADIA	4b	2016-08-08
198121	GUILLEMETTE, CHARLES	1a	2016-08-01
198226	VOGT, MELANIE	5a	2016-07-28
200242	MIREAULT, ALAIN	1a	2016-07-26
200615	POIRIER, MICHEL	1a	2016-07-22
200902	RAVENELLE, FRANCIS	1a	2016-07-21
201064	CHAMPAGNE, MARTIN	1a	2016-07-29
201361	THIBAULT, NICOLAS	5b	2016-07-20
201376	CARON, CAROL	4a	2016-07-20
201458	PICHETTE-FOURNIER, EVE	3b	2016-07-25
201529	CHABOT, JEANNE	3b	2016-07-25
201983	REZILE, JAMES	1a	2016-08-02
202452	FOURNELLE-CATAFORD, VALÉRIE	4a	2016-07-25
203197	BELHAOUES, MOHAMED AMIR	1a	2016-07-26
203292	MACDOWELL, ANDREW	1a	2016-07-29
203598	NAUD, JEAN FRANCOIS	3b	2016-08-08
203673	BANG, SOO-YOUN	4c	2016-07-28

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
204123	BALDACHOWSKI, MICHAL	1a	2016-07-22
204185	BOUSQUET, VINCENT	1a	2016-08-05
205147	CAYEAU, MARIO	1a	2016-08-04
205362	LAGRAVE, AUDREY	4a	2016-07-29
205635	MCCORMICK PAYNE, CAROL	1a	2016-07-27
205845	CAREAU, ANNABELLE	3b	2016-07-20
205878	IODICE, REBECCA	3b	2016-08-09
206153	GYARMATHY, EMESE	1a	2016-07-25
206310	PREAUX, MAXIME	3b	2016-08-01
206394	BOSSE, ALEXANDRE	1a	2016-08-09
206644	CELESTIN, KETTLINE	1a	2016-07-29
206911	BOUCHER, MARILYN	1a	2016-08-03
207117	VILLENEUVE, KARL	1a	2016-08-05
207495	ROBERT, MATHIEU	3b	2016-08-08
207540	ODAR-BARBOZA, CHRISTIAN	1a	2016-08-05
207861	HONOU, SENAN LOIC	4b	2016-07-20
207938	MAMAJANOV, OTABEK	1a	2016-08-03
207949	BOUCHARD, SABRINA	1a	2016-07-29
207992	ZAFAR, NEGIN	1a	2016-08-09
208124	GRANDE, AUGUSTO	3b	2016-08-08
208192	STOREY, WENDY	3b	2016-08-05
208276	ELIASY, FAHIMA	3b	2016-07-21
208767	LETENDRE, LANA	1a	2016-07-22
208896	SCUTT, WAYNEI	1a	2016-07-29
208922	BRAHMI, AGHILES	1a	2016-08-05
209027	GUICHARD JOLY, ISABELLE	4a	2016-07-26
209264	LEHMAN, ANN-ESTHER	4b	2016-07-26
209428	LAUSTERER, MELISSA	4a	2016-08-02
209469	WHALEN, NADIA	4b	2016-08-08
209526	HANCHIRI, HODA	4b	2016-07-25
209554	DANCAUSE, CLAUDETTE	1b	2016-08-05
210367	KECHAYAN, ALEXANDRE ROBERT	1a	2016-08-08
210512	COURCELLES, JOE	1a	2016-07-29
210633	FITZGERALD, SCOTT	1b	2016-07-22
210654	GUÉRIN, MARIE-CHRISTINE	1a	2016-07-22

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
210702	BERNARD, CHLOE	3b	2016-07-20
210947	ADECHIAN, OLADELE	1b	2016-08-04
210979	BOYER, RACHEL	3b	2016-08-01
210994	MAILHOT, JULIE	4b	2016-08-01
211100	FRASER FLORIAN, JORGE ALBERTO	1a	2016-07-29
211146	DE ROUYN, CLAUDE	1b	2016-07-22
211203	AUCLAIR, JEAN-CHRISTOPHE	1a	2016-07-22
211263	BALOOCHIYAN, FATEMEH	1b	2016-08-03
211669	CHEBBAH, HAKIMA	1a	2016-08-05
211699	TREMBLAY, JEAN-FRANCOIS	1a	2016-08-05
211757	JUTRAS, STEPHANIE	1a	2016-07-26
211871	MESBAH, MALIKA	1a	2016-07-20
211889	ZARAI, YOSR	1a	2016-07-29
211950	BRISEBOIS, ELIZABETH	1b	2016-07-28
211955	PETROUTSAS, THEODORE	1a	2016-07-22
212297	GOSELIN, CLAIRE MARIE	1a	2016-07-22
212501	BARRIOS, NORBERTO	1a	2016-08-02
212575	BASTIEN RIVEST, ANTHONY	1b	2016-07-27
212775	PERREAULT, MAXIME	1b	2016-07-27
212871	LEFEBVRE, ARIANE	4b	2016-08-01
212893	LACOMBE, CHRISTINE	1b	2016-08-04
213150	BOUGIE, OLIVIER	1a	2016-07-22
213203	PEREZ LORENTE, JENNIFER	3b	2016-08-04
213369	TURCOTTE, CATHERINE	4b	2016-07-26
213370	PAQUET, CHRISTIAN	4b	2016-08-03
213460	BELLAVANCE-DESCÔTEAUX, KEVIN	1a	2016-08-05
213468	DUVAL, FÉLIX	1a	2016-08-08
213482	PREVOST, KEVIN	1a	2016-07-29
213498	FOURNY, YOAN	1a	2016-07-22
213514	MACLEOD, LESLIE-ANN	4b	2016-07-20
213526	BOLDUC, JULIE	1a	2016-07-29
213533	AYOTTE, CLAUDE	1a	2016-07-29
213621	MENDOZA RAMOS, HELEN	1a	2016-07-29
213634	LEMIEUX, VINCENT	1a	2016-07-22
213656	SEIGER PICARD, MARC HANDY	1a	2016-07-27

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
213867	DUQUETTE, KARINE	4c	2016-08-08
213874	TOURANGEAU-POULIOT, MAUDE	3b	2016-08-01
214155	THIVIERGE, GUILLAUME	4b	2016-07-21
214210	TILMAN, LAURIE	1a	2016-08-05
214312	MC CULLOCH, JASON	1b	2016-07-29
214314	RIZK, RAYMOND	1a	2016-07-29
214440	BOUCHER, FRANCOIS	3b	2016-07-20
214456	LAGACE, MARTIN	1a	2016-07-29
214524	ROBICHAUD, JOHANNE	4b	2016-08-09
214569	LACOURSIÈRE, JADE	1b	2016-08-03
214581	JUNEAU, ALAIN	1b	2016-08-03

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.2 Les cessations d'activités

Radiation

Nom de la firme	Catégorie	Date de la décision
NBC ALTERNATIVE INVESTMENTS INC. / BNC GESTION ALTERNATIVE INC.	Gestionnaire de portefeuille, Gestionnaire de portefeuille en dérivés Courtier sur le marché dispensé Gestionnaire de fonds d'investissement	2016-06-20
GESTION DE FONDS O'LEARY, S.E.C. / O'LEARY FUNDS MANAGEMENT LP	Gestionnaire de fonds d'investissement	2016-06-28
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PLACEMENTS GE CANADA	Gestionnaire de portefeuille Courtier sur le marché dispensé Gestionnaire de fonds d'investissement	2016-07-19

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
503904	COHEN & LORD INSURANCE BROKERS LTD	Assurance de dommages	2016-08-02
504195	ALLIANCE MATURITÉ INC./ALLIANCE MATURITY INC.	Assurance de personnes	2016-08-03
506768	CLAUDE SAUVÉ	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-07-21
509217	JACQUES NG KWAI HANG	Assurance de personnes	2016-07-21
510613	QUAN LE	Assurance de personnes	2016-07-22
511453	SERGE NOLIN	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2016-08-05
513492	GESTION FINANCIÈRE JDL INC.	Assurance de personnes	2016-07-26

514504	STÉPHANE-LOUIS COULOMBE	Assurance collective de personnes	2016-08-08
515547	MARCEL MARCHESSAULT	Assurance de personnes	2016-08-09
515841	SERVICES FINANCIERS HÉLÈNE NOËL INC.	Assurance de personnes	2016-07-26
600923	ALEXANDRE BOSSE	Assurance de personnes	2016-08-09
601635	GESTION DE PATRIMOINE CAPITAL PLUS INC.	Assurance de personnes	2016-07-20
601756	OLIVIER BOUGIE	Assurance de personnes	2016-07-22
601779	IANICK BOUGIE	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-07-22

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
JitneyTrade inc.	Audet	Richard	2016-07-29
JitneyTrade inc.	Courgeon	Pierre-Yves	2016-07-29

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602007	AR ASSU-RISQUE INC.	Josée Saulnier	Assurance de personnes Assurance de dommages	2016-07-20
602008	KLM ASSURANCES INC.	Khalid Lagmuri	Assurance de dommages	2016-07-20
602009	CABINET D'ASSURANCES M.D INC.	Djamel Mebarki	Assurance de personnes Assurance de dommages	2016-07-20
602010	MULTI-CONSEILS ASSURANCES INC.	Anik Vincent	Assurance de personnes	2016-07-20
602011	GESTION DE PATRIMOINE ALTA CAPITAL INC.	Anquelis Altidor	Assurance de personnes	2016-07-20
602012	9343-4579 QUÉBEC INC.	Maxim Maltais	Assurance de personnes	2016-07-21
602019	ASSURUNI INC.	Milad Boutros	Assurance de dommages	2016-07-27
602020	CABINET FINANCIER MARC PHILIPPE INC.	Marc Philippe	Assurance de personnes	2016-07-27

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602021	GESTION JONATHAN PEPIN INC.	Jonathan Pepin	Assurance de personnes	2016-07-27
602023	LES SERVICES FINANCIERS CHADWICK INC.	Normand Chadwick	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-07-29
602025	SYNERGIE PATRIMOINE INC.	Simon Olivier	Assurance de personnes Planification financière	2016-08-04
602027	LES SERVICES FINANCIERS STEEVE MC LEAN INC.	Steeve Mc Lean	Assurance de personnes	2016-08-02
602029	LA PROVINCIALE CABINET D'ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC.	Jacquely Vertus	Assurance de personnes Assurance de dommages	2016-08-03
602035	9347640 CANADA INC.	Avedis Tavitian	Assurance collective de personnes	2016-08-04
602036	GESTION M. TROIS P. LTÉE	Lilly Marcotte	Assurance de personnes	2016-08-05
602038	GESTION DE PATRIMOINE PRIVÉ FORTUNE INC.	Serge Nolin	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2016-08-05
602040	9341-5784 QUÉBEC INC.	Jonathan Bolduc	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2016-08-08
602041	GESTION MICHAEL BILODEAU INC.	Michael Bilodeau	Assurance de personnes	2016-08-09

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
GESTION PRIVÉE PHOENIX S.A..	Courtier sur le marché dispensé	François Gagnon	12 juillet 2016
	Gestionnaire de portefeuille		
CAPITAL CHEVERNY INC.	Courtier sur le marché dispensé	Pina Arcuri	19 juillet 2016

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE
CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1127

DATE : 19 juillet 2016

LE COMITÉ : Me Janine Kean Présidente

M. Christian Fortin Membre

Mme Monique Puech Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

MURAD Y HANNOUSH, conseiller en sécurité financière et représentant de courtier en épargne collective (numéro de certificat 174335, BDNI 2064751)

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 7 juillet 2016, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le comité) s'est réuni au siège social de la Chambre, sis au 300, rue Léo-Pariseau,

26e étage, à Montréal, pour procéder à l'audition sur sanction, à la suite de la décision sur culpabilité rendue le 20 avril 2016.

[2] La plaignante était représentée par Me Nathalie Vuille, alors que l'intimé se représentait seul.

LA PREUVE

[3] La procureure de la plaignante a informé le comité qu'elle n'avait pas de preuve supplémentaire à offrir sur sanction, sauf pour l'attestation de droit de pratique de l'intimé, en date du 16 juin 2016 (SP-1) qui indique que l'intimé n'est rattaché à aucun cabinet depuis février 2016, fait que ce dernier a confirmé.

[4] L'intimé a pour sa part déposé une lettre du 27 avril 2016 (SI-1), qu'il avait adressée au comité à la suite de la décision sur culpabilité.

REPRÉSENTATIONS DES PARTIES

- La plaignante

[5] La procureure de la plaignante, après avoir tenu compte tant des éléments objectifs que subjectifs, a invoqué la gravité objective des infractions commises. Elle a rappelé que l'intimé avait découpé les signatures existantes sur les propositions initiales et les avait apposées sur les nouveaux livrets de ces mêmes polices, tout en témoignant de celles-ci. Ces conduites sont manifestement prohibées et ternissent l'image de la profession.

[6] Le public doit être protégé, la signature du consommateur n'étant pas un simple élément technique, mais fait foi du fait que le consommateur a pris connaissance de la transaction. Au surplus, la preuve sur culpabilité a fait état d'un cas dont la signature provenait d'un autre type de document.

[7] Au titre des autres facteurs aggravants, elle a évoqué notamment :

a) Le nombre d'années d'expérience de l'intimé, qui était membre de la Chambre de la sécurité financière (CSF) depuis 2007, aurait dû le préserver de commettre de tels gestes;

b) Le fait que l'intimé avait déjà suivi le cours d'éthique et de déontologie offert par son employeur la Banque Royale du Canada (RBC);

c) Le fait que l'intimé continue de banaliser ses gestes dans sa lettre du

27 avril 2016, ne semblant pas comprendre, et ce, même après la décision sur culpabilité du comité, est source d'inquiétude;

d) L'existence de plusieurs consommateurs, et non d'un geste isolé;

e) La nature volontaire du geste, l'intimé ayant volontairement choisi de découper les signatures et de transmettre les documents falsifiés aux assureurs;

f) L'absence d'expression de regrets ou remords.

[8] Quant aux facteurs atténuants, elle a mentionné :

a) En dépit de l'absence de plaidoyer de culpabilité, et même s'il ne reconnaît pas que ses gestes constituent des infractions déontologiques, l'intimé a reconnu les faits reprochés à la première occasion;

- b) La collaboration de l'intimé tant à l'enquête interne de RBC qu'à celle du bureau de la syndique de la CSF;
- c) L'intimé n'était pas motivé par l'appât du gain;
- d) L'absence d'intention malveillante ou malhonnête;
- e) L'absence d'antécédent disciplinaire;
- f) L'absence de préjudice pécuniaire, qui n'est pas en soi un facteur atténuant, mais qui aurait pu constituer un facteur aggravant.

[9] Elle a regroupé les chefs selon deux types d'infractions : avoir transmis de faux documents aux assureurs et avoir falsifié des signatures. Elle a recommandé au comité d'ordonner sous chacun des onze chefs d'accusation la radiation temporaire de l'intimé pour une période de deux mois, à être purgée de façon concurrente, ainsi que la publication de la décision, étant donné qu'aucun élément n'a été soumis permettant de ne pas appliquer la règle établie à ce titre.

[10] Elle a aussi demandé de condamner l'intimé au paiement des déboursés et des frais de publication de l'avis de la décision.

[11] À l'appui de ses recommandations, la procureure de la plaignante a rappelé l'affaire Brazeau, soulignant que la radiation serait plus sévère s'il y avait eu présence d'intention malhonnête et que la période de radiation proposée représente la période minimale ordonnée dans des cas semblables. Elle a ajouté que la pression alléguée de l'employeur ne peut justifier de passer outre à ses obligations déontologiques. Enfin, à son avis, une période de radiation moindre aurait pour effet de banaliser les gestes de l'intimé et les objectifs de la protection du public, de dissuasion et d'exemplarité ne seraient pas atteints.

[12] Elle a ensuite déposé une série de décisions en soulignant les similitudes et les distinctions qui s'imposaient avec le cas présent.

[13] Elle a terminé en demandant que l'exécution de la sanction soit reportée au moment où l'intimé sera de nouveau rattaché et qu'il en soit de même pour la publication de la décision.

- L'intimé

[14] Pour sa part, l'intimé s'est opposé à l'imposition d'une période de radiation de deux mois. Pour l'essentiel, ses représentations sont similaires aux propos contenus dans sa lettre du 27 avril 2016, par lesquels il explique principalement le contexte des infractions, comme il l'avait déjà fait lors de l'audition sur culpabilité, et nie avoir commis des infractions déontologiques ne comprenant pas en quoi ses gestes contrevenaient à ses obligations déontologiques.

[15] Il a expliqué être à la recherche d'un rattachement depuis février 2016, avoir besoin de travailler, mais que les cabinets lui répondent que tant que le litige l'opposant à la syndique de la CSF n'est pas réglé, ils ne pouvaient acquiescer à son rattachement.

[16] Subsidiairement, il a demandé que la radiation recommandée par la syndique soit rétroactive à février 2016.

ANALYSE ET MOTIFS

[17] L'intimé a été déclaré coupable sous chacun des onze chefs de la plainte lui reprochant d'avoir transmis de faux documents aux assureurs et d'avoir falsifié des signatures ainsi qu'attesté faussement de leurs signatures, contrevenant ainsi à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers pour avoir manqué d'honnêteté, de compétence et de professionnalisme.

[18] La gravité objective des infractions commises par l'intimé ne fait aucun doute et il s'agit d'une conduite clairement prohibée.

[19] L'apparente incompréhension de l'intimé eu égard à la gravité de ses gestes est de nature à inquiéter, d'autant plus qu'il a récemment suivi à deux reprises, en 2013 et 2014, les formations en éthique et déontologie

offertes par son ancien employeur. Toutefois, étant donné les conséquences professionnelles et disciplinaires subies à la suite de ces gestes, il est permis de croire que l'intimé réfléchira avant de récidiver.

[20] La recommandation de la plaignante pour une période de radiation de deux mois est compatible aux sanctions prononcées pour des infractions de même nature. Considérant tant les facteurs aggravants et atténuants pertinents en l'espèce, ainsi que tous les faits propres à cette affaire, le comité est d'avis que la sanction recommandée sous chacun des chefs est juste et raisonnable et répond aux critères de dissuasion et d'exemplarité.

[21] Quant à la demande de la plaignante de reporter l'exécution de la décision de radiation au moment où l'intimé sera rattaché à un nouveau cabinet, elle est rejetée. Selon le comité, y donner droit serait, tout compte fait, empêcher l'intimé d'exercer de nouveau sa profession.

[22] La demande de l'intimé d'ordonner que cette période de radiation soit rétroactive au mois de février 2016 sera également rejetée, le comité étant d'avis, si tant est que l'article 158 du Code des professions lui permette de le faire, que d'accéder à sa demande irait à l'encontre de la protection du public et risquerait dans les circonstances de banaliser sa conduite.

[23] Par conséquent, sous chacun des onze chefs d'accusation, le comité ordonnera la radiation temporaire de l'intimé pour une période de deux mois, à être purgée de façon concurrente.

[24] Il ordonnera également la publication de la décision et condamnera l'intimé au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

ORDONNE, sous chacun des onze chefs contenus à la plainte, la radiation temporaire de l'intimé, et ce, pour une période de deux mois à être purgée de façon concurrente;

ORDONNE au secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'alinéa 5 de l'article 156 du Code des professions, RLRQ, c. C-26;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du Code des professions, RLRQ, c. C-26.

(s) Janine Kean_____

Me Janine Kean

Présidente du comité de discipline

(s) Christian Fortin_____

M. Christian Fortin

Membre du comité de discipline

(s) Monique Puech_____

Mme Monique Puech

Membre du comité de discipline

Me Nathalie Vuille

POULIOT, CARON, PRÉVOST, BÉLISLE, GALARNEAU

Procureurs de la partie plaignante

L'intimé se représente seul

Date d'audience : Le 7 juillet 2016

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE
CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1104

DATE : 29 juillet 2016

LE COMITÉ : Me Alain Gélinas Président

M. Serge Lafrenière, Pl. Fin. Membre

M. Bruno Therrien, Pl. Fin. Membre

NATHALIE LELIÈVRE, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

ATTILA ZOLTAN SZABO, conseiller en sécurité financière (numéro de certificat 148939)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- Ordonnance de non-divulgence, de non-diffusion et de non-publication des noms et de tout renseignement de nature personnelle et économique relatif aux consommateurs visés par la plainte

[1] Le 17 décembre 2014, Nathalie Lelièvre, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière, a déposé à l'encontre d'Attila Zoltan Szabo une plainte disciplinaire comportant les infractions suivantes :

LA PLAINTÉ

1. À Montréal, le ou vers le 11 août 2004, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de O.B. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et bénéficiaire de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);
2. À Montréal, le ou vers le 5 septembre 2004, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de I.T.M. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et bénéficiaire de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);
3. À Montréal, le ou vers le 1er octobre 2004, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de B.B. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et sa fille bénéficiaire de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);
4. À Longueuil, le ou vers le 7 mai 2007, l'intimé a fait céder la propriété de la police [...] sur la vie de M.N. et désigné sa fille à titre de titulaire et bénéficiaire irrévocable de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);
5. À Montréal, le ou vers le 15 septembre 2007, l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur sur la demande de remise en vigueur du contrat [...] en indiquant que P.R. n'avait pas consulté un médecin et n'avait pas été invalide plus de deux semaines au cours des 12 mois précédents, contrevenant ainsi aux articles 16, 23 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 34 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);
6. À Côte St-Luc, le ou vers le 24 octobre 2007, l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur sur la demande de remise en vigueur du contrat [...] en indiquant que P.R. n'avait pas consulté un médecin et n'avait pas été invalide plus de deux semaines au cours des 12 mois précédents, contrevenant ainsi aux articles 16, 23 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 34 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);
7. À Côte St-Luc, le ou vers le 14 novembre 2007, l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur sur la demande de remise en vigueur du contrat [...] en indiquant que P.R. n'avait pas consulté de médecin depuis 5 ans ni souffert d'invalidité, contrevenant ainsi aux articles 16, 23 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 34 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);
8. À Greenfield Park, le ou vers le 19 décembre 2007, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de B.B. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et bénéficiaire de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);
9. À Montréal, le ou vers le 19 octobre 2011, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de E.K. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et bénéficiaire de cette police et sa fille à titre de titulaire subrogé, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3).

LA PREUVE DE LA SYNDIQUE ADJOINTE

[2] La procureure de la plaignante a fait entendre Donald Poulin, enquêteur à la Chambre de la sécurité financière. Au cours de son témoignage, une preuve documentaire a été déposée sous les cotes P-1 à P-27.

[3] La pièce P-1 atteste que l'intimé était représentant en assurance de personnes du 11 septembre 2001 au 16 mai 2013.

[4] L'enquêteur Donald Poulin a débuté son témoignage en soulignant que le dossier a été ouvert vers le 12 juin 2013. Il a été l'enquêteur tout au long du dossier.

[5] À l'égard des circonstances qui ont mené à l'ouverture de l'enquête, il souligne qu'il a reçu des documents de l'Autorité des marchés financiers demandant de faire des vérifications pour congédiement pour cause. La société Industrielle Alliance avait mis fin au contrat de l'intimé pour des motifs de conflit d'intérêts à l'effet que celui-ci avait permis que sa conjointe Pompila Szabo et sa fille Cécilia Szabo soient propriétaires ou bénéficiaires de polices d'assurance-vie pour des personnes âgées et, également, un autre motif soulevé par Industrielle Alliance dans sa dénonciation était à l'effet que l'intimé a fait défaut de divulguer à l'assureur ou de divulguer sans délai des renseignements qu'il savait importants .

[6] La divulgation à l'assureur concerne le client PR et se retrouve aux chefs 5, 6 et 7 de la plainte. L'enquêteur témoigne que l'intimé a soumis une demande d'assurance invalidité pour son client en janvier 2007 et que cette réclamation s'est soldée par un refus, une annulation pour fausses déclarations. Un avis aurait été transmis à l'intimé l'avisant que le client ne pouvait pas soumettre de nouvelles demandes avant cinq ans.

[7] L'intimé a fait défaut d'aviser l'assureur que le client avait fait de fausses déclarations lors de la remise en vigueur de son contrat entre septembre et novembre 2007, en niant avoir consulté un médecin et en niant avoir été invalide au cours des douze mois précédents .

[8] L'enquêteur a interrogé l'intimé et a parlé à plusieurs reprises à une consommatrice. Les autres consommateurs, des personnes âgées, sont malheureusement tous décédés.

[9] L'intimé a fait parvenir une lettre à l'enquêteur afin d'expliquer ses gestes .

[10] Il soutient qu'il a toujours agi avec professionnalisme et en toute connaissance de cause du directeur des ventes, du directeur de l'agence, de la tarification et de la conformité. Il ajoute qu'il n'a pas pu avoir accès à ses documents suite à son congédiement pour se défendre. Finalement, il dit être victime de son employeur compte tenu qu'il aurait questionné la promotion d'une collègue qui aurait falsifié une signature . Selon l'intimé cette histoire est une sorte de vendetta à son égard.

[11] Dans une deuxième lettre envoyée par l'intimé à son employeur, l'intimé réitère que l'Industrielle Alliance a pris une décision à son encontre sans tenir compte du contexte, des pièces au dossier et des justifications. Le département de la tarification a reconnu l'intérêt assurable des clients.

[12] Essentiellement, l'enquêteur souligne que l'intimé, pour plusieurs consommateurs, a soumis des propositions d'assurance. La tarification a demandé quel était l'intérêt d'assurance et finalement celui-ci a fait parvenir des lettres signées par les personnes âgées qui acceptaient d'être assurées par la conjointe et la fille de l'intimé .

[13] La tarification était donc au courant au sujet de la cliente ITM et BB. À l'égard du client OB, l'intimé souligne qu'il n'a pas retrouvé de lettre du client indiquant que ce dernier acceptait d'être assuré par sa femme mais qu'il devait y avoir une telle lettre.

[14] Pour la cliente EK, cette dernière aurait offert l'opportunité à Pompilia Ispas, le nom de fille de l'épouse de l'intimé, de prendre une assurance sur sa vie pour les services rendus au cours des dernières années . La femme de l'intimé aurait, selon ses dires, également prêté une somme d'argent assez importante à la cliente suite à un vol lors d'une hospitalisation.

[15] Quant à la cliente MN, elle aurait tout d'abord pris une assurance-vie sur sa personne et aurait par la suite transféré, pour des raisons personnelles, la propriété de la police à Cécilia Szabo, la fille de l'intimé .

[16] Dans le cas du client PR, l'enquêteur souligne que l'intimé aurait, selon ses dires, complètement oublié que le client avait souscrit une assurance invalidité et que ce contrat-là avait été annulé. Lorsqu'il a présenté une demande de remise en vigueur pour un autre contrat d'assurance invalidité, il n'a pas mentionné, pour la remise en vigueur, qu'il y avait déjà eu un contrat qui avait été refusé .

[17] L'Industrielle Alliance n'a pu confirmer à l'enquêteur le montant de toutes les commissions versées à l'intimé compte tenu des délais écoulés. Par ailleurs, l'intimé aurait reçu 6 349,88 \$ pour la cliente EK .

[18] Le capital-décès qui a été versé concernant la police de la cliente ITM aurait été 4 858,45 \$. Il s'agit d'un montant un peu moins élevé que prévu compte tenu du décès de la cliente dans les deux ans de la prise de la police.

[19] L'Industrielle Alliance aurait également confirmé à l'enquêteur que Cécilia Szabo est toujours bénéficiaire irrévocable de la police de la cliente MN.

[20] Les primes auraient été payées en majorité à même le compte conjoint de l'intimé et de son épouse, du compte conjoint de la fille de l'intimé et de son conjoint ou du compte personnel de la fille de l'intimé .

[21] Pour les clients ITM, OB et BB les primes étaient payées à même le compte conjoint de l'intimé et de son épouse. Pour la cliente MN, les primes ont été payées par la fille de l'intimé suite au changement de bénéficiaire.

[22] À l'égard du chef numéro 1 de la plainte, l'enquêteur a déposé la pièce P-6 qui est une proposition d'assurance-vie. L'assuré OB est d'origine hongroise et celui-ci avait 70 ans au moment de la souscription. L'intimé est Roumain d'origine hongroise. La conjointe de l'intimé est bénéficiaire irrévocable de la police. Le montant d'assurance souscrit est de 15 000 \$.

[23] L'intimé a agi à la proposition et on indique qu'il est payé à commission . Le paiement des primes est fait par l'entremise du compte conjoint de l'intimé et de sa conjointe.

[24] Le client OB est décédé en novembre 2008. À titre de bénéficiaire irrévocable, la conjointe de l'intimé a obtenu la somme de 15 013,97 \$. Cette somme a été déposée dans le compte conjoint de l'intimé et de son épouse.

[25] À l'égard du chef numéro 2, l'enquêteur a déposé la proposition d'assurance qui concerne la cliente ITM. Celle-ci est également d'origine hongroise et avait 80 ans au moment de la souscription. La titulaire et bénéficiaire de la police est la femme de l'intimé. On indique que la relation entre la cliente et l'épouse de l'intimé en est une d'amitié. La protection demandée est de 15 000 \$. Le représentant mentionné est l'intimé et on indique que celui-ci est payé à commission .

[26] Compte tenu du fait que la cliente est décédée dans les deux ans de la souscription, la conjointe de l'intimé n'a reçu qu'un montant de 4 858,45 \$ à savoir le montant des primes payées et un intérêt égal à 10 %.

[27] Le service de tarification de l'Industrielle Alliance s'est interrogé à l'égard du lien unissant la cliente et l'épouse de l'intimé. Ce dernier a répondu que sa femme est une amie de l'assurée et que celle-ci a rendu beaucoup de services de toutes sortes à la cliente .

[28] La cliente ITM a confirmé par écrit qu'elle acceptait d'être assurée par la femme de l'intimé à condition qu'elle prenne soin de ses animaux ainsi que d'autres effets. Elle devra de plus prendre en charge d'autres frais occasionnés par les funérailles de la cliente.

[29] L'intimé Szabo a confirmé que les déclarations des clients étaient en général préparées par lui.

[30] Des frais funéraires de 200 \$ auraient été payés et on aurait donné une somme de 500 \$ à une amie de la cliente pour qu'elle prenne soin des chats.

[31] À l'égard du chef numéro 3, l'enquêteur a déposé la pièce P-12. Il s'agit d'une proposition d'assurance pour la cliente BB. Elle est d'origine hongroise et a 70 ans au moment de la souscription. La protection demandée est de 10 000 \$. La bénéficiaire est la fille de l'intimé et l'on indique un lien d'amitié entre les deux. La femme de l'intimé est titulaire de la police. L'intimé agit comme représentant à la police et on indique qu'il est payé à commission. Le paiement des primes est effectué à même le compte conjoint de l'intimé et de son épouse.

[32] La pièce P-13 est une autre proposition d'assurance de la même cliente et est en lien avec le chef numéro 8. Il est indiqué que la cliente a maintenant 73 ans et qu'elle nomme, à titre d'amie, l'épouse de l'intimé comme bénéficiaire irrévocable. Le représentant est toujours l'intimé et la protection demandée est de 20 000 \$. Les primes sont encore une fois payées à même le compte conjoint de l'intimé et de son épouse.

[33] Suite au décès de la cliente BB, l'Industrielle Alliance a émis deux chèques. Le premier au montant de 10 004,22 \$ a été versé à Cécilia Szabo, la fille de l'intimé. Le second chèque au montant de 20 177,73 \$ au nom de l'épouse de l'intimé a été déposé au compte conjoint du couple.

[34] À l'égard du chef numéro 4, l'enquêteur a déposé la pièce P-17. Il s'agit d'une proposition d'assurance pour la cliente MN. Les bénéficiaires de la police étaient au départ ses héritiers légaux. La police est un produit d'assurance-vie universelle pour une protection de 50 000 \$. Le représentant était au départ l'intimé lorsque la cliente a contracté cette police à l'âge de 80 ans.

[35] On remarque à la pièce P-18, qu'un transfert de propriété de la police a été effectué en mai 2007. Le représentant est toujours l'intimé. La propriété de la police est transférée à la fille de l'intimé. On indique un lien d'amitié entre la fille de l'intimé et la cliente. La fille de l'intimé est également désignée à titre de bénéficiaire irrévocable .

[36] À l'égard du chef 9 de la plainte, l'enquêteur a déposé la pièce P-20 à savoir une proposition d'assurance qui concerne la cliente EK . La cliente, qui est d'origine hongroise, a 80 ans au moment de la souscription. La bénéficiaire irrévocable est Pompilia Ispas. Curieusement, c'est le nom de jeune fille de la conjointe de l'intimé qui apparaît maintenant. On indique un lien d'amitié pour justifier la proposition. L'assurance est d'un montant de 50 000 \$. Le propriétaire subrogé est Cécilia Prosser, le nom de femme mariée de la fille de l'intimé.

[37] La cliente EK a confirmé par écrit cet arrangement en soulignant que celui-ci découlait de services rendus. Elle ajoute cependant : « the only reason of this agreement is to support the life insurance application (required by the financial advisor) ».

[38] Un chèque de 17 779,64 \$ a été fait au nom de Pompilia Ispas suite au décès de la cliente. Le montant est moins élevé que prévu compte tenu du fait que la cliente est décédée dans les deux ans de la souscription. Le chèque a été déposé dans le compte conjoint de l'intimé et de son épouse.

[39] À l'égard des chefs 5, 6 et 7 , l'enquêteur a déposé notamment la pièce P-24 qui est un formulaire de réclamation du client PR pour une police d'assurance invalidité. Le client a répondu dans ce formulaire qu'il est incapable de travailler. La période d'invalidité prévue par le médecin est de trois mois. Le document est signé le 9 janvier 2007 par l'intimé à titre de témoin et par le client.

[40] À la pièce P-25, en lien avec le chef 5, on constate une demande de remise en vigueur qui a été faite à l'égard d'une autre police, à savoir une police maladie grave. Cette demande, datée du 15 septembre 2007, est signée par l'intimé et le client. On mentionne à ce document que le client n'a pas rencontré de médecin et qu'il n'a pas été invalide ou qu'il ne s'est absenté de son travail pour plus de deux semaines pour des raisons de santé. Interrogé par l'enquêteur à ce sujet, l'intimé aurait prétexté un oubli.

[41] À l'égard du chef numéro 6, l'enquêteur a déposé la pièce P-26 . Il s'agit d'une nouvelle demande de remise en vigueur datée du 24 octobre 2007. Encore une fois, on répond non aux questions médicales; aucun problème de santé au cours de la dernière année ni rencontré un médecin. La demande est signée par le client PL et par l'intimé à titre de témoin.

[42] La pièce P-27 est en lien avec le chef numéro 7 . Il s'agit d'un formulaire pour un ajout de protection daté du 14 novembre 2007. Le client répond par la négative aux questions, à savoir si le client a rencontré un médecin ou s'il y eut invalidité ou absence du travail.

[43] En contre-interrogatoire, l'enquêteur a admis ne pas avoir contacté les supérieurs immédiats de l'intimé afin de vérifier si ce dernier agissait avec leur autorisation . L'enquêteur souligne que l'intimé a un code de déontologie à respecter, notamment l'article 18, et qu'un employeur n'aurait pas la latitude pour accepter une conduite. Le congédiement de l'intimé démontre, pour l'enquêteur, que l'Industrielle Alliance a jugé, de toute façon, cette conduite inacceptable .

[44] Pour les mêmes motifs, l'enquêteur souligne qu'il n'a pas vérifié les règles corporatives de l'Industrielle Alliance . Il a cependant posé des questions concernant les demandes du service de la tarification dans le présent dossier. Il souligne que ce service basait leur jugement en fonction de l'intérêt assurable au sens du Code civil du Québec, tandis que la syndique adjointe a regardé le dossier dans la perspective des conflits d'intérêts et notamment de l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière .

[45] L'enquêteur précise ainsi sa pensée en contre interrogatoire :

« C'est même monsieur Szabo qui a dit que toutes les propositions qui ont été signées, l'ont été à la demande des personnes âgées, qui voulaient remercier monsieur Szabo et sa conjointe pour leur travail, pour leur bénévolat et l'aide. Sauf pour moi, ce que j'ai vu rapidement dans le dossier c'est qu'on a un représentant qui agit comme représentant et qui fait signer des propositions à des personnes qui sont d'âge assez avancé, qui reçoit des commissions, dont la conjointe ou sa fille est nommé propriétaire et bénéficiaire, et qu'une partie du capital décès, dans le cas de plusieurs polices, retourne dans un compte de banque pour lequel nous avons un chèque qui porte deux signataires, le représentant et sa conjointe. » .

[46] L'enquêteur est d'avis qu'il est peu pertinent que les clients aient signé des ententes. À son avis les ententes peuvent régler la problématique au niveau de l'intérêt assurable mais non la violation, au niveau des obligations déontologiques, des règles relatives aux conflits d'intérêts .

[47] Il ajoute que même dans l'hypothèse où il y a une relation d'amitié cela rend le risque de conflit d'intérêts encore plus grave. Les clients sont des personnes âgées, de la même communauté et en relation de confiance ce qui a pour effet de les rendre encore plus vulnérables .

[48] L'enquêteur a témoigné à l'effet que l'intimé a affirmé que les ententes ont toutes été préparées par lui pour signature sauf une qui a été faite par sa conjointe .

[49] À l'égard du client PR, l'intimé aurait affirmé à l'enquêteur qu'il n'a fait que retranscrire fidèlement les réponses données par son client. L'enquêteur est d'avis qu'un représentant normalement compétent aurait révisé son dossier et se serait aperçu qu'une demande d'assurance invalidité a été faite seulement quelques mois auparavant . Selon lui, un représentant qui a connaissance de faux renseignements ne peut se limiter à retranscrire fidèlement les réponses du client.

LA PREUVE DE L'INTIMÉ

[50] Les pièces I-1 à I-8 ont été déposées.

[51] L'intimé a témoigné pour sa défense. Il est économiste de formation et il a gradué en Roumanie en 1979. Il a témoigné qu'il a immigré au Canada en 1990 .

[52] Il a terminé un MBA aux HEC en 1996 et a travaillé par la suite dans le domaine de l'international. En 2001 il a commencé à l'Industrielle Alliance à titre de conseiller en sécurité financière. Il a été conseiller pour cette firme jusqu'à la fin de son engagement en mai 2013 .

[53] La fin de son engagement découlerait, à son avis, d'une plainte d'un client et du fait que l'Industrielle Alliance cherchait à son égard toutes sortes d'irrégularités. La cliente qui a porté plainte est une cliente hongroise qui aurait, selon lui, essayé de frauder son employeur.

[54] Au niveau de son travail chez son employeur, il invoque une relation difficile avec son directeur des ventes de l'époque. Celui-ci ne voulait pas qu'il puisse accéder à un poste de directeur .

[55] Il témoigne qu'il était devenu une personne « incommode » car il était au courant des rumeurs qu'une « belle jeune conseillère qui a falsifié certaines signatures des clients et au lieu d'être mise à pied, elle a été promue directrice des ventes » .

[56] L'intimé souligne de plus qu'il a une photo compromettante prise lors d'une fête de bureau . Il n'était cependant pas présent à cette réunion et ne sait pas qui a pris la photo . La possession de cette photo aurait nui, selon ses dires, à sa relation avec son employeur.

[57] À l'égard de la cliente ITM, l'intimé l'a connue au début des années quatre-vingt-dix. Il l'a connue à l'église alors qu'il était « à la recherche d'emploi, de toutes sortes d'opportunités, juste pour gagner un peu d'argent, c'était son début au Canada » . La cliente n'avait pas d'enfant. Sa femme a pris soin d'elle en lui offrant toutes sortes de services, à savoir l'épicerie, la préparation de nourriture, de reconduire la cliente à la Caisse Desjardins et même l'hygiène intime .

[58] Il la visitait presque à chaque semaine pour l'informer de la situation de ses placements. Avec d'autres clients âgés, il faisait des petites sorties au Mont-Tremblant ou au Mont Saint-Hilaire pour prendre un peu l'air. Il voulait « leur donner un peu de souffle de joie de vivre... malgré leur âge et leurs maladies, parce qu'elles étaient assez malades, ces personnes » .

[59] L'intimé témoigne à l'effet que c'est la cliente BB qui aurait convaincu la cliente ITM de prendre l'assurance pour les remercier des services offerts et de la célèbre goulash hongroise préparée par son épouse . Lui et sa femme avaient auparavant refusé de recevoir de l'argent pour les services rendus.

[60] La cliente ITM a contracté une assurance de 10 000 \$ ou 15 000 \$, une somme modique selon ses dires. Il admet avoir préparé les déclarations car les clients « ne pouvaient pas écrire même correctement » . La cliente est malheureusement décédée dans les deux ans de la police. L'épouse a été remboursée des primes plus 10 %. La commission de l'intimé a été réduite compte tenu du décès quelques mois après la souscription.

[61] Ils ont donné 500 \$ aux voisines pour qu'elles s'occupent des chats et 200 \$ pour le prêtre qui a présidé les funérailles .

[62] Au départ, l'intimé a connu les clients BB et OB lors de la vente de leur maison. Il appelait même la cliente sa mère car elle ressemblait beaucoup à la sienne. Après leur déménagement au foyer hongrois, les clients ont placé leurs économies par l'entremise de l'intimé. Les bénéficiaires étaient non pas leurs enfants mais leurs petits-enfants . L'intimé souligne que les clients avaient rejeté leurs enfants. La personne qui était devenue la personne de confiance des clients était dorénavant non plus les enfants mais bien l'intimé.

[63] L'intimé invitait les clients chez lui pour écouter des anciens films hongrois. L'intimé témoigne que ce sont les clients eux-mêmes qui ont insisté pour souscrire deux assurances car son épouse méritait bien cela . Une assurance a été souscrite en 2004 et la seconde en 2007 suite au décès du mari de la cliente.

[64] Le service de la tarification de l'institution a également posé des questions. L'intimé souligne cependant qu'il avait l'autorisation de son supérieur et qu'on était au courant que son épouse était la bénéficiaire .

[65] Il admet qu'il a fait souscrire des assurances de personnes à environ cent personnes âgées . Le produit d'assurance offert était destiné à des personnes qui ont des problèmes d'assurabilité comme des problèmes de santé ou des maladies chroniques . La commission pour un tel produit était de cinq pour cent . Le contrat souscrit en 2004 a donné lieu au paiement de l'assurance à son épouse tandis que le contrat de 2007 a donné lieu au remboursement des primes car la cliente est décédée dans les deux ans de la souscription .

[66] Il souligne que son épouse fait un très bon salaire comme professeur de biochimie à l'université. Elle n'a donc pas besoin des prestations d'assurance. De toute façon, ils n'ont jamais voulu de ces assurances, ce sont les clients qui insistaient. Il souligne que dans le cas de la cliente MN, sa fille a payé jusqu'à date 41 000 \$ pour un capital de 50 000 \$. Du point de vue des affaires, c'est absolument rien selon ses dires .

[67] À l'égard de la cliente EK, l'intimé souligne qu'elle est également d'origine hongroise. La cliente a survécu à ses deux enfants. Ils ont passé de belles journées ensemble. Ils ont notamment été à Saint-Hilaire pour ramasser des pommes, visionné des films et fait des promenades dans le jardin de l'intimé. C'est la cliente qui voulait prendre une assurance compte tenu de leurs bonnes relations . La cliente EK aurait été volée, pendant un séjour à l'hôpital, par la personne qui aurait porté plainte contre l'intimé. L'intimé et son épouse lui auraient donné 2 000 \$ pour la dépanner.

[68] Compte tenu du fait que la cliente est décédée dans les deux ans de la souscription, l'institution aurait remboursé les primes plus un rendement de cinq pour cent . De ce montant, l'intimé témoigne qu'il aurait envoyé 500 \$ au petit-fils de la cliente.

[69] La cliente MN est la seule qui n'est pas d'origine hongroise. Elle est née en France. L'intimé connaît celle-ci depuis 1994 par le biais de son mari, qui était jadis son patron, alors qu'il œuvrait dans le domaine de l'international.

À ses débuts à l'Industrielle Alliance, l'intimé s'est acheté une maison à quelques centaines de mètres de la cliente MN et ils sont toujours voisins .

[70] La cliente aime beaucoup les enfants et apprécie particulièrement la fille de l'intimé. Elle lui aurait donné « toutes sortes de petits cadeaux, des bonbons et des choses comme ça » .

[71] L'intimé admet qu'ils ne se sont pas rencontrés trop souvent mais qu'ils se sont parlés assez souvent au téléphone .

[72] Vers le mois de mai 2007, l'intimé souligne que la cliente lui aurait dit qu'elle avait assez d'assurance et qu'elle voulait offrir en cadeau cette police à la fille de l'intimé pour que cette dernière se rappelle d'elle . La cliente aurait dit ceci : « je veux faire un cadeau mais qu'elle paie les primes » .

[73] Il mentionne que la cliente aurait été présente lors de la remise d'une médaille à sa fille et à son mariage. De plus, la cliente, alors âgée de 88 ans, aurait même pris dans ses bras le bébé de sa fille .

[74] L'intimé s'exprime ainsi sur la question des conflits d'intérêts et la compréhension de la langue des clients :

« Disons tout d'abord que c'était à leur demande, c'était leur volonté de s'assurer pour certaines raisons disons, c'était, ça venait de chez eux, puis en analysant les choses, je me suis dit : « Bon, je vais recevoir une commission et elle va être contente. ». Elle était ou elles étaient contentes d'être assurées, d'être acceptées, parce que j'ai dit « vous êtes acceptées » .

[...]

J'ai eu une commission plus ou moins élevée, qui m'a été plus ou moins chargée, ça c'est une autre chose, mais à part ça, c'était la cliente qui était très contente d'avoir ça.

Q. [327] Quel était le niveau de maîtrise de ce ces gens-là des langues française et anglaise ?

R. Elle était très faible. Elle était très faible parce qu'ils ont quitté le pays ».

[75] L'intimé admet que son épouse et sa fille auraient reçu un capital décès de 40 000 \$ suite à ces six contrats et un retour de prime de 27 000 \$. Il ajoute cependant que si la cliente MN vit encore cinq ans, sa fille aura payé 60 000 \$ de primes pour recevoir un capital décès de 50 000 \$.

[76] À l'égard des plaintes concernant le client PR, l'intimé témoigne qu'il a toujours posé les questions au client concernant son état de santé. Il traduisait les questions et s'assurait que le client ait bien compris .

[77] L'intimé explique qu'il n'a pas coché correctement l'antécédent médical du client en invoquant que le dossier d'invalidité se trouvait dans une autre chemise. Il témoigne ainsi :

« O.K. Ça s'est produit parce que le dossier d'invalidité se trouvait dans une autre chemise. Étant donné que j'avais beaucoup de clients, et j'ai eu beaucoup de clients, je ne me rappelle pas exactement, peut-être que j'étais trop pressé avec d'autres problèmes, je ne sais pas ... » .

[78] L'intimé a terminé son témoignage en soulignant que son employeur refuse de payer son fonds d'établissement et le rachat de la clientèle en invoquant des irrégularités . On lui devrait toujours, selon ses dires, un montant de 70 000 \$.

[79] L'épouse de l'intimé, madame Pompilia Ispas, a témoigné en défense. Elle est chimiste de profession et professeur associé à l'UQAM . Elle est Roumaine et son mari est Hongrois. De confessions différentes, ils visitent et participent aux activités des deux églises.

[80] L'épouse de l'intimé est arrivée en 1992 et a été accueillie par l'église hongroise. Ils tentaient de remplacer la famille par des amis. C'est là qu'elle a connu madame ITM. L'idée de prendre une assurance en 2004 au bénéfice de celle-ci provient non pas de cette dernière mais de la cliente BB. Elle voulait les récompenser. Cette dernière avait été trompée par sa fille qui aurait tenté de les déposséder de leur maison et avait un fils qui les ignorait elle et son mari .

[81] L'assurance n'avait pas un côté monétaire, mais avait plutôt été prise dans un contexte d'amitié quasi familial.

[82] L'épouse de l'intimé témoigne cependant que le côté finance et assurance étaient expliqués par l'intimé . Elle a même demandé à son mari si cela était correct et légal. L'intimé lui a expliqué le côté technique.

[83] Elle a décidé de prendre la police en sa faveur parce qu'elle ne voyait pas de contradiction et afin de répondre aux besoins des personnes âgées. Ces derniers cherchent l'estime de soi et il faut qu'ils s'attachent à quelque chose. Ils s'attachent à ceux qui les appellent pour prendre des nouvelles .

[84] OB a décidé de prendre une police pour les mêmes raisons que sa femme BB. Ils ont été trahis par les enfants, il avait une bonne relation avec l'intimé et son épouse et il est important qu'on s'intéresse à eux.

[85] Quant à la cliente EK, la femme de l'intimé l'a connue à l'église hongroise. Elle souligne le fait que la communauté est de plus en plus âgée et en voie de disparition. Les membres perdent des amis et se sentent de plus en plus seuls. Par ailleurs, cette cliente a malheureusement enterré ses deux enfants .

[86] La cliente EK donnait à l'intimé et à sa femme des livres de chansons en hongrois. Elle souligne encore une fois qu'il est important pour les personnes âgées de laisser quelque chose. L'intimé et son épouse lui auraient donné de la nourriture et de l'argent suite au vol de sa femme de ménage et l'amenaient à l'église et à la banque. C'est la cliente elle-même qui aurait proposé le contrat d'assurance . La cliente est décédée pendant leurs vacances, l'intimé et son épouse se seraient occupés des chats et auraient envoyé 500 \$ du gain de 800 \$ réalisés par l'assurance au petit-fils de la cliente.

[87] À l'égard de la cliente MN, l'épouse de l'intimé témoigne à l'effet qu'elle la connaît depuis 1994. La cliente était la conjointe de l'ancien patron de l'intimé alors qu'il travaillait à l'international. Son ancien patron traitait, selon ses dires, l'intimé et celle-ci comme sa famille.

[88] Après la mort de son mari, la cliente MN est demeurée proche de l'intimé et de son épouse. Elle faisait partie des événements importants comme le mariage de la fille de l'intimé ainsi que de leur anniversaire de mariage .

[89] L'intimé et son épouse demeurent maintenant à proximité de la cliente MN. Leur fille Cécilia a également un appartement à proximité de la cliente. Cette dernière aurait été très contente du fait que Cécilia gagne un prix important pour sa réussite scolaire au niveau collégial. Elle aurait même vu récemment le bébé de leur fille Cécilia.

[90] L'épouse de l'intimé est preneure pour une assurance de EK, ITM, OB et BB . Ces derniers sont des assurés. L'épouse de l'intimé admet qu'elle payait les primes pour l'assurance des clients EK, ITM et BB. Sa fille payait les primes pour le client OB .

[91] L'épouse de l'intimé payait les primes par chèque. Elle ne se souvient pas si les fonds étaient tirés du compte conjoint. Elle admet cependant que pendant une longue période le couple n'a eu qu'un seul compte conjoint et que la plupart des opérations étaient faites à même ce compte .

[92] Elle dépose sous la cote I-7 un résumé des contrats d'assurance-vie des clients. On constate qu'elle et sa fille sont titulaires et bénéficiaires de plusieurs contrats. Le capital assuré pour l'ensemble des clients est de 160 000 \$. Hormis le remboursement des primes versées, un profit de 14 800 \$ aurait été réalisé compte tenu que la plupart des clients sont décédés dans les deux premières années du contrat.

[93] L'épouse de l'intimé note que le capital assuré est minime et symbolique et qu'on aurait pu prendre une assurance jusqu'à un million de dollars. Elle témoigne « On a pris minimum pour les reconforter » .

[94] Le gain en capital net est de 14 800 \$. C'était pour elle une économie forcée pour les voyages et des vacances notamment avec sa fille. Elle témoigne « qu'un voyage en Europe ça coûte pas mal ... pendant 10 ans 14 milles ça part vite » .

[95] Elle ajoute qu'ils ont d'autres amis âgés dont ils s'occupent et avec qui ils n'ont pas de relation d'assurance .

[96] Elle dépose un état de ses revenus afin de démontrer qu'elle n'avait pas d'intérêt financier dans les assurances . Elle ajoute « le côté financier, côté monétaire c'était jamais un problème on ne manquait pas d'argent » .

[97] Elle affirme en terminant que l'idée de prendre une assurance a été proposée par l'ensemble des personnes âgées . Son témoignage est contradictoire, car l'idée ne vient plus seulement de la cliente BB.

LES REPRÉSENTATIONS

[98] La procureure de la plaignante a fait un résumé de la preuve pour chacun des chefs.

[99] Elle a mentionné certains articles pertinents du présent dossier et elle a commenté le jugement dans l'arrêt Lévesque c. Giroux .

[100] D'entrée de jeu, la procureure de l'intimé a rappelé que le dossier doit être basé en fonction de la preuve. Elle rappelle qu'en 2013, le tout a débuté par une plainte d'un client qui se serait vu refuser une indemnité pour fausse déclaration. L'Industrielle Alliance aurait profité de ce prétexte pour examiner les activités de l'intimé.

[101] On reproche certaines irrégularités à l'intimé et une lettre est envoyée à l'Autorité des marchés financiers. L'Industrielle Alliance est à son avis de mauvaise foi car elle était parfaitement au courant des activités de l'intimé. Elle note à cet égard les pièces P-9, P-10, P-14 et P-21.

[102] La procureure de l'intimé souligne que le Code civil du Québec permet un intérêt assurable même lorsqu'il n'y a pas de lien de sang . Elle souligne que la notion de conflit d'intérêts est large.

[103] Elle mentionne le manque d'objectivité de l'enquêteur. Par ailleurs, il n'aurait pas aidé l'intimé à obtenir des documents.

[104] La procureure de l'intimé souligne que la position est basée sur des préjugés de la plaignante à l'égard des personnes âgées. À son avis, si une personne n'est pas déclarée inapte elle peut prendre ses décisions.

[105] Il n'y aurait pas de conflit d'intérêts car on n'est pas en présence d'intérêt contraire. Les intérêts sont compatibles, car il n'y a pas eu de perte financière et qu'un lien d'amitié unissait l'intimé et les clients. Elle ajoute que l'intimé a fait signer une centaine de personnes âgées à de telles polices et que ces derniers n'ont pas avoué sa femme ou sa fille.

[106] Ce n'est pas l'intimé qui aurait initié les contrats d'assurance, mais bien la cliente BB.

[107] La présence d'un autre représentant n'aurait rien changé dit-elle, car le résultat aurait été le même. Les personnes âgées voulaient avantager son épouse et sa fille.

[108] Le fait que l'argent transitait par le compte conjoint n'est pas pertinent. La procureure de l'intimé souligne qu'un principe reconnu en droit familial est à l'effet que le produit d'assurance-vie est un propre et non un acquêt. L'argent appartenait à son épouse qui s'en serait servi pour faire des voyages.

[109] Il s'agit à son avis d'un cas d'espèce. Les commissions touchées ont été remboursées pour les contrats dont le décès est survenu à l'intérieur d'un délai de deux ans.

[110] Pour la procureure de l'intimé, il n'y a pas d'enjeu financier mais un enjeu moral. L'intimé était le conseiller des clients, de sa femme et de sa fille.

[111] À l'égard des chefs 5, 6 et 7, elle est d'avis qu'il faut avoir la preuve d'une intention. Il y avait deux dossiers, à savoir premièrement un d'invalidité grave et l'autre d'invalidité. Il ne pouvait tromper l'assureur car l'information était déjà dans leur dossier. Il y avait des failles chez l'assureur.

[112] Elle termine en soulignant que l'intimé n'a rien fait de mal, son employeur savait, et qu'il a toujours agi en toute transparence.

LES ARTICLES PERTINENTS

[113] Les chefs d'infraction sont visés par les articles suivants :

L'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers est à l'effet suivant :

16. Un représentant est tenu d'agir avec honnêteté et loyauté dans ses relations avec ses clients.

Il doit agir avec compétence et professionnalisme.

1998, c. 37, a. 16.

L'article 23 de cette même Loi stipule quant à lui ce qui suit :

23. Un représentant transmet à l'établissement auquel il est rattaché tous les renseignements qu'il recueille sur ses clients.

Un représentant qui agit pour le compte de plusieurs cabinets les transmet à l'établissement du cabinet pour lequel il agit alors.

Il ne peut les communiquer qu'à une personne qui est autorisée par la loi.

1998, c. 37, a. 23.

[114] Les articles pertinents du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière dans le cadre du présent dossier sont les suivants :

18. Le représentant doit, dans l'exercice de ses activités, sauvegarder en tout temps son indépendance et éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts.

D. 1039-99, a. 18.

19. Le représentant doit subordonner son intérêt personnel à celui de son client et de tout client éventuel. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, le représentant :

1° ne peut conseiller à un client de faire des placements dans une personne morale, une société ou des biens dans lesquels il a, directement ou indirectement, un intérêt significatif;

2° ne peut accomplir quelque transaction, entente ou contrat que ce soit avec un client qui, de façon manifeste, n'est pas en mesure de gérer ses affaires à moins que les décisions prises pour accomplir ces transactions, ententes ou contrats le soient par des personnes qui peuvent légalement décider en lieu et place de ce client;

3° ne peut accomplir quelque transaction, entente ou contrat que ce soit à titre de représentant avec un client dont il est le tuteur datif, le curateur ou le conseiller au sens du Code civil.

D. 1039-99, a. 19.

20. Le représentant doit faire preuve d'objectivité lorsque son client ou tout client éventuel lui demande des renseignements. Il doit porter des jugements et formuler des recommandations de façon objective et indépendante, sans égard à son gain personnel.

[...]

34. Le représentant doit fournir aux assureurs les renseignements qu'il est d'usage de leur fournir.

D. 1039-99, a. 34.

35. Le représentant ne doit pas exercer ses activités de façon malhonnête ou négligente.

D. 1039-99, a. 35. »

[115] Il est utile de mentionner que la jurisprudence impose au Comité le devoir d'indiquer la disposition législative ou réglementaire pertinente lorsqu'il déclare un représentant coupable. Il est utile de citer ce passage pertinent du Tribunal des professions dans sa décision Notaires (Ordre des professionnel des) c. Leclerc :

« [42] En raison de l'habitude répandue qu'ont les syndics d'invoquer plusieurs dispositions législatives ou réglementaires dans les chefs d'infraction qu'ils formulent, il convient de rappeler à grands traits certains aspects de la règle interdisant les déclarations de culpabilité multiples que la façon de faire en droit disciplinaire soulève inévitablement et régulièrement.

[43] Je tiens pour acquis au départ que c'est cette règle à laquelle pense le Conseil au moment d'écrire le paragraphe 36 de sa décision.

[44] Importée de la Common Law, la règle existe depuis un temps immémorial. À l'origine, elle a pour but d'éviter la double punition; au fil du temps, elle est comprise comme étant dirigée aussi contre les déclarations de culpabilité doubles ou multiples. La règle prohibe donc les condamnations multiples, mais non pas les accusations multiples. Dans R. c. Kienapple, la Cour suprême du Canada en élabore les tenants et aboutissants tout en consacrant l'application en droit canadien. Dans R. c. Prince, elle en précise la formulation. Pour s'appliquer, la règle exige essentiellement l'existence simultanée d'un lien factuel et d'un lien juridique entre les infractions. Par ailleurs, il est bien établi que la règle s'applique également en droit disciplinaire québécois.

[45] L'application de la règle donne donc lieu à une ordonnance de suspension conditionnelle des procédures qui devient permanente au terme de l'expiration du délai d'appel ou selon ce que sera le résultat d'un appel subséquent.

[46] En somme, la règle s'applique après la déclaration de culpabilité, et non pas, en matière disciplinaire, après la décision sur sanction. Une déclaration de culpabilité doit être rendue à l'égard de toutes les infractions et de toutes les dispositions législatives ou réglementaires auxquelles elles se rapportent. Par ailleurs, l'acquittement doit être prononcé, le cas échéant, même si la règle peut s'appliquer. Il faut se rappeler que la suspension conditionnelle des procédures n'est pas un acquittement, même s'il en a les effets juridiques une fois devenue permanente. (les citations ont été omises)

ANALYSE

[116] Dans un premier temps, l'intimé plaide que les faits reprochés sont une vendetta à son égard de la part de son employeur. La preuve ne supporte nullement cette allégation. La photo compromettante prise lors d'une fête de bureau et les allégations à l'encontre des cadres semblent beaucoup plus un prétexte pour justifier les écarts de conduite de l'intimé.

[117] On reproche également à l'enquêteur de ne pas avoir poussé assez loin son enquête et notamment de ne pas avoir contacté les supérieurs immédiats de l'intimé afin de vérifier si ce dernier agissait avec leur autorisation. Le Comité est d'avis qu'un tel reproche est non fondé. La preuve démontre de toute façon que l'Industrielle Alliance n'approuvait pas la conduite de l'intimé puisqu'elle l'a congédié.

[118] De toute façon, le laxisme d'une institution financière à appliquer des règles strictes en matière déontologique n'excuserait en rien un représentant de faire défaut d'appliquer le Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière.

[119] De plus, le Code civil du Québec sera souvent de peu de secours pour justifier une faute déontologique dans le secteur financier. Sa portée générale et la liberté de contracter qui lui est propre s'intègrent souvent mal avec un encadrement d'une industrie hautement réglementée comme celle des marchés financiers. Ce qui est acceptable entre deux individus sans lien de dépendance, ne l'est souvent pas entre un professionnel et son client.

[120] La législation financière ne vise pas à déterminer, dans le présent dossier, si nous étions en présence d'un intérêt assurable ou si les fonds versés étaient un acquêt aux fins du droit familial. La question fondamentale en est ici une de conflit d'intérêts et d'avoir fourni des renseignements faux à l'institution. Elle implique évidemment des concepts de loyauté, d'honnêteté et de professionnalisme.

[121] Le Comité est d'avis qu'il est peu pertinent à ce stade-ci d'invoquer l'accord des clients pour écarter une faute déontologique concernant les conflits d'intérêts. L'intérêt public milite en faveur d'empêcher qu'un document privé, qu'on ferait signer à un client, puisse miner l'application de la réglementation financière et de manière plus globale, la confiance du public dans nos institutions.

[122] L'intimé reproche à la syndique adjointe d'avoir des préjugés à l'égard des personnes âgées. Ces personnes sont présumées saines à moins d'avoir été déclarées inaptes par le tribunal. Nous sommes d'accord avec cette dernière proposition. Le besoin de conseil n'est cependant pas propre qu'aux personnes âgées.

[123] Il est important de rappeler que la Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière visent principalement à protéger le public et les clients. Ce public est composé de gens ordinaires comme des ouvriers, des techniciens et des professionnels qui, à différentes périodes de leur vie ont besoin de conseils financiers par des professionnels compétents et indépendants.

[124] L'article 16 de cette loi est fondamental pour un encadrement efficace de l'industrie. Le législateur impose aux représentants des devoirs d'honnêteté, de loyauté, de compétence et de professionnalisme.

[125] Ces exigences visent à maintenir le lien de confiance primordial entre les professionnels de l'industrie financière et le public. Cette industrie est hautement réglementée car cette confiance du public est fragile. On a tous été témoins des récents scandales financiers.

[126] Le Comité de discipline est témoin du vieillissement de la population et du besoin grandissant du public d'assurer leur retraite par des conseils prodigués par des professionnels honnêtes, loyaux, compétents et qui ont à cœur d'agir avec professionnalisme.

[127] La profession financière est noble car elle protège les labeurs du passé tout en regardant vers l'avenir. Son prestige n'a d'égal que son haut niveau de responsabilité et de sa capacité de protéger les clients et principalement ceux qui sont les plus vulnérables.

[128] La Cour du Québec nous enseigne que le conflit d'intérêts est un conflit moral que la déontologie cherche justement à réprimer. Le professionnel ne peut se placer dans une situation où son intérêt personnel faussera son jugement et minera son indépendance. Une telle prohibition vise à la fois la protection du client et l'intérêt public. Voici un passage éloquent de l'honorable juge Serge Champoux dans le dossier Lévesque c. Giroux :

[42] Le " conflit d'intérêts " à savoir le conflit moral que la déontologie vise à réprimer est justement celui par lequel le professionnel est susceptible de voir son jugement affecté, dans ses conseils ou sa conduite en général des affaires confiées par son client, entre ses intérêts propres et ceux de son client.

[43] Le but de ces dispositions déontologiques, celui qui est toujours central en semblable matière, est la protection du public. Il est inévitable que le professionnel dont les intérêts personnels ne sont aucunement en jeu protégera plus ou mieux ou encore risque fortement de protéger plus ou mieux les intérêts du public et de ses clients que celui qui doit composer avec le choix constant entre le conseil favorable au client et celui favorable à ses propres intérêts.

[129] Le conflit d'intérêts s'interprète évidemment au moment de la souscription.

[130] Une relation d'amitié rend le risque de conflit d'intérêts encore plus problématique car la relation de confiance rend le client encore plus vulnérable.

[131] À l'égard des chefs 1, 2, 3, 4, 8 et 9, il est utile de rappeler les faits suivants qui ont été mis en preuve :

- Les clients sont des personnes âgées;
- La quasi-totalité des clients sont d'origine hongroise;
- La majorité des clients n'ont plus d'enfants ou ont été délaissés par eux;
- La plupart des clients sont décédés;
- Les clients avaient une relation de confiance avec l'intimé;
- Les gestes posés ne sont pas totalement désintéressés;

- À l'égard de la cliente ITM, l'intimé l'a connue au début des années quatre-vingt-dix. Il l'a connue à l'église alors qu'il était « à la recherche d'emploi, de toutes sortes d'opportunités, juste pour gagner un peu d'argent, c'était son début au Canada » . (nous soulignons)
- L'intimé a touché des commissions. L'intimé a témoigné à l'effet suivant : « Disons tout d'abord que c'était à leur demande, c'était leur volonté de s'assurer pour certaines raisons disons, c'était, ça venait de chez eux, puis en analysant les choses, je me suis dit : Bon, je vais recevoir une commission et elle va être contente. »;
- Pour l'intimé et son épouse, l'assurance en leur faveur, était prise pour le bien des personnes âgées. Cette dernière a témoigné à l'effet qu' « Elle a décidé de prendre la police en sa faveur parce qu'elle ne voyait pas de contradiction et afin de répondre aux besoins des personnes âgées. Ces derniers cherchent l'estime de soi et il faut qu'ils s'attachent à quelque chose. Ils s'attachent à ceux qui les appellent pour prendre des nouvelles. » ;
- L'épouse de l'intimé témoigne que le capital assuré est minime et symbolique et qu'on aurait pu prendre une assurance jusqu'à un million de dollars. Elle témoigne « On a pris minimum pour les reconforter (les personnes âgées) » ;
- Le produit d'assurance offert était destiné à des personnes qui ont des problèmes d'assurabilité comme des problèmes de santé ou des maladies chroniques ;
- Quant à la cliente EK, la femme de l'intimé l'a connue à l'église hongroise. Elle souligne le fait que la communauté est de plus en plus âgée et en voie de disparition. Les membres perdent des amis et se sentent de plus en plus seuls;
- Les bénéficiaires sont souvent nommés de manière irrévocable;
- Les primes auraient été payées en majorité à même le compte conjoint de l'intimé et de son épouse, du compte conjoint de la fille de l'intimé et de son conjoint ou du compte personnel de la fille de l'intimé ;
- Pour les clients ITM, OB et BB les primes étaient payées à même le compte conjoint de l'intimé et de son épouse. Pour la cliente MN, les primes ont été payées suite au changement de bénéficiaire par la fille de l'intimé;
- L'intimé a confirmé que les déclarations des clients étaient en général préparées par lui;
- Curieusement pour le chef numéro 9, c'est le nom de jeune fille de la conjointe de l'intimé qui apparaît maintenant à savoir Pompilia Ispas. On indique un lien d'amitié pour justifier la proposition. L'assurance est d'un montant de 50 000 \$. Le propriétaire subrogé est Cécilia Prosser, le nom de femme mariée de la fille de l'intimé;
- L'intimé admet avoir préparé les déclarations des clients car ils « ne pouvaient pas écrire même correctement » ;
- Il admet de plus que leur niveau de maîtrise des langues française et anglaise était très faible;
- L'épouse de l'intimé a témoigné que le côté finance et assurance étaient expliqués par l'intimé . Elle a même demandé à son mari si cela était correct et légal. L'intimé lui aurait expliqué le côté technique;
- L'épouse de l'intimé est preneure pour une assurance de EK, ITM, OB et BB . Ces derniers sont des assurés. L'épouse de l'intimé admet qu'elle payait les primes pour l'assurance des clients EK, ITM et BB. Sa fille payait les primes pour le client OB ;
- Le capital assuré pour l'ensemble des clients est de 160 000 \$;
- L'intimé admet que son épouse et sa fille auraient reçu un capital décès de 40 000 \$ suite à ces six contrats et un retour de primes de 27 000 \$;
- Hormis le remboursement des primes avec intérêts, le gain en capital net est de 14 800 \$. Pour l'épouse de l'intimé, c'était pour elle une économie forcée pour les voyages et des vacances notamment avec sa fille. Elle témoigne « qu'un voyage en Europe ça coûte pas mal... pendant 10 ans 14 milles ça part vite » .

[132] À l'égard des chefs 5, 6 et 7, il est utile de rappeler les faits suivants :

- L'intimé témoigne qu'il a toujours posé les questions au client concernant son état de santé. Il traduisait les questions et s'assurait que le client ait bien compris ;
- À l'égard des plaintes concernant le client PR, l'intimé explique qu'il n'a pas coché correctement l'antécédent médical du client en invoquant que le dossier d'invalidité se trouvait dans une autre chemise;
- Il invoque également comme défense qu'il était trop occupé avec d'autres problèmes. Voici le passage pertinent : « j'avais beaucoup de clients, et j'ai eu beaucoup de clients, je ne me rappelle pas exactement, peut-être que j'étais trop pressé avec d'autres problèmes, je ne sais pas ... » .

[133] Ces remarques préliminaires mentionnées aux paragraphes 130 et 131 sont pertinentes pour les chefs ci-dessous.

Chef numéro 1

[134] Le chef numéro 1 est à l'effet suivant :

À Montréal, le ou vers le 11 août 2004, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de O.B. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et bénéficiaire de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

[135] La preuve démontre clairement que l'intimé a fait souscrire une police sur la vie de sa cliente OB et qu'il a désigné sa conjointe à titre de titulaire et de bénéficiaire de la police. L'intimé, dans l'exercice de ses activités à titre de représentant, a ainsi contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière en ne sauvegardant pas en tout temps son indépendance et en évitant toute situation où il serait en conflit d'intérêts.

[136] Cette conclusion est appuyée par l'ensemble de la preuve et notamment des faits mentionnés au paragraphe 130.

[137] Il est utile de rappeler qu'à l'égard du chef numéro 1 de la plainte, la pièce P-6 confirme qu'une proposition d'assurance-vie a été faite.

[138] L'assuré OB est d'origine hongroise et celui-ci avait 70 ans au moment de la souscription. L'intimé est Roumain d'origine hongroise. La conjointe de l'intimé est nommée bénéficiaire irrévocable de la police. Le montant d'assurance souscrit est de 15 000 \$.

[139] L'intimé a agi à la proposition et on indique qu'il est payé à commission . Le paiement des primes est fait par l'entremise du compte conjoint de l'intimé et de sa conjointe.

[140] Le client OB est décédé en novembre 2008. À titre de titulaire et de bénéficiaire irrévocable la conjointe de l'intimé a obtenu la somme de 15 013,97 \$. Cette somme a été déposée dans le compte conjoint de l'intimé et de son épouse.

[141] Le Comité n'a pas cru la version de l'intimé à l'effet que ce sont les clients eux-mêmes qui auraient proposé de prendre de l'assurance en faveur de sa conjointe ou de sa fille. Comment des personnes âgées, la plupart en fin de vie et comprenant peu la langue, ont pu toutes envisager une telle opération. L'intimé ne pouvait qu'être l'instigateur d'un tel arrangement visant à l'avantager lui-même et sa famille.

[142] L'amitié entre le client OB, l'intimé et sa famille n'en était pas réellement une, compte tenu du fait qu'elle n'était pas désintéressée. Un véritable ami est loyal et ne profitera pas des occasions pour s'enrichir. Il évitera de se placer en conflits d'intérêts.

[143] L'arrangement était sans risque. Dans le cas d'un décès dans les deux premières années, ils obtenaient le remboursement des primes et un rendement de 5 à 10 %. De l'épargne forcée, comme disait son épouse. Dans le cas contraire, ils pouvaient obtenir le capital décès dans son entier.

[144] Par ailleurs, le Comité est d'avis qu'il aurait pu condamner l'intimé pour avoir contrevenu aux autres articles.

[145] L'intimé n'a pas fait preuve de loyauté envers le client OB contrevenant ainsi à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

[146] L'intimé n'a pas subordonné son intérêt personnel à celui de son client. Le jugement posé dans une telle opération n'a pas été objectif, ni indépendant sans égard à son gain personnel. Il a ainsi contrevenu aux articles 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière.

[147] Dans le but d'éviter des condamnations multiples, tel qu'enseigné par la Cour suprême dans l'arrêt R. c. Kienapple, le Comité ordonnera l'arrêt conditionnel des procédures sous les autres dispositions alléguées au soutien de ce chef.

[148] L'intimé sera déclaré coupable sous le chef numéro 1.

Chef numéro 2

[149] Voici le chef numéro 2 :

À Montréal, le ou vers le 5 septembre 2004, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de I.T.M. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et bénéficiaire de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

[150] La preuve démontre clairement que l'intimé a fait souscrire une police sur la vie de sa cliente I.T.M. et qu'il a désigné sa conjointe à titre de titulaire et de bénéficiaire de la police. L'intimé, dans l'exercice de ses activités à titre de représentant, a ainsi contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière en ne sauvegardant pas en tout temps son indépendance et en évitant toute situation où il serait en conflit d'intérêts.

[151] Cette conclusion est également appuyée par l'ensemble de la preuve et notamment par les faits mentionnés au paragraphe 130.

[152] À l'égard du chef numéro 2, la proposition d'assurance qui concerne la cliente ITM a été déposée sous la pièce P-8. La femme de l'intimé est désignée à titre de propriétaire et de bénéficiaire de la police.

[153] La cliente est également d'origine hongroise et avait 80 ans au moment de la souscription.

[154] La protection demandée est de 15 000 \$. Le représentant mentionné est l'intimé et on indique que celui-ci est payé à commission.

[155] Compte tenu du fait que la cliente est décédée dans les deux ans de la souscription, la conjointe de l'intimé a reçu un montant de 4 858,45 \$ à savoir le montant des primes payées et un intérêt égal à 10 %.

[156] L'intimé a confirmé que les déclarations des clients étaient en général préparées par lui.

[157] Le Comité n'a pas cru la version de l'intimé à l'effet que ce serait ITM ou la cliente BB qui aurait proposé de prendre de l'assurance en faveur de sa conjointe. Comment une personne âgée en fin de vie aurait pu envisager une telle opération ?

L'intimé ne pouvait qu'être l'instigateur d'un tel arrangement visant à l'avantager lui-même et sa famille.

[158] L'amitié entre ITM, l'intimé et sa famille n'en était pas réellement une, compte tenu du fait qu'elle n'était pas désintéressée. Un véritable ami est loyal et ne profitera pas des occasions pour s'enrichir. Il évitera de se placer en situation de conflits d'intérêts.

[159] L'arrangement était sans risque. Dans le cas d'un décès dans les deux premières années, ils obtenaient le remboursement des primes et un rendement de 5 à 10 %. De l'épargne forcée, comme disait son épouse. Dans le cas contraire, ils pouvaient obtenir le capital décès dans son entier.

[160] Par ailleurs, le Comité est d'avis qu'il aurait pu condamner l'intimé en vertu des autres articles.

[161] L'intimé n'a pas fait preuve de loyauté envers le client OB contrevenant ainsi à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

[162] L'intimé n'a pas subordonné son intérêt personnel à celui de son client. Le jugement posé dans une telle opération n'a pas été objectif, ni indépendant sans égard à son gain personnel. Il a ainsi contrevenu aux articles 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière.

[163] Dans le but d'éviter des condamnations multiples, tel qu'enseigné par la Cour suprême dans l'arrêt R. c. Kienapple, le Comité ordonnera l'arrêt conditionnel des procédures sous les autres dispositions alléguées au soutien de ce chef.

[164] L'intimé sera déclaré coupable sous le chef numéro 2.

Chefs numéros 3 et 8

[165] Voici les chefs 3 et 8 :

3. À Montréal, le ou vers le 1er octobre 2004, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de B.B. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et sa fille bénéficiaire de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D 9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

8. À Greenfield Park, le ou vers le 19 décembre 2007, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de B.B. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et bénéficiaire de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

[166] À l'égard du chef numéro 3, la pièce P-12 a été déposée. C'est une proposition d'assurance pour la cliente BB.

[167] Cette dernière est d'origine hongroise et avait 70 ans au moment de la souscription.

[168] La protection demandée est de 10 000 \$. La bénéficiaire est la fille de l'intimé et l'on indique un lien d'amitié entre les deux. La femme de l'intimé est titulaire de la police. L'intimé agit comme représentant à la police et on indique qu'il est payé à commission. Le paiement des primes est effectué à même le compte conjoint de l'intimé et de son épouse.

[169] La pièce P-13 est une autre proposition d'assurance de la même cliente et est en lien avec le chef numéro 8. Il est indiqué que la cliente a maintenant 73 ans. L'épouse de l'intimé est titulaire de la police et est nommée bénéficiaire irrévocable. Le représentant est toujours l'intimé et la protection demandée est de 20 000 \$. Les primes sont encore une fois payées à même le compte conjoint de l'intimé et de son épouse.

[170] Suite au décès de la cliente BB, l'Industrielle Alliance a émis deux chèques. Le premier au montant de 10 004,22 \$ a été versé à Cécilia Szabo, la fille de l'intimé. Le second chèque au montant de 20 177,73 \$ au nom de l'épouse de l'intimé a été déposé au compte conjoint du couple.

[171] La preuve démontre clairement que l'intimé a fait souscrire deux polices sur la vie de sa cliente BB. Pour le chef 3, il a désigné sa conjointe à titre de titulaire et sa fille comme bénéficiaire de la police. À l'égard du chef 8, il a désigné à titre de titulaire et de bénéficiaire de la police sa conjointe. L'intimé, dans l'exercice de ses activités à titre de représentant, a ainsi contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière en ne sauvegardant pas en tout temps son indépendance et en évitant toute situation où il serait en conflit d'intérêts.

[172] Le Comité a tenu compte de l'ensemble de la preuve et notamment des faits mentionnés au paragraphe 130.

[173] Encore une fois, le Comité n'a pas cru la version de l'intimé à l'effet que ce serait la cliente BB qui aurait proposé de prendre de l'assurance en faveur de sa conjointe ou de sa fille. Comment des personnes âgées, la

plupart en fin de vie et comprenant peu la langue, ont pu toutes envisager une telle opération. L'intimé ne pouvait qu'être l'instigateur d'un tel arrangement visant à l'avantager lui-même et sa famille.

[174] L'amitié entre la cliente BB, l'intimé et sa famille n'en était pas réellement une, compte tenu du fait qu'elle n'était pas désintéressée. Un véritable ami est loyal et ne profitera pas des occasions pour s'enrichir. Il évitera de se placer en conflits d'intérêts.

[175] L'arrangement était sans risque. Dans le cas d'un décès dans les deux premières années, ils obtenaient le remboursement des primes et un rendement de 5 à 10 %. De l'épargne forcée, comme disait son épouse. Dans le cas contraire, ils pouvaient obtenir le capital décès dans son entier.

[176] Par ailleurs, le Comité est d'avis qu'il aurait pu condamner l'intimé en vertu des autres articles.

[177] L'intimé n'a pas fait preuve de loyauté envers la cliente BB contrevenant ainsi à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

[178] L'intimé n'a pas subordonné son intérêt personnel à celui de sa cliente. Le jugement posé dans une telle opération n'a pas été objectif, ni indépendant sans égard à son gain personnel. Il a ainsi contrevenu aux articles 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière.

[179] Dans le but d'éviter des condamnations multiples, tel qu'enseigné par la Cour suprême dans l'arrêt R. c. Kienapple, le Comité ordonnera l'arrêt conditionnel des procédures sous les autres dispositions alléguées au soutien de ce chef.

[180] L'intimé sera déclaré coupable sous les chefs numéros 3 et 8.

Chef numéro 4

[181] Voici le chef numéro 4 :

4. À Longueuil, le ou vers le 7 mai 2007, l'intimé a fait céder la propriété de la police [...] sur la vie de M.N. et désigné sa fille à titre de titulaire et bénéficiaire irrévocable de cette police, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

[182] À l'égard du chef numéro 4, la pièce P-17 a été déposée. Il s'agit d'une proposition d'assurance pour la cliente MN. Les bénéficiaires de la police étaient au départ ses héritiers légaux. La police est une assurance-vie universelle pour une protection de 50 000 \$. Le représentant était dès le départ l'intimé lorsque la cliente a contracté cette police à l'âge de 80 ans.

[183] On remarque à la pièce P-18, qu'un transfert de propriété de la police a été effectué en mai 2007. Le représentant est toujours l'intimé. La propriété de la police est transférée à la fille de l'intimé. La fille de l'intimé est titulaire de la police et bénéficiaire irrévocable.

[184] La preuve démontre clairement que l'intimé a fait céder une police sur la vie de sa cliente MN et qu'il a désigné sa fille à titre de titulaire et de bénéficiaire irrévocable de cette police. L'intimé, dans l'exercice de ses activités à titre de représentant, a ainsi contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière en ne sauvegardant pas en tout temps son indépendance et en évitant toute situation où il serait en conflit d'intérêts.

[185] Afin d'arriver à cette conclusion le Comité a tenu compte de l'ensemble de la preuve et notamment des faits mentionnés au paragraphe 130.

[186] Encore une fois, le Comité n'a pas cru la version de l'intimé à l'effet que ce serait la cliente elle-même qui aurait proposé de prendre de l'assurance en faveur de sa fille. Comment des personnes âgées, la plupart en fin de vie et comprenant peu la langue, ont pu toutes envisager une telle opération. L'intimé ne pouvait qu'être l'instigateur d'un tel stratagème visant à l'avantager lui-même et sa famille.

[187] L'amitié entre les personnes âgées, l'intimé et sa famille n'en était pas réellement une, compte tenu du fait qu'elle n'était pas désintéressée. Un véritable ami est loyal et ne profitera pas des occasions pour s'enrichir. Il évitera de se placer en situation de conflits d'intérêts.

[188] L'arrangement était sans risque. Dans le cas d'un décès dans les deux premières années, ils obtenaient le remboursement des primes et un rendement de 5 à 10 %. De l'épargne forcée, comme disait son épouse. Dans le cas contraire, ils pouvaient obtenir le capital décès dans son entier.

[189] Par ailleurs, le Comité est d'avis qu'il aurait pu condamner l'intimé en vertu des autres articles.

[190] L'intimé n'a pas fait preuve de loyauté envers la cliente MN contrevenant ainsi à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

[191] L'intimé n'a pas subordonné son intérêt personnel à celui de sa cliente. Le jugement posé dans une telle opération n'a pas été objectif, ni indépendant sans égard à son gain personnel. Il a ainsi contrevenu aux articles 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière.

[192] Dans le but d'éviter des condamnations multiples, tel qu'enseigné par la Cour suprême dans l'arrêt R. c. Kienapple, le Comité ordonnera l'arrêt conditionnel des procédures sous les autres dispositions alléguées au soutien de ce chef.

[193] L'intimé sera déclaré coupable sous le chef numéro 4

Chefs numéros 5, 6 et 7

[194] Voici les chefs 5, 6 et 7 :

5 . À Montréal, le ou vers le 15 septembre 2007, l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur sur la demande de remise en vigueur du contrat [...] en indiquant que P.R. n'avait pas consulté un médecin et n'avait pas été invalide plus de deux semaines au cours des 12 mois précédents, contrevenant ainsi aux articles 16, 23 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 34 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

6 . À Côte St-Luc, le ou vers le 24 octobre 2007, l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur sur la demande de remise en vigueur du contrat [...] en indiquant que P.R. n'avait pas consulté un médecin et n'avait pas été invalide plus de deux semaines au cours des 12 mois précédents, contrevenant ainsi aux articles 16, 23 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 34 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

7 . À Côte St-Luc, le ou vers le 14 novembre 2007, l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur sur la demande de remise en vigueur du contrat [...] en indiquant que P.R. n'avait pas consulté de médecin depuis 5 ans ni souffert d'invalidité, contrevenant ainsi aux articles 16, 23 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 34 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

[195] À l'égard des chefs 5, 6 et 7, la pièce P-24 a été déposée. Il s'agit d'un formulaire de réclamation du client PR pour une police d'assurance invalidité. Le client a répondu dans ce formulaire qu'il est incapable de travailler. La période d'invalidité prévue par le médecin est de trois mois. Le document est signé le 9 janvier 2007 par l'intimé à titre de témoin et par le client.

[196] À la pièce P-25, qui est relatif au chef 5, nous constatons une demande de remise en vigueur qui a été faite à l'égard d'une autre police, à savoir une police maladie grave. Cette demande, datée du 15 septembre 2007, est signée par l'intimé et le client. On mentionne à ce document que le client n'a pas rencontré de médecin et qu'il n'a pas été invalide ou qu'il ne s'est pas absenté de son travail pour plus de deux semaines pour des raisons de santé. Interrogé par l'enquêteur à ce sujet, l'intimé aurait prétexté un oubli.

[197] À l'égard du chef numéro 6, la pièce P-26 a été déposée. Il s'agit d'une nouvelle demande de remise en vigueur datée du 24 octobre 2007. Encore une fois, on répond non aux questions médicales. On n'a pas eu de

problème de santé au cours de la dernière année ou rencontré un médecin. La demande est signée par le client PR et par l'intimé à titre de témoin.

[198] La pièce P-27 est en lien avec le chef numéro 7 . Il s'agit d'un formulaire pour un ajout de protection daté du 14 novembre 2007. Le client répond par la négative aux questions à savoir si le client a rencontré un médecin ou s'il y eu invalidité ou absence du travail. L'intimé signe comme témoin.

[199] À l'égard des plaintes concernant le client PR, le Comité est d'avis que l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur en indiquant que le client n'avait pas consulté de médecin et qu'il n'avait pas été invalide. Le fait de traduire les questions et de s'assurer que le client a bien compris et de reproduire les réponses qu'on sait fausses n'est pas suffisant. Il est inconcevable que l'intimé n'ait pas de souvenir d'événements aussi contemporains. Les trois chefs se sont déroulés sur une très courte période.

[200] Le Comité est d'avis que l'intimé a contrevenu à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers en fournissant des informations inexactes à l'assureur. Il n'a pas agi avec compétence et professionnalisme.

[201] Cette conclusion est basée sur l'ensemble de la preuve et notamment sur les faits mentionnés au paragraphe 131.

[202] L'intimé a témoigné à l'effet qu'il n'a pas coché correctement l'antécédent médical du client en invoquant que le dossier d'invalidité se trouvait dans une autre chemise. Voici le passage pertinent :

« O.K. Ça s'est produit parce que le dossier d'invalidité se trouvait dans une autre chemise. Étant donné que j'avais beaucoup de clients, et j'ai eu beaucoup de clients, je ne me rappelle pas exactement, peut-être que j'étais trop pressé avec d'autres problèmes, je ne sais pas... » .

[203] Bien que le Comité considère que l'intimé savait que les renseignements étaient faux, la défense de l'intimé de ne pas avoir tenu convenablement ses dossiers est une bien piètre excuse.

[204] Par ailleurs, le Comité est d'avis qu'il aurait pu condamner l'intimé en vertu des autres articles.

[205] L'intimé n'a pas transmis tous les renseignements véridiques concernant le client à l'établissement auquel il est rattaché contrevenant ainsi à l'article 23 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

[206] Il n'a pas non plus transmis à l'assureur les renseignements véridiques qu'il est d'usage de lui fournir contrevenant ainsi à l'article 34 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière.

[207] Finalement, l'article 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière stipule que le représentant ne doit pas exercer ses activités de manière négligente.

[208] Dans le but d'éviter des condamnations multiples, tel qu'enseigné par la Cour suprême dans l'arrêt R. c. Kienapple , le Comité ordonnera l'arrêt conditionnel des procédures sous les autres dispositions alléguées au soutien de ces chefs.

[209] L'intimé sera déclaré coupable sous les chefs numéros 5, 6 et 7.

Chef numéro 9

[210] Voici le chef numéro 9 :

À Montréal, le ou vers le 19 octobre 2011, l'intimé a fait souscrire la police [...] sur la vie de E.K. et désigné sa conjointe à titre de titulaire et bénéficiaire de cette police et sa fille à titre de titulaire subrogé, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 18, 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3).

[211] L'ensemble de la preuve démontre clairement que l'intimé a fait souscrire une police sur la vie de sa cliente E.K. et qu'il a désigné sa conjointe à titre de titulaire et de bénéficiaire de la police et sa fille à titre de titulaire subrogé. L'intimé, dans l'exercice de ses activités à titre de représentant, a ainsi contrevenu à l'article 18 du Code de

déontologie de la Chambre de la sécurité financière en ne sauvegardant pas en tout temps son indépendance et en évitant toute situation où il serait en conflit d'intérêts.

[212] Cette conclusion est basée sur l'ensemble de la preuve, des pièces P-21 à P-23 et notamment sur les faits mentionnés au paragraphe 130.

[213] De manière plus spécifique à l'égard du chef 9 de la plainte, la pièce P-20, à savoir une proposition d'assurance qui concerne la cliente EK, a été déposée.

[214] La cliente, qui est également d'origine hongroise, a 80 ans au moment de la souscription.

[215] La bénéficiaire irrévocable est Pompilia Ispas. Curieusement, c'est le nom de jeune fille de la conjointe de l'intimé qui apparaît maintenant. L'assurance est d'un montant de 50 000 \$. Le propriétaire subrogé est Cécilia Prosser, le nom de femme mariée de la fille de l'intimé.

[216] La cliente EK a confirmé par écrit cet arrangement en soulignant que celui-ci découlait de services rendus. Elle ajoute cependant : « the only reason of this agreement is to support the life insurance application (required by the financial advisor) ».

[217] Un chèque de 17 779,64 \$ a été fait au nom de Pompilia Ispas suite au décès de la cliente. Le montant est moins élevé que prévu compte tenu du fait que la cliente est décédée dans les deux ans de la souscription. Le chèque a été déposé dans le compte conjoint de l'intimé et de son épouse.

[218] Encore une fois, le Comité n'a pas cru la version de l'intimé à l'effet que ce serait la cliente EK ou la cliente BB qui aurait proposé de prendre de l'assurance en faveur de sa conjointe. Comment des personnes âgées, la plupart en fin de vie et comprenant peu la langue, ont pu toutes envisager une telle opération. L'intimé ne pouvait qu'être l'instigateur d'un tel arrangement visant à l'avantager lui-même et sa famille.

[219] L'amitié entre EK, l'intimé et sa famille n'en était pas réellement une, compte tenu du fait qu'elle n'était pas désintéressée. Un véritable ami est loyal et ne profitera pas des occasions pour s'enrichir. Il évitera de se placer en conflits d'intérêts.

[220] L'arrangement était sans risque. Dans le cas d'un décès dans les deux premières années, ils obtenaient le remboursement des primes et un rendement de 5 à 10 %. De l'épargne forcée, comme disait son épouse. Dans le cas contraire, ils pouvaient obtenir le capital décès dans son entier.

[221] Par ailleurs, le Comité est d'avis qu'il aurait pu condamner l'intimé en vertu des autres articles.

[222] L'intimé n'a pas fait preuve de loyauté envers la cliente EK contrevenant ainsi à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

[223] L'intimé n'a pas subordonné son intérêt personnel à celui de sa cliente. Le jugement posé dans une telle opération n'a pas été objectif, ni indépendant sans égard à son gain personnel. Il a ainsi contrevenu aux articles 19 et 20 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière.

[224] Dans le but d'éviter des condamnations multiples, tel qu'enseigné par la Cour suprême dans l'arrêt R. c. Kienapple, le Comité ordonnera l'arrêt conditionnel des procédures sous les autres dispositions alléguées au soutien de ce chef.

[225] L'intimé sera déclaré coupable sous le chef numéro 9.

PAR CES MOTIFS, le Comité de discipline :

RÉITÈRE ORDONNER la non-divulgateion, la non-diffusion et la non-publication des noms et de tout renseignement de nature personnelle et économique relatif aux consommateurs visés par la plainte ;

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 1, pour avoir contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 2, pour avoir contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 3, pour avoir contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 4, pour avoir contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 5, pour avoir contrevenu à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2),

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 6, pour avoir contrevenu à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2),

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 7, pour avoir contrevenu à l'article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2),

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 8, pour avoir contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

DÉCLARE l'intimé coupable sous le chef d'accusation 9, pour avoir contrevenu à l'article 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 3);

ORDONNE l'arrêt conditionnel des procédures sous les autres dispositions alléguées au soutien de ces chefs;

CONVOQUE les parties avec l'assistance du secrétaire du Comité de discipline à une audition sur sanction.

(s) Alain Gélinas _____

Me Alain Gélinas

Président du comité de discipline

(s) Serge Lafrenière _____

M. Serge Lafrenière, Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

(s) Bruno Therrien _____

M. Bruno Therrien, Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

Me Valerie Déziel

BÉLANGER LONGTIN, s.e.n.c.r.l.

Procureurs de la partie plaignante

Me Dimitrinka V. Saykova

Procureure de la partie intimée

Dates d'audience : Le 13 juillet 2015 et le 2 septembre 2015

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
A.I.S. RESOURCES LIMITED	20160014653-1	2016-07-27	800,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
AMERICAN EXPRESS CANADA CREDIT CORPORATION	20160014660-1	2016-07-27	1 400,00 \$
CORPORATION CAPITAL QUINTO REAL	20160014663-1	2016-07-27	200,00 \$
CORPORATION MINIERE CYPRIUM	20160014659-1	2016-07-27	3 000,00 \$
EMGOLD MINING CORPORATION	20160014654-1	2016-07-27	200,00 \$
FOUNTAIN ASSET CORP.	20160014661-1	2016-07-27	200,00 \$
MOBI724 GLOBAL SOLUTIONS INC.	20160014662-1	2016-07-27	200,00 \$
STELLAR ORAFRIQUE INC.	20160014658-1	2016-07-27	10 000,00 \$
VVC EXPLORATION CORPORATION	20160014657-1	2016-07-27	200,00 \$
9342-8530 QUEBEC INC.	20160014655-1	2016-07-27	200,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
CANTIN, NICOLAS	EXPLORATION KHALKOS INC.	20160014995-1	2016-07-28	200,00 \$
LEMAIRE, ALAIN	BORALEX INC.	20160014991-1	2016-07-28	700,00 \$
MITCHELL, RAYMOND	METAUX DNI INC.	20160014996-1	2016-07-28	1 500,00 \$
PATERSON, G. SCOTT	LABORATOIRES ENGAGEMENT INC.	20160014992-1	2016-07-28	700,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Les Mines J.A.G. Ltée

Le 4 août 2016

Les Mines J.A.G. Ltée (« l'émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec (la « législation »)

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (le décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les états financiers annuels audités, le rapport de gestion annuel et l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 des documents exigés en vertu des Parties 4 et 5 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);
 - l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 exigée en vertu de la Partie 4 du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »);
 - le rapport financier intermédiaire non audité et le rapport de gestion intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2016 des documents exigés en vertu des Parties 4 et 5 du Règlement 51-102;
 - l'attestation des documents intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2016 exigée en vertu de la Partie 5 du Règlement 52-109.
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le *Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease trade Orders in Multiple Jurisdictions*, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Le décideur estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :
 - a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
 - b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Josée Deslauriers
Directrice de la conformité - émetteurs et initiés
MHA/jfl

Décision n°: 2016-CEI-0002

6.5.2 Révocations d'interdiction

Les Mines J.A.G. Ltée

Révoque la décision d'interdiction 2016-IC-0089, prononcée le 19 mai 2016, limitée à Yvon Boisselle, Claude Clément, Achille Eugène Desmarais, André Duquenne, Pierre Gévry, Claude Michaud et Benoit Salvas d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Les Mines J.A.G. Ltée au motif qu'une interdiction d'opérations sur valeurs visant Les Mines J.A.G. Ltée, ses porteurs de titres, tous les courtiers et leurs représentants, ainsi que toute personne a été prononcée le 4 août 2016.

La révocation est prononcée le 4 août 2016.

Décision n°: 2016-CEI-0003

Nuinsco Resources Limited

Révoque la décision 2016-IC-0096, prononcée le 24 mai 2016, adressée à Nuinsco Resources Limited, à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur au motif que celui-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 5 août 2016.

Décision n°: 2016-CEI-0004

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds omniresponsable FMOQ	4 août 2016	Québec
Catégorie producteurs d'énergie UITF Catégorie exploitants et producteurs aurifères UITF Fonds FPI mondial UITF	9 août 2016	Ontario
First Asset Cambridge Core Canadian Equity ETF First Asset Cambridge Core U.S. Equity ETF	9 août 2016	Ontario
Fonds de placement immobilier RioCan	3 août 2016	Ontario
Genworth MI Canada Inc.	3 août 2016	Ontario
Gran Tierra Energy Inc.	2 août 2016	Alberta
INFOR Acquisition Corp.	9 août 2016	Ontario
Pure Industrial Real Estate Trust	3 août 2016	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont

réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Artis Real Estate Investment Trust	8 août 2016	Manitoba
Catégorie de croissance de dividendes canadiens Manuvie (<i>auparavant, Catégorie de dividendes canadiens de croissance Standard Life</i>)	4 août 2016	Ontario
Fonds de croissance de dividendes canadiens Manuvie (<i>auparavant, Fonds de dividendes canadiens de croissance Standard Life</i>)		
Catégorie de revenu de dividendes canadiens Manuvie (<i>auparavant, Catégorie de revenu de dividendes Standard Life</i>)		
Fonds de revenu de dividendes canadiens Manuvie (<i>auparavant, Fonds de revenu de dividendes Standard Life</i>)		
Catégorie ciblée canadienne Manuvie		
Fonds ciblé canadien Manuvie		
Catégorie de placements canadiens Manuvie		
Fonds de placements canadiens Manuvie		
Catégorie d'occasions canadiennes Manuvie		
Fonds d'occasions canadiennes Manuvie		
Catégorie de titres canadiens Manuvie		
Fonds de titres canadiens Manuvie		
Catégorie de revenu de dividendes Manuvie		
Fonds de revenu de dividendes Manuvie		
Catégorie d'occasions de croissance Manuvie		
Fonds d'occasions de croissance Manuvie		
Catégorie de revenus privilégiés Manuvie		
Catégorie d'options d'achat d'actions américaines couvertes Manuvie (<i>auparavant, Catégorie d'occasions américaines Manuvie</i>)		
Fonds d'options d'achat d'actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<p>américaines couvertes Manuvie (auparavant, Fonds valeur Manuvie)</p> <p>Catégorie d'actions américaines toutes capitalisations Manuvie</p> <p>Fonds d'actions américaines toutes capitalisations Manuvie</p> <p>Catégorie de revenu de dividendes américains Manuvie (auparavant, Catégorie de dividendes américains Manuvie)</p> <p>Fonds de revenu de dividendes américains Manuvie (auparavant, Fonds de dividendes US de croissance Standard Life)</p> <p>Fonds de revenu de dividendes américains Manuvie – Enregistré (auparavant, Fonds de dividendes américains Manuvie – Enregistré)</p> <p>Fonds d'actions américaines toutes capitalisations en dollars US Manuvie</p> <p>Fonds d'actions américaines Manuvie</p> <p>Fonds d'occasions américaines Manuvie</p> <p>Catégorie des marchés émergents Manuvie (auparavant, Catégorie de dividendes de marchés émergents Standard Life)</p> <p>Fonds des marchés émergents Manuvie (auparavant, Fonds de dividendes de marchés émergents Standard Life)</p> <p>Fonds ciblé mondial toutes capitalisations Manuvie</p> <p>Catégorie de dividendes mondiaux Manuvie</p> <p>Fonds de dividendes mondiaux Manuvie</p> <p>Catégorie de croissance de dividendes mondiaux Manuvie (auparavant, Catégorie de dividendes mondiaux de croissance Standard Life)</p> <p>Fonds de croissance de dividendes mondiaux Manuvie (auparavant, Fonds de dividendes mondiaux de croissance Standard Life)</p> <p>Catégorie d'actions mondiales Manuvie</p> <p>Catégorie d'actions mondiales sans</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
restriction Manuvie (<i>auparavant, Catégorie d'actions mondiales Standard Life</i>)		
Fonds d'actions mondiales sans restriction Manuvie (<i>auparavant, Fonds d'actions mondiales Standard Life</i>)		
Fonds mondial à petite capitalisation Manuvie		
Fonds ciblé international Manuvie		
Fonds d'appréciation d'actions internationales Manuvie		
Catégorie de placement international Manuvie		
Fonds de placement international Manuvie		
Catégorie d'actions asiatiques Manuvie		
Catégorie Chine Manuvie		
Catégorie mondiale d'infrastructures Manuvie		
Fonds mondial d'infrastructures Manuvie		
Catégorie immobilier mondial sans restriction Manuvie (<i>auparavant, Catégorie immobilier mondial Manuvie</i>)		
Fonds immobilier mondial sans restriction Manuvie (<i>auparavant, Fonds immobilier mondial Standard Life</i>)		
Fonds équilibré canadien Manuvie		
Catégorie équilibrée d'actions canadiennes Manuvie		
Catégorie de revenu mensuel canadien Manuvie (<i>auparavant, Catégorie de revenu mensuel Standard Life</i>)		
Fonds de revenu mensuel canadien Manuvie (<i>auparavant, Fonds de revenu mensuel Standard Life</i>)		
Catégorie équilibrée d'occasions canadiennes Manuvie		
Fonds équilibré d'occasions canadiennes Manuvie		
Fonds de revenu prudent Manuvie (<i>auparavant, Fonds de revenu diversifié Standard Life</i>)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie à revenu mensuel élevé Manuvie		
Fonds à revenu mensuel élevé Manuvie		
Fonds tactique de revenu Manuvie (auparavant, Fonds de revenu tactique Standard Life)		
Fonds équilibré à rendement stratégique Manuvie		
Fonds à revenu mensuel élevé américain non couvert Manuvie (auparavant, Fonds de revenu mensuel US Standard Life)		
Fonds équilibré à rendement stratégique en dollars US Manuvie		
Fonds à revenu mensuel élevé américain Manuvie		
Portefeuille de revenu diversifié Manuvie		
Fonds de placements diversifiés Manuvie		
Fonds de stratégies diversifiées Manuvie		
Fonds équilibré mondial Manuvie		
Fonds équilibré d'actions mondiales à petite capitalisation Manuvie		
Fonds équilibré mondial à rendement stratégique Manuvie		
Fonds Combiné de dividendes stratégique Manuvie		
Catégorie équilibrée d'appréciation Manuvie		
Fonds équilibré d'appréciation Manuvie		
Fonds d'occasions de rendement Manuvie		
Fonds d'achats périodiques Manuvie		
Fonds monétaire Manuvie		
Fonds d'obligations à court terme Manuvie		
Catégorie de rendement à court terme Manuvie		
Fonds obligations Manuvie		
Fonds d'obligations canadiennes Plus Manuvie		
Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Manuvie (auparavant, Fonds d'obligations de sociétés Standard Life)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'obligations de sociétés Manuvie		
Fonds de revenu à taux variable Manuvie		
Fonds d'obligations à rendement élevé Manuvie		
Fonds de revenu à taux variable en dollars US Manuvie		
Fonds tactique de titres de créance américains Manuvie		
Fonds d'obligations asiatiques à rendement global Manuvie		
Fonds de titres de créance des marchés émergents Manuvie		
Fonds tactique de titres de créance mondiaux Manuvie		
Fonds à revenu stratégique Manuvie		
Fonds stratégique d'obligations mondiales de première qualité Manuvie		
Fonds à revenu stratégique en dollars US Manuvie		
Portefeuille Sécuritaire Simplicité Manuvie		
Portefeuille Modéré Simplicité Manuvie		
Portefeuille Équilibré Simplicité Manuvie		
Portefeuille Équilibré mondial Simplicité Manuvie		
Portefeuille Croissance Simplicité Manuvie		
Portefeuille Sécuritaire Portrait Manuvie (<i>aparavant, Portefeuille conservateur Standard Life</i>)		
Portefeuille Modéré Portrait Manuvie (<i>aparavant, Portefeuille modéré Standard Life</i>)		
Portefeuille Croissance Portrait Manuvie (<i>aparavant, Portefeuille de croissance Standard Life</i>)		
Catégorie Portefeuille Croissance Portrait Manuvie (<i>aparavant, Catégorie portefeuille de croissance Standard Life</i>)		
Portefeuille Revenu et croissance de dividendes Portrait Manuvie (<i>aparavant, Portefeuille de dividendes de croissance et</i>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<i>de revenu Standard Life)</i>		
Catégorie Portefeuille Revenu et croissance de dividendes Portrait Manuvie <i>(auparavant, Catégorie portefeuille de dividendes de croissance et de revenu Standard Life)</i>		
Portefeuille Audacieux Portrait Manuvie <i>(auparavant, Portefeuille audacieux Standard Life)</i>		
Portefeuille de revenu équilibré Leaders Manuvie		
Portefeuille de croissance équilibrée Leaders Manuvie		
Portefeuille d'occasions Leaders Manuvie		
Mandat privé Actions canadiennes Manuvie		
Mandat privé Revenu de dividendes Manuvie		
Mandat privé Actions mondiales Manuvie		
Fiducie privée Actions internationales Manuvie		
Mandat privé Actions américaines Manuvie		
Mandat privé Équilibré d'actions Manuvie		
Fiducie privée Équilibré à revenu Manuvie		
Mandat privé Équilibré canadien Manuvie		
Fiducie privée Croissance et revenu canadiens Manuvie		
Fiducie privée Équilibré mondial Manuvie		
Fiducie privée Équilibré américain Manuvie		
Fiducie privée Valeur Équilibré américain Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe canadien Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe de sociétés Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe mondial Manuvie		
Fiducie privée Marché monétaire Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe américain Manuvie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds mondial de dividendes Clearpoint	4 août 2016	Ontario
Genworth MI Canada Inc.	9 août 2016	Ontario
Gran Tierra Energy Inc.	5 août 2016	Alberta
Precision Drilling Corporation	5 août 2016	Alberta
Student Transportation Inc.	9 août 2016	Ontario
TORC Oil & Gas Ltd.	9 août 2016	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions canadiennes Banque Nationale (séries Investisseurs, Conseillers, F et O)	9 août 2016	Québec
Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI (séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect revenu (séries Conseillers, E, F et O)		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré (séries Conseillers, E, F, F5, O et T5)		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect actions canadiennes (séries Conseillers, E, F, F5, O et T5)		- Nunavut
Fonds d'actions mondiales Banque Nationale	3 août 2016	Québec

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(séries Investisseurs, Conseillers, F, F5, O, T5 et R) Fonds indiciel américain Banque Nationale (séries Investisseurs, O et R) Fonds indiciel international Banque Nationale (séries Investisseurs, O et R)		- Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds d'actions internationales Brandes Fonds d'actions canadiennes Sionna Fonds d'actions globales Brandes Fonds d'opportunités mondiales Brandes Fonds de valeur des marchés émergents Brandes Fonds en gestion commune privé d'actions canadiennes Sionna Catégorie d'actions globales Brandes	5 août 2016	Ontario
Fonds d'actions mondiales Primerica Fonds équilibré canadien de croissance Primerica Fonds équilibré mondial de croissance Primerica Fonds équilibré à rendement Primerica Fonds de revenu Primerica Fonds du marché monétaire canadien Primerica	3 août 2016	Ontario
Fonds Fidelity Revenu stratégique - Devises neutres Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial - Devises neutres	5 août 2016	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 août 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 août 2016	19 octobre 2015
Banque de Montréal	3 août 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	4 août 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	5 août 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	5 août 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	3 août 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	4 août 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	5 août 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 août 2016	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	9 août 2016	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	5 août 2016	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	3 août 2016	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	1 ^{er} août 2016	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	1 ^{er} août 2016	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	1 ^{er} août 2016	21 janvier 2016
Bell Canada	9 août 2016	14 novembre 2014
Brookfield Renewable Partners ULC	9 août 2016	12 mai 2015
First Capital Realty Inc.	8 août 2016	9 octobre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 août 2016	19 décembre 2014

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle-Écosse	9 août 2016	19 décembre 2014
La Banque Toronto-Dominion	8 août 2016	13 juin 2016
Pembina Pipeline Corporation	8 août 2016	18 mars 2015
Pipelines Enbridge inc.	4 août 2016	21 avril 2016
Pipelines Enbridge inc.	4 août 2016	21 avril 2016

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
1928257 Alberta Ltd.	2016-05-24	608 000 \$
Adamera Minerals Corp.	2016-06-20	600 000 \$
Aetna Inc.	2016-06-09	123 334 548 \$
Americas Silver Corporation	2016-06-14	6 236 310 \$
Artefacts Virtuels Inc.	2016-06-08, 2016-06-11 et 2016-06-14	29 500 \$
Avivagen Inc.	2016-06-01	3 600 000 \$
Banque de Montréal	2016-06-15	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2016-06-09	2 644 611 \$
Banque Royale du Canada	2016-06-09	2 644 611 \$
Banque Royale du Canada	2016-06-09	2 644 611 \$
Barclays Bank PLC	2016-06-14	150 000 \$
BMW Canada Inc.	2016-06-15	599 871 000 \$
Château Mont Sainte-Anne Inc.	2016-06-21	115 800 \$
Château Mont Sainte-Anne Inc.	2016-07-12	228 000 \$
Citigroup Inc.	2016-03-30	100 348 175 \$
Citigroup Inc.	2016-05-02	32 558 898 \$
CPPIB Capital Inc.	2016-06-10	360 785 047 \$
EEestor Corporation	2016-06-15	2 550 250 \$
Emera Incorporated	2016-06-16	500 000 000 \$
Encanto Potash Corp.	2016-06-03	955 868 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Enerdynamic Hybrid Technologies Corp.	2016-06-17	2 125 000 \$
Exploration Khalkos Inc.	2016-06-22	261 302 \$
Fairmont Resources Inc.	2016-06-08	480 000 \$
Fancamp Exploration Ltd.	2016-06-08	144 620 \$
Fiera Properties CORE Private LP	2016-06-10	58 010 000 \$
Gaming & Leisure Properties, Inc.	2016-04-28	22 579 200 \$
Gaz Métro inc.	2016-05-24	100 000 000 \$
Grand Renewable Solar LP	2016-06-09	422 701 000 \$
Great Quest Fertilizer Ltd.	2016-02-16	284 404 \$
Integra Gold Corp.	2016-06-02	28 126 550 \$
IRIS, Le Groupe Visuel (1990) inc.	2015-11-30	310 000 \$
IRIS, Le Groupe Visuel (1990) inc.	2015-12-31	180 000 \$
IRIS, Le Groupe Visuel (1990) inc.	2015-12-31	670 000 \$
KFC Holding Co., Pizza Hut Holdings, LLC and Taco Bell of America, LLC	2016-06-16	92 936 687 \$
LendingArch Financial Inc.	2016-06-13, 2016-06-15 et 2016-06-16	373 258 \$
Les propriétés Génius Ltée	2016-05-30 et 2016-06-03	426 000 \$
Les Ressources Komet inc.	2016-06-13	802 870 \$
MedX Health Corp.	2016-06-06	560 400 \$
OmniArch Global Bond Corporation	2016-06-01	562 200 \$
PharmaCielo Ltd.	2016-05-25	9 367 639 \$
PRCL Research Inc.	2014-05-06 et 2014-05-07	4 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ProMetic Sciences de la Vie inc.	2016-05-25	5 957 506 \$
Ressources Cartier inc.	2016-06-09 et 2016-06-13	416 500 \$
Ressources Explor inc.	2016-06-01	34 000 \$
Ressources Minières Radisson inc.	2016-06-06	272 500 \$
Ressources Minières Vanstar Inc.	2016-06-01	57 000 \$
Sage Gold Inc.	2016-06-07	280 500 \$
Secure Capital MIC Inc.	2016-06-01, 2016-06-06 et 2016-06-09	331 243 \$
Sinai Health System	2016-06-09	200 000 000 \$
Siyata Mobile Inc.	2016-06-10	2 904 900 \$
Société minière Aurvista	2016-05-30	1 097 880 \$
Stellar OrAfrique inc.	2016-05-12	150 000 \$
Taku Gold Corp.	2016-06-20	400 000 \$
Tesla Motors, Inc.	2016-05-25	13 508 880 \$
TFS Canada Bond Series III Inc.	2016-06-15	2 625 000 \$
US Foods Holdings Corp.	2016-06-01	1 558 578 \$
Vent New Richmond S.E.C.	2016-06-03	159 444 622 \$
Viscount Mining Corp.	2016-05-31	1 225 000 \$
Voltaic Minerals Corp.	2016-05-17	234 050 \$
Walton AB Southridge Investment Corporation	2016-06-02	202 510 \$
Walton FLA Seaton Oaks Investment Corporation	2016-06-09	91 000 \$
Walton FLA Seaton Oaks Investment Corporation	2016-06-02	90 900 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Walton FLA Seaton Oaks LP	2016-06-09	124 647 \$
WPX Energy, Inc.	2016-06-06	7 268 000 \$

Information corrigée**Bulletin 28 juillet 2016 – Vol. 13, n° 30**

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Ressources Nippon Dragon inc.	2016-05-27	794 921 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Canso Bank Loan Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	7 362 000 \$
Canso Broad Corporate Bond Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	57 266 764 \$
Canso Canadian Bond Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	29 893 228 \$
Canso Coriel Investment Grade Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	48 851 525 \$
Canso Corporate and Infrastructure Debt Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	20 616 411 \$
Canso Corporate Value Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	39 3247 925 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Canso Long Term Credit Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	24 417 530 \$
Canso Private Loan Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	16 000 000 \$
Canso Short Term and Floating Rate Income Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	33 148 455 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Gran Tierra Energy Inc.

Vu la demande présentée par Gran Tierra Energy Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 juillet 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de *la Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexes au prospectus préalable de base » : les annexes au prospectus préalable de base qui ne sont pas exigées par la législation en valeurs mobilières du Québec;

« annexes aux documents intégrés par renvoi » : les annexes aux documents intégrés par renvoi préparés conformément à la Loi de 1934, lesquelles seront intégrées par renvoi au prospectus préalable de base et au supplément;

« dispense demandée » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes au prospectus préalable de base et des annexes aux documents intégrés par renvoi;

« prospectus préalable de base » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 2 août 2016, le prospectus préalable de base s'y rapportant, ainsi que toutes versions modifiées de ceux-ci;

« prospectus américain » : le prospectus préalable de base sous forme S-3 qui sera inclus au prospectus préalable de base de l'émetteur;

« supplément » : le supplément au prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 4 août 2016 visant le placement d'actions ordinaires de l'émetteur suite à la conversion de reçus de souscription que l'émetteur a placés aux États-Unis et dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2012-PDG-0059;

Vu la subdélégation de pouvoirs faite par Gilles Leclerc, surintendant des marchés de valeurs, en date du 22 juillet 2016 en faveur de Lucie J. Roy, directrice principale du financement des sociétés laquelle est valable pour la période allant du 25 au 29 juillet 2016 inclusivement;

Vu la demande visant à obtenir la dispense demandée;

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujetti en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve;
2. l'émetteur est assujetti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
3. l'émetteur deviendra un émetteur assujetti au Québec lors du dépôt du prospectus préalable de base auprès de l'Autorité;
4. l'émetteur sera dispensé de certaines obligations d'information continue prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* pourvu qu'il dépose auprès de l'Autorité tous les documents qu'il doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
5. le dépôt par l'émetteur des documents exigés en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus préalable de base;
6. le prospectus américain fera partie intégrante du prospectus préalable de base;
7. les annexes au prospectus préalable de base ont été incluses au prospectus américain et les annexes aux documents intégrés par renvoi y ont été incluses soit parce qu'elles sont exigées par la législation fédérale américaine en valeurs mobilières soit par considération de convenance et de clarté;
8. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
9. du fait de leur intégration dans le prospectus préalable de base, les annexes au prospectus préalable de base et les annexes aux documents intégrés par renvoi doivent être établies en français ou en français et en anglais;
10. en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les annexes au prospectus préalable de base n'auraient pas eu à être incluses dans le prospectus préalable de base, n'eût été leur intégration dans le prospectus américain;

11. en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les annexes aux documents intégrés par renvoi n'auraient pas eu à être intégrées dans le prospectus préalable de base, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus préalable de base des documents exigés en vertu de la Loi de 1934;
12. tous les autres documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait à Montréal, le 27 juillet 2016.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2016-SMV-0031

INFOR Acquisition Corp.

Vu la demande présentée par INFOR Acquisition Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 août 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« actions » : les actions de catégorie A à droit de vote restreint émises et en circulation de l'émetteur;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur, laquelle sera transmise aux actionnaires en vue de l'assemblée des actionnaires convoquée aux fins de l'approbation de l'opération admissible;

« opération admissible » : l'opération admissible envisagée par l'émetteur conformément aux règles régissant l'inscription des titres des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS) à la cote de la Bourse de Toronto;

« prospectus » : le prospectus provisoire de l'émetteur, lequel sera déposé auprès de l'Autorité le ou vers le 8 août 2016, le prospectus s'y rapportant, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes de l'émetteur :

1. L'émetteur est une société d'acquisition à vocation spécifique (SAVS) régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), ayant son siège social au 200, Bay Street, Royal Bank Plaza, South Tower, Suite 2350, Toronto (Ontario) M5J 2J2;

2. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
3. Le prospectus est requis en vertu des règles de la Bourse de Toronto encadrant l'opération admissible de l'émetteur;
4. Le prospectus ne vise pas un placement de titres;
5. Le prospectus sera joint à la circulaire à titre d'annexe;
6. En date du 22 juillet 2016, les porteurs véritables d'actions dont l'adresse de résidence est située au Québec détenaient collectivement moins de 2 % de la totalité des actions;

Vu les autres déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait à Montréal, le 5 août 2016.

Gilles Leclerc
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2016-SMV-0032

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
ADVANTECH MARKETING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
BANQUE DE MONTREAL	2016-01-31
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2016-01-31
BANQUE ROYALE DU CANADA	2016-01-31
CAPITAL KNOWLTON INC.	2015-12-31
DIAGNOS INC.	2015-12-31
EXPLORATION MIDLAND INC.	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS BNC	2016-01-31
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRE BMO	2016-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL BNC	2016-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL RBC	2016-01-31
FIRST TRUST SHORT DURATION HIGH YIELD BOND ETF (CAD-HEDGED)	2015-12-31
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2016-01-31
MACLOS CAPITAL INC.	2015-12-31
NEWCO BANCORP INC.	2015-12-31
OCEANIC IRON ORE CORP.	2015-12-31
PANGOLIN DIAMONDS CORP.	2015-12-31
RESSOURCES SIRIOS INC.	2015-12-31
URBANIMMERSIVE INC.	2015-12-31
YOHO RESOURCES INC.	2015-12-31
27 RED CAPITAL INC.	2015-06-30
27 RED CAPITAL INC.	2015-09-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2015-06-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2015-09-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
AIMIA INC.	2015-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
ALTUS GROUP LIMITED	2015-12-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2015-10-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2015-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2015-12-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2015-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2015-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2015-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2015-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
FORTISALBERTA INC.	2015-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2015-12-31
FORTISBC INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2015-12-31
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
HUBBAY MINERALS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2015-12-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2015-12-31
INTER PIPELINE LTD.	2015-12-31
LAKE SHORE GOLD CORP.	2015-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2015-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2015-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
MINES RICHMONT INC.	2015-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2015-12-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2015-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2015-12-31
PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.	2015-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2015-12-26
SHIRE PLC	2015-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE DH	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
SUPREMEX INC.	2015-12-31
TASEKO MINES LIMITED	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
AIMIA INC.	2015-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
ALTUS GROUP LIMITED	2015-12-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2015-10-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2015-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2015-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2015-12-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2015-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2015-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2015-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
FORTISALBERTA INC.	2015-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2015-12-31
FORTISBC INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
HUDBAY MINERALS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2015-12-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2015-12-31
INTER PIPELINE LTD.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
LAKE SHORE GOLD CORP.	2015-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2015-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2015-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
MINES RICHMONT INC.	2015-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2015-12-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2015-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2015-12-31
PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.	2015-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2015-12-26
SHIRE PLC	2015-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE DH	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
SUPREMEX INC.	2015-12-31
TASEKO MINES LIMITED	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)	
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE WODEN	
FIDUCIE DE CAPITAL TD III	
FIDUCIE DE CAPITAL TD IV	
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	
HP INC.	
LAMELEE MINERAIS DE FER LTEE.	
RDM CORPORATION	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	
VALENER INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
SHIRE PLC	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Relation	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit						nominale		
27 Red Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kalpakistan, Bedo H	4	O	2016-02-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	603 931		BC
		M	2016-02-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	603 931		BC
BHK	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 000		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 000		BC
Kalpakistan Bros of BC	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	9 464		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 464		BC
Kalpakistan, Isabel A	3	O	2016-02-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	519 424		BC
		M	2016-02-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	519 424		BC
Kalpakistan, Jacob H	4	O	2016-02-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	24 044		BC
		M	2016-02-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	24 044		BC
30 Rock Management Inc	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 000		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 000		BC
Diana Kalpakistan	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	14 156		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	14 156		BC
Kalpakistan Bros of BC	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	9 464		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 464		BC
4 Touchdowns Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kalpakistan, Bedo H	4	O	2016-02-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	603 931		BC
		M	2016-02-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	603 931		BC
BHK	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 000		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 000		BC
Kalpakistan Bros of BC	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	9 464		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 464		BC
Kalpakistan, Isabel A	3	O	2016-02-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	519 424		BC
		M	2016-02-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	519 424		BC
Kalpakistan, Jacob H	3	O	2016-02-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	24 044		BC
		M	2016-02-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	24 044		BC
30 Rock Management Inc	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 000		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3 000		BC
Diana Kalpakistan	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	14 156		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	14 156		BC
Kalpakistan Bros of BC	PI	O	2016-02-12	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	9 464		BC
		M	2016-02-12	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 464		BC
5N Plus Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
6895409 Canada Inc.	3	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(756 600)	1.9604	QC
L'Écuyer, Jacques	3							

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
6895409 Canada Inc.	PI	O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(756 600)	1.9604	QC
<i>Restricted Share Unit / Unités d'actions incessibles</i>								
Mayer, Jean	5	O	2016-08-05	D	59 - Exercice au comptant	(15 000)	2.0280	QC
A.I.S. Resources Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Element, Martyn	4	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1450	BC
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1200	BC
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited	1	O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	4.6500	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	4.6400	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	4.6600	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(14 000)		ON
Acasti Pharma Inc.								
<i>Actions ordinaires (Actions de catégorie A)</i>								
Schottenfeld, Richard Paul	6							
Koyote Capital Group LLC	PI	O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	1.5700USD	QC
ACTIVEnergy Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
ACTIVEnergy Income Fund	1	O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(221 900)	4.5912	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(176 500)	4.6748	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(449 900)	4.7133	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(210 000)	4.7977	AB
Advantage Oil & Gas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blackwood, Donald Craig	5	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	8.8600	AB
Air Canada								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Landry, Craig	5	O	2016-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	8.8500	QC
		O	2016-08-01	D	51 - Exercice d'options	5 000	0.9600	QC
		O	2016-08-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.8500	QC
		O	2016-08-01	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.9600	QC
<i>Options (Long-Term Incentive Plan)</i>								
Landry, Craig	5	O	2016-08-01	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.9600	QC
		O	2016-08-01	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	0.9600	QC
Alimentation Couche-Tard Inc.								
<i>Unité d'action différée</i>								
Bourque, Nathalie	4	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	21	58.9300	QC
D'Amours, Jacques	4	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	5	58.9300	QC
Élie, Jean André	4	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	42	58.9300	QC
Fortin, Richard	4, 7, 6,	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	22	58.9300	QC
Kau, Mélanie	4	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	81	58.9300	QC
Leroux, Monique F.	4	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	2	58.9300	QC
Plourde, Réal	4, 7, 6,	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	4	58.9300	QC
Rabinowicz, Daniel	5	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	4	58.9300	QC
Turmel, Jean	4	O	2016-08-04	D	35 - Dividende en actions	126	58.9300	QC
Allied Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Allied Properties Real Estate Investment Trust	1	O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	12 873	38.7563	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(12 873)		ON
AltaGas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
LOWE, JOHN EDWARD	5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	33.4900	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	33.4623	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	33.5000	AB
Americas Silver Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Atkinson, James	5	O	2014-12-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	149 520	0.3900	ON
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(149 520)	0.4250	ON
McRae, Peter	5	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	149 520	0.3900	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(149 520)	0.4300	ON
<i>Options</i>								
Atkinson, James	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	149 520	0.3900	ON
		M	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(149 520)	0.3900	ON
McRae, Peter	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(149 520)	0.4300	ON
Millard, Corey Allen	5	O	2016-07-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3900	ON
Anaconda Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Angelo, Dustin	4, 5	O	2016-07-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.0700	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Angelo, Dustin	4, 5	O	2016-07-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.1000	ON
Anconia Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McKenzie, Harvey	5	O	2016-08-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	400 000	0.0500	ON
<i>Bons de souscription</i>								
McKenzie, Harvey	5	O	2016-08-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	400 000	0.0700	ON
Athabasca Oil Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Begley, Bryan	4	O	2016-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.2203	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.2500	AB
Taylor, Matthew	5	O	2016-08-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 000	0.1000	AB
<i>Restricted Share Units (Old 2010 Plan)</i>								
Taylor, Matthew	5	O	2016-08-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)	0.1000	AB
Atlantic Gold Corporation (previously Spur Ventures Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Siemens, Donald	4	O	2011-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.3700	BC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.9500	BC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	0.9400	BC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(92 000)	0.9300	BC
<i>Options</i>								
Siemens, Donald	4	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.3700	BC
AuRico Metals Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Colterjohn, Richard Mark	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	141 509		ON
Day, Anne	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 472		ON
Garson, Anthony	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 472		ON
McCluskey, John	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 472		ON
Perry, Scott Graeme	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 472		ON
Spieteri, Joseph George	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 472		ON
Stairs, Janice Alayne	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 472		ON
Aurinia Pharmaceuticals Inc.								
<i>Options</i>								
Bourgeault, Dennis	5	O	2016-08-03	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		BC
Huizinga, Robert	5	O	2016-08-03	D	52 - Expiration d'options	(4 000)		BC
Banque de Montréal								
<i>Deferred Share Units</i>								
Ares, Jean-Michel	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	403	82.2100	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Begy, Christopher Blake	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	223	82.2100	QC
Casper, David Robert	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	174	82.2100	QC
Dousmanis-Curtis, Alexandra	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	63	82.2100	QC
Downe, William	7, 5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	3 702	82.2100	QC
Fish, Simon Adrian	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	239	82.2100	QC
Flynn, Thomas Earl	7	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	245	82.2100	QC
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	83	82.2100	QC
Ouellette, Gilles Gerard	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	1 773	82.2100	QC
Rajpal, Surjit	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	346	82.2100	QC
Rudderham, Richard D.	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	556	82.2100	QC
Stefankiewicz, Connie Anne	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	21	82.2100	QC
Techar, Frank J.	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	1 348	82.2100	QC
White, William Darryl	5	O	2016-08-01	D	35 - Dividende en actions	109	82.2100	QC
Banque Royale du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Royal Bank of Canada	1	O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	51 700	77.1134	QC
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	76.9495	QC
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	150 000	76.3078	QC
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	76.6458	QC
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(51 700)		QC
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		QC
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		QC
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		QC
Baytex Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Curran, Trudy Marie	4	O	2016-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 450	5.9000	AB
LaFehr, Edward David	5	O	2016-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 335	6.5500	AB
<i>Performance Awards</i>								
Curran, Trudy Marie	4	O	2016-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 756	5.9200	AB
LaFehr, Edward David	5	O	2016-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000	5.9200	AB
<i>Restricted Awards</i>								
Curran, Trudy Marie	4	O	2016-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 689	5.9200	AB
LaFehr, Edward David	5	O	2016-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	5.9200	AB
Birchcliff Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schulich, Seymour	3							
RRSP	PI	O	2016-08-08	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 000 000)	9.1500	AB
Sheriff Capital Corporation Ltd.	PI	O	2016-08-08	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 000 000)	9.1500	AB
Blue Ribbon Income Fund (formerly Citadel Diversified Investment Trust)								
<i>Parts de fiducie</i>								
Blue Ribbon Income Fund	1	O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.9200	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.9200	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.9000	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.9000	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.8800	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.8800	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.0100	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.0100	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.0300	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Bonavista Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Merkel, Wayne Edward	5	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 399)	3.9200	AB
Bonterra Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Drummond, Gary J.	4							
Altfuel Strategic Investments Ltd.	PI	O	2015-12-01	I	97 - Autre	(130 000)		AB
		M	2016-08-04	I	97 - Autre	(130 000)		AB
<i>Options</i>								
Drummond, Gary J.	4	O	2016-08-03	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	61.1900	AB
Brompton Oil Split Corp.								
<i>Actions privilégiées</i>								
Caranci, Mark A.	4, 5							
RESP	PI	O	2016-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.7000	ON
Brookfield Business Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Girsky, Stephen Jon	4	O	2016-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	20.9600USD	
Brookfield Property Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	3							
BPG Holdings Group (US) Holdings Inc.	PI	O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40 000	31.7000	ON
		O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	46 237	24.2800USD	ON
		O	2016-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24 709	24.4400USD	ON
		O	2016-08-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38 000	31.7400	ON
		O	2016-08-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37 430	24.2800USD	ON
		O	2016-08-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40 000	31.8100	ON
		O	2016-08-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37 430	24.3100USD	ON
		O	2016-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	40 000	31.7200	ON
		O	2016-08-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37 000	24.3100USD	ON
CAE Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CAE INC.	1	O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	23 800	15.7800	QC
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	15.6600	QC
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	15.6200	QC
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	15.9800	QC
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.1000	QC
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.3700	QC
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.6400	QC
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.7100	QC
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	24 300	16.8300	QC
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.6500	QC
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.6400	QC
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	24 300	16.7800	QC
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.8800	QC
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.9400	QC
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	16.9900	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	24 400	16.9600	QC
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.0100	QC
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.2600	QC
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.2500	QC
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	17.2200	QC
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(488 800)	16.6100	QC
Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund								
<i>Parts</i>								
Caldwell US Dividend Advantage Fund	1	O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.2433	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.2700	ON
Calian Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
weber, george brian	4	O	2016-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13	19.8000	ON
		M	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	19.8000	ON
		M'	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	19.8000	ON
		O	2016-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13	19.8000	ON
		M	2016-06-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13)	19.8000	ON
		M'	2016-06-18	D	38 - Rachat ou annulation	(13)	19.8000	ON
Calian Technologies Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
weber, george brian	4	O	2014-12-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11	17.9700	ON
		M	2014-12-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	17.9700	ON
		O	2015-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10	19.5500	ON
		M	2015-03-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	19.5500	ON
Canaccord Genuity Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
de Rosnay, Alexis	7							
HSBC InvestDirect	PI	O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(127 304)	4.3300	BC
		O	2016-08-04	I	57 - Exercice de droits de souscription	47 573		BC
		O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 830)	4.3286	BC
Ghose, Dvaipayan	7							
Canaccord Genuity Corp.	PI	O	2016-08-04	I	57 - Exercice de droits de souscription	2 191		BC
Kotush, Bradley William	5							
Canaccord Capital Corporation	PI	O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	4.3301	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
de Rosnay, Alexis	7	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(47 573)		BC
Ghose, Dvaipayan	7	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 191)		BC
Canadian High Income Equity Fund								
<i>Parts</i>								
Canadian High Income Equity Fund	1	O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	8.8600	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)	8.8600	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.8700	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.8700	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.1000	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	9.1000	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.1000	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.1000	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.1900	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.1900	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.1800	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.1800	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.0800	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	9.0800	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.0800	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.0800	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.0800	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.0800	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.1400	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.1400	ON
Canadian Utilities Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Charlton, Loraine M. Children	4	PI	O	2002-05-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		AB
			O	2016-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68	39.7100
RRSP	PI	O	2016-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	326	39.6800	AB
TFSA	PI	O	2016-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33	39.6900	AB
Canadian Western Bank								
<i>Actions privilégiées Series 5</i>								
Gallagher, Patrick TFSA	5	PI	O	2015-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		AB
			O	2016-07-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.7300
Canamex Resources Corp.								
<i>Options</i>								
Hahn, Gregory Arthur	4, 5	O	2015-10-22	D	50 - Attribution d'options	1 250 000		BC
		M	2015-10-22	D	50 - Attribution d'options	2 187 675		BC
Capital Power Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
DeNeve, Bryan	5	O	2015-08-14	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 970)	20.3000	AB
		O	2016-02-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 520)	17.0500	AB
Spouse's RRSP Account	PI	O	2011-01-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-02-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	3 520	17.0500	AB
		O	2016-08-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 520)	21.1050	AB
Spouse's TFSA Account	PI	O	2011-01-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2015-08-14	C	90 - Changements relatifs à la propriété	1 970	20.3000	AB
Capstone Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Estrada, Manuel Arturo	7	O	2013-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Estrada, Manuel Arturo	7	O	2013-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Estrada, Manuel Arturo	7	O	2013-03-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Caribbean Utilities Company, Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A Ordinary Shares</i>								
Hew, J.F. Richard	4, 5	O	2016-08-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	17 400	8.7600USD	ON
		O	2016-08-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(17 400)	12.6000USD	ON
Lawrence, Letitia	5	O	2016-08-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	9.6600USD	ON
		O	2016-08-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(10 000)	12.6000USD	ON
<i>Options</i>								
Hew, J.F. Richard	4, 5	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(17 400)	8.7600USD	ON
Lawrence, Letitia	5	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	9.6600USD	ON
Carube Copper Corp. (formerly Miocene Resources Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Irwin, Christopher	5	PI	O	2016-08-10	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(325 268)	ON
Irwin Lowy LLP	4, 5	O	2016-08-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(62 500)	0.1500	ON
Rampton, Vernon Neil	4, 5	O	2016-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 900)	0.1380	ON
CCL Industries Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Rubino, Sebastian	7	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	12 500	56.0000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.2700	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	241.4200	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.1900	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.1300	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.5600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.5800	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.7500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.4700	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.8500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	241.9500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.4300	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.0800	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.3900	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.1900	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.5900	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.4000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0100	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0200	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.8500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.9700	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.5600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.6600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.2800	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.8300	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.0300	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.5500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.8100	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.4400	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.7000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.4000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.4300	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.7500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.0000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.3400	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.4500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.2600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0800	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.4100	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.9600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.4300	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.4200	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.9100	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.1800	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	242.5000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.6200	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.3000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.4700	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	239.5000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.4900	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.7100	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.3800	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.5800	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.6000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.2700	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.3500	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.7300	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.8600	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.6900	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.4000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.2600	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.2000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.3000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	239.4800	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.0000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.9500	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.6800	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.0700	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	238.3000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.2400	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.8900	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	238.8100	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.0200	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.4400	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.0400	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.3300	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0700	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.8300	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.0400	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.1800	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.1500	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.9800	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	239.2100	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.1200	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.1100	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.8700	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.8600	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.6500	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.4100	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.4950	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.4450	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.5300	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.8300	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.2100	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.3800	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.3100	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.4500	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.2500	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.8200	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.7700	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	237.9000	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	238.1800	ON
Vaidyanathan, Lalitha	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	6 250	35.6500	ON
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	12 500	56.0000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.0000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.1600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.4500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.4550	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.5000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.5050	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.5300	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	240.5400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.5900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.6400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.6450	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.6550	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.7300	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.7350	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.7600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.7700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.7900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	240.8500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.8700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.9500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.9700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	240.9900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	241.0000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.1500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	241.1600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.1800	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.2100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	241.3200	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.3500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.3900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.4000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.4400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.4900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.5100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.6000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.7000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.7100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.7400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.8100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.8600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.8700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.8900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.9100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	241.9200	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	241.9400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.0400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.0500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.0900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.5550	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	242.6100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.6700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.6750	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.6800	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.6900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.7000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	242.7450	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	242.7700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.7800	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.7900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.9000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.9100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.9600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	242.9700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.0000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.0100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.0500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.0600	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.0700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.1000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.1050	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.1100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.1150	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.1200	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.1300	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	243.1400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.1500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.1600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.2500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	243.2600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.2700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.2750	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.2800	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.2900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.2950	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.3000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.3400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	243.3450	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.3500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.3600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.3900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	243.4000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.4900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.5000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.6750	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.8300	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.5500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.7100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	244.7200	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	244.7250	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.7600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	244.7800	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	244.8000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.8100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	244.8450	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.9300	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.9850	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	244.9900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	245.0000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	245.0500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	245.2400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	245.2600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	245.3100	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	245.5550	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	245.5600	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	245.7150	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	245.7250	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	245.9300	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	245.9700	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	246.3500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	246.3900	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	246.4200	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	246.6400	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	246.6700	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(750)	242.8773	ON
Options								
Rubino, Sebastian	7	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	56.0000	ON
Vaidyanathan, Lalitha	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(6 250)	35.6500	ON
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	56.0000	ON
Centerra Gold Inc.								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Sagynov, Bektur	4	O	2016-08-03	D	59 - Exercice au comptant	(2 989)	7.5900	ON
Chartwell Retirement Residences								
<i>Parts de fiducie</i>								
Schwartz, Thomas	4	O	2016-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	15.1918	ON
Megaview Diversified Holdings Inc.	PI	O	2016-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	15.1918	ON
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ackman, William A.	4							
Pershing Square Holdings, Ltd.	PI	O	2016-08-04	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(4 046 837)	141.6800USD	AB
Pershing Square II, L.P.	PI	O	2016-08-04	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(68 284)	141.6800USD	AB
Pershing Square International, Ltd.	PI	O	2016-08-04	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(3 051 978)	141.6800USD	AB
Pershing Square, L.P.	PI	O	2016-08-04	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 673 791)	141.6800USD	AB
Canadian Pacific Railway Limited	1	O	2016-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	150 000	167.7126	AB
		O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	39 100	170.8567	AB
		O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(106 200)		AB
		O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(83 500)		AB
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		AB
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		AB
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		AB
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(39 100)		AB
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	196.4162	AB
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	195.1885	AB
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	193.4382	AB
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	192.1867	AB
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	194.7716	AB
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	196.2199	AB
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		AB
CI Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anderson, Peter W.	5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	25.9300	ON
Clearwater Seafoods Incorporated								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clearwater Fine Foods Incorporated	3							
FP Resources Limited	PI	O	2016-08-09	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(222 500)	14.2000	NS
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian National Railway Company	1	O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	111 560	73.9504	QC
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(111 560)		QC
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	112 176	73.2344	QC
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(112 176)		QC
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	113 180	72.8908	QC
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(113 180)		QC
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	113 140	72.9144	QC
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(113 140)		QC
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	110 660	74.5455	QC
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(110 660)		QC
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	110 600	74.5952	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
COMPASS Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
COMPASS Income Fund	1	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	11.1200	AB
Concordia International Corp. (formerly Concordia Healthcare Corp.)								
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Ahmad, Adeel	7	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	520	27.0000	ON
Borkowski, Edward	4, 5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	364	27.0000	ON
de Saldanha, Adrian	5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	443	27.0000	ON
Deeth, Douglas Norman	4	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	27.0000	ON
Fuhrmann, Rochelle	4	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	27.0000	ON
Kreppner, Wayne Walter	5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 173	27.0000	ON
Kupinsky, Jordan	4	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	27.0000	ON
Mookerjee, Arijit	7	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	9	27.0000	ON
O'Neil, Erin Colleen	7	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	10	27.0000	ON
Tallarico, Francesco	5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	906	27.0000	ON
Thompson, Mark Laurence	4, 5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 494	27.0000	ON
Vink, Patrick Volkert Jozef Johannes	4	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	27.0000	ON
Constellation Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Symons, Barry Alan	5							
Computershare Trust Company - RRSP	PI	O	2016-07-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	499.6000	ON
Computershare Trust Company - TFSA	PI	O	2016-07-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	499.6000	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Copper North Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meade, Harlan Donnley	4, 5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1700	BC
<i>Options</i>								
Moriarty, Rebecca	5	O	2016-07-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-02	D	50 - Attribution d'options	80 000	0.2000	BC
Corporation Cameco								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gitzel, Tim Scott	5	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	12.6400	SK
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 800	12.6900	SK
Corporation Minière Golden Share								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guilbaud, Christian	4	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1350	ON
		O	2016-08-04	D	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	0.1000	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Guilbaud, Christian	4	O	2016-08-04	D	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)	0.1000	ON
Corporation Ressources Nevado								
<i>Actions ordinaires</i>								
Faucher, Richard Regis	5	O	2016-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0700	QC
		O	2016-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0650	QC
Encarnacion Ruiz Faucher	PI	O	2016-08-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	0.0650	QC
		O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	0.0700	QC
		O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	0.0700	QC
laberge, sylvain	4	O	2016-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2001-08-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.0500	QC
		M	2016-08-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.0500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
laberge, sylvain	4	O	2016-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000		QC
Corus Entertainment Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Shaw, Bradley	3	O	2016-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	12.4713	ON
Hannah Michelle Shaw	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	12.4713	ON
Logan James Shaw	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	12.4713	ON
Michelle Shaw	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	12.4713	ON
Phelan Bradley Shaw	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	12.4713	ON
Sierra Marie Shaw	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	12.4713	ON
Shaw, JR	3	O	2016-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 219	12.5010	ON
Carol M. Shaw	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	12.4713	ON
Shaw, Julie Marie	4	O	2016-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	12.4713	ON
James Cole Emanuel Shaw-Antonio	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	12.4713	ON
Keeley Jae Shaw-Antonio	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	12.4713	ON
Montana Marie Shaw-Antonio	PI	O	2016-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	12.4713	ON
Crown Capital Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gillis, Colin Robert	4, 6	O	2016-08-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	932		AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Gillis, Colin Robert	4, 6	O	2016-08-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(932)		AB
DAVIDsTEA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Toutant, Sylvain	4, 5							
9222-2116 Québec Inc.	PI	O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	13.8105USD	QC
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	13.9349USD	QC
Denison Mines Corp.								
<i>Options</i>								
Willett, Amanda	5	O	2016-02-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-08	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.6700	ON
Diagnos Inc.								
<i>Droits de souscription</i>								
Coffin, Tristram	4	O	2016-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-07-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000 000	0.0400	QC
Dundee Corporation	3							
Dundee Resources Limited	PI	O	2012-07-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-05	I	56 - Attribution de droits de souscription	11 654 431	0.0400	QC
Fontaine, Michel	5	O	2006-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	236 998		QC
Celi Michel fontaine	PI	O	2006-03-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-05	I	56 - Attribution de droits de souscription	33 041		QC
REEE familial	PI	O	2006-03-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-05	I	55 - Expiration de bons de souscription	20 000		QC
REER	PI	O	2006-03-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-05	I	56 - Attribution de droits de souscription	219 059		QC
DIRTT Environmental Solutions Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boulais, Wayne	4	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	4.1558USD	AB
Smed, Mogens Falk	4, 5	O	2016-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	5.2950	AB
Discovery Air Inc.								
<i>Droits DSUs</i>								
Grasty, Michael Milton	4	O	2016-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 171		ON
		O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 774		ON
Dollarama Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dollarama Inc.	1	O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	54 900	90.1289	QC
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	48 600	92.3209	QC
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	80 400	92.4531	QC
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	300	92.1600	QC
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	93.2385	QC
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	94.6500	QC
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	95.9836	QC
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	95.9767	QC
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	95.9984	QC
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(206 100)		QC
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Bekenstein, Joshua	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	160	96.7480	QC
		O	2016-08-03	D	35 - Dividende en actions	2	96.3725	QC
David, Gregory	4	O	2016-08-03	D	35 - Dividende en actions	2	96.3725	QC
Garcia C., Elisa D.	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	152	96.7480	QC
		O	2016-08-03	D	35 - Dividende en actions	2	96.3725	QC
Gunn, Stephen	4	O	2016-08-03	D	35 - Dividende en actions	1	96.3725	QC
Nomicos, Nicholas George	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	160	96.7480	QC
		O	2016-08-03	D	35 - Dividende en actions	3	96.3725	QC
Roy, Richard G	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	174	96.7480	QC
		O	2016-08-03	D	35 - Dividende en actions	2	96.3725	QC
Swidler, John Joseph	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	96	96.7480	QC
		O	2016-08-03	D	35 - Dividende en actions	2	96.3725	QC
Thomas, John Huw	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	181	96.7480	QC
		O	2016-08-03	D	35 - Dividende en actions	2	96.3725	QC
Dominion Citrus Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Scarafile, Paul Santo	3	O	2016-07-29	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 237 000)		ON
Dominion Holding Corporation	PI	O	2010-10-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	4 237 000		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Dominion Citrus Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Scarafile, Paul Santo		4, 5, 3						
Dominion Holding Corporation	PI	O	2016-07-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2016-07-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dominion Diamond Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clow, Graham G.	4	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	11.9600	ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
ANDRUSKEVICH, THOMAS	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 101		ON
Clow, Graham G.	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 251		ON
Gowans, James Kitchener	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 106		ON
Smith, David	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 106		ON
Strahl, Chuck	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 324		ON
Vejvoda, Josef	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 106		ON
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 600	3.0100USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 400	3.0100USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 700	3.0100USD	ON
Lyxor/Bay Resource Partners Offshore Fund Ltd	PI	O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	3.0100USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	3.0100USD	ON
Earth Alive Clean Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Warren, Michael K.	5	O	2016-08-05	D	45 - Contrepartie d'un bien	885 714	0.3500	QC
Eclipse Residential Mortgage Investment Corporation								
<i>Class A Shares</i>								
Brompton Corp.	7	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	9.4000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	9.4000	ON
Eclipse Residential Mortgage Investment Corporation	1	O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.1400	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	9.1400	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.2500	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.2500	ON
E-L Financial Corporation Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian & Foreign Securities Co. Limited	3	O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	674.0100	ON
Emera Incorporated								
<i>Actions ordinaires</i>								
Balfour, Scott Carlyle	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	5 973	41.8500	NS
Bennett, Robert Ross	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	2 389	41.8500	NS
Blunden, Gregory	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	238	41.8500	NS
Chrominska, Sylvia Dolores	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	716	41.8500	NS
Demone, Henry	4							
Demone Capital Inc.	PI	O	2016-08-03	I	36 - Conversion ou échange	4 062	41.8500	NS
Earl Harry Demone	PI	O	2014-09-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-08-03	C	36 - Conversion ou échange	1 194	41.8500	NS
Elliott H Demone	PI	O	2014-09-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-08-03	C	36 - Conversion ou échange	238	41.8500	NS
Henry A Demone	PI	O	2014-09-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-08-03	C	36 - Conversion ou échange	238	41.8500	NS
Tiffanie Demone	PI	O	2014-09-25	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-08-03	C	36 - Conversion ou échange	238	41.8500	NS
Edgeworth, Allan Leslie	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	1 433	41.8500	NS
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	567	49.2812	NS
Eisenhauer, James Daniel	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	2 389	41.8500	NS

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Hanf, Robert John Scott	7	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	2 389	41.8500	NS
Huskilson, Christopher	4, 5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	17 921	41.8500	NS
Loewen, Lynn	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	2 389	41.8500	NS
Marchand, Bruce	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	3 584	41.8500	NS
McLennan, John T.	7	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	11 947	41.8500	NS
Muldoon, Daniel	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	1 194	41.8500	NS
Pether, Donald Allison	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	1 194	41.8500	NS
Rosen, Andrea Sarah	4	O	2007-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	14 336	41.8500	NS
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2009-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	11 947	41.8500	NS
Tower, Nancy Gail	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	10 752	41.8500	NS
Débitures convertibles								
Roberts, R. Michael	5	O	2014-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	\$ 20 000.00		NS
Instalment Receipts								
Balfour, Scott Carlyle	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 250 000.00)		NS
Bennett, Robert Ross	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 100 000.00)		NS
Blunden, Gregory	5	O	2016-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 10 000.00)		NS
Chrominska, Sylvia Dolores	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 30 000.00)		NS
Demone, Henry	4							
Demone Capital Inc.	PI	O	2016-08-03	I	36 - Conversion ou échange	(\$ 170 000.00)		NS
Earl Harry Demone	PI	O	2016-08-03	C	36 - Conversion ou échange	(\$ 50 000.00)		NS
Elliott H Demone	PI	O	2016-08-03	C	36 - Conversion ou échange	(\$ 10 000.00)		NS
Henry A Demone	PI	O	2016-08-03	C	36 - Conversion ou échange	(\$ 10 000.00)		NS
Tiffanie Demone	PI	O	2016-08-03	C	36 - Conversion ou échange	(\$ 10 000.00)		NS
Edgeworth, Allan Leslie	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 60 000.00)		NS
Eisenhauer, James Daniel	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 100 000.00)		NS
Hanf, Robert John Scott	7	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 100 000.00)		NS
Huskilson, Christopher	4, 5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 750 000.00)		NS
Loewen, Lynn	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 100 000.00)		NS
Marchand, Bruce	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 150 000.00)		NS
McLennan, John T.	7	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 500 000.00)		NS
Muldoon, Daniel	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 50 000.00)		NS
Pether, Donald Allison	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 50 000.00)		NS
Roberts, R. Michael	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 20 000.00)		NS
Rosen, Andrea Sarah	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 600 000.00)		NS
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 500 000.00)		NS
Tower, Nancy Gail	5	O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 450 000.00)		NS
Enbridge Inc.								
Actions ordinaires								
Blanchard, James Johnston	4	O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173	41.6000USD	AB
		O	2016-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	724	52.2100	AB
England, James Herbert	4							
RRSP	PI	O	2016-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	41.6000USD	AB
		O	2016-06-10	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 405	52.2100	AB
Kempston Darkes, V. Maureen	4	O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	230	48.7000	AB
Petty, Jr., George Kibbe	4	O	2016-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 135	50.3900	AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	39.4200USD	AB
		O	2016-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 038	54.0200	AB
Williams, Catherine L.	4	O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	723	42.1300	AB
		O	2016-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 222	52.2100	AB
Droits - Deferred Share Units (DSUs)								
Arledge, David Allen	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	680		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	797		AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	594		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	729		AB
Blanchard, James Johnston	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 299		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	378		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 120		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	346		AB
Coutu, Marcel R.	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 166		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 088		AB
England, James Herbert	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	656		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	419		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	568		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	383		AB
Fischer, Charles Wayne	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	262		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	620		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	231		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	578		AB
Kempston Darkes, V. Maureen	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	172		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 166		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	159		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 088		AB
Petty, Jr., George Kibbe	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	864		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	378		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	745		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	346		AB
Roberts, Rebecca Brown	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	757		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	693		AB
Tutcher, Dan Curtis	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	866		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 578		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	760		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 444		AB
Williams, Catherine L.	4	O	2016-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	386		AB
		O	2016-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	316		AB
		O	2016-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	335		AB
		O	2016-06-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	295		AB
Endeavour Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cooke, Bradford	4, 5	O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	6.4500	BC
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	6.8500	BC
Dickson, Daniel	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.6500	BC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	6.7500	BC
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.6500	BC
		O	2016-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	7.2500	BC
McLennan, Rex John	4	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	50 000	4.6700	BC
		O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	28 500	2.6500	BC
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(78 500)	7.0682	BC
<i>Options</i>								
Dickson, Daniel	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		BC
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		BC
McLennan, Rex John	4	O	2016-08-09	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	4.6700	BC
		M	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	4.6700	BC
		O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(28 500)	2.6500	BC
Enerflex Ltd.								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pyle, Phillip	5	O	2016-08-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 000)	12.9700	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(450)	13.4500	AB
<i>Droits Phantom Share Entitlement</i>								
Khalik, Toufic	7	O	2016-08-07	D	59 - Exercice au comptant	(4 000)	11.6600	AB
		O	2016-08-07	D	59 - Exercice au comptant	(6 766)	11.0400	AB
Energy Credit Opportunities Income Fund								
<i>Class A Units</i>								
Energy Credit Opportunities Income Fund	1	O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0400	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0500	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.8600	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0100	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.0100	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.9700	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.9100	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.8500	ON
		O	2016-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 800)		ON
<i>Class U Units</i>								
Energy Credit Opportunities Income Fund	1	O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.4800	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	100	7.0700	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		ON
Energy Fuels Inc.								
<i>Droits Restricted Stock Units</i>								
Antony, Stephen	4, 5	O	2016-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	168 964		ON
Entreprises Minières du Nouveau-Monde Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Letendre, Jacques, Pierre-Julien	4	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.1800	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2850	QC
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.1800	QC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2800	QC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.2850	QC
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.1800	QC
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.2850	QC
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 800)	0.2900	QC
<i>Options</i>								
Letendre, Jacques, Pierre-Julien	4	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.2850	QC
		M	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.1800	QC
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.2800	QC
		M	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.1800	QC
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.2850	QC
		M	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.1800	QC
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	0.2850	QC
		M	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	0.1800	QC
Equitorial Exploration Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bal, Jatinder Singh	1	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0700	BC
Europe Blue-Chip Dividend & Growth Fund								
<i>Parts</i>								
Europe Blue-Chip Dividend & Growth Fund	1	O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	6.6563	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)	6.6563	ON
exactEarth Ltd.								
<i>Droits DSU</i>								
Chan, Pui-Ling	4	O	2016-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 797		ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 834		ON
Izurieta, Maria Consuelo	4	O	2016-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 797		ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 834		ON
Kloske, Dennis Edward	4	O	2016-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 797		ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 834		ON
Panadero, Miguel Angel Panduro	4	O	2016-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 594		ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 668		ON
Primo, Miguel Angel Garcia	4	O	2016-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 594		ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 668		ON
Zahler, Eric	4	O	2016-02-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 391		ON
		O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 502		ON
EXPLOR RESOURCES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dupont, Chris	4, 5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.1400	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.1350	QC
Exploration Azimut inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tognetti, John tri fund partners	3 PI	O	2016-08-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 000)	0.4299	QC
Fairfax India Holdings Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Brit Insurance (Gibraltar) PCC Limited	PI	O	2015-01-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	99 600	10.2400USD	ON
Brit Syndicates Limited	PI	O	2015-01-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	298 864	10.2400USD	ON
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2015-01-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	199 200	10.2400USD	ON
United States Fire Insurance Company	PI	O	2015-01-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	199 200	10.2400USD	ON
First Majestic Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arias, Jill Anne	5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	6 000	6.1400	BC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	24.2000	BC
Cordoba Ramos, Rodrigo	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	93 750	11.5700	BC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(93 750)	23.7000	BC
Diaz Medina, Jesus Arturo	5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	56 250	10.4300	BC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 000)	24.2000	BC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250)	24.1800	BC
<i>Options</i>								
Arias, Jill Anne	5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	6.1400	BC
Cordoba Ramos, Rodrigo	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(93 750)	11.5700	BC
Diaz Medina, Jesus Arturo	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(56 250)	10.4300	BC
		M	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(56 250)	10.4300	BC
First Mining Finance Corp. (formerly Albion Petroleum Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouchard, Michel	4	O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	30 000	0.8000	BC
Donnelly, Patrick Michael	5	O	2014-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.8000	BC
Iwanaka, Derek	5	O	2015-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000	0.8000	BC
Neumeyer, Keith	4	O	2016-07-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(174 946)	0.8750	BC
		O	2016-07-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(444 500)	0.9300	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	712 259	0.8000	BC
Patel, Samir Devendra	5	O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	75 400	0.8000	BC
Poon, Andrew Winston	5	O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	62 500	0.8000	BC
SHAW, DAVID ANDREW	4, 5	O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.8000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Bouchard, Michel	4	O	2016-04-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	15 000	1.1000	BC
Donnelly, Patrick Michael	5	O	2014-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000		BC
Iwanaka, Derek	5	O	2015-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	62 500		BC
Neumeyer, Keith	4	O	2015-04-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Patel, Samir Devendra	5	O	2016-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	37 700		BC
Poon, Andrew Winston	5	O	2015-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	31 250		BC
SHAW, DAVID ANDREW	4, 5	O	2006-04-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000		BC
First Quantum Minerals Ltd								
<i>Options</i>								
Lemon, Christopher	5	O	2007-08-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	18 342	11.4700	BC
Meyer, Hannes	5	O	2012-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	40 000	11.4700	BC
Newall, G. Clive	4, 5	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	50 000	11.4700	BC
Pascall, Philip K.R.	4, 5	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	198 413	11.4700	BC
Rowley, Martin	4, 5	O	1993-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	110 000	11.4700	BC
<i>Performance Share Units</i>								
Lemon, Christopher	5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 669	7.0500USD	BC
		M	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	7.0500USD	BC
Meyer, Hannes	5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 942	7.0500USD	BC
		M	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 456	7.0500USD	BC
Rowley, Martin	4, 5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 365	7.0500	BC
		M	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 365	7.0500USD	BC
		M'	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 752	7.0500USD	BC
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund	1	O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.0400	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.0400	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.0400	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.0400	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.1000	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.1000	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	12.2300	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)	12.2300	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.2300	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.2300	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.1700	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.1700	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.1700	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	12.1700	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.3400	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.3400	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	12.4900	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	12.4900	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale	
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	12.4900	ON	
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	12.4900	ON	
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.4000	ON	
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	12.4000	ON	
Focus Graphite Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
York, Jeffrey	4	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 325)	0.1300	ON	
Fonds de placement immobilier BTB									
<i>Parts avec restrictions</i>									
Cyr, Benoit	5	O	2016-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 504	4.5900	QC	
Gilbert, Dominic	5	O	2016-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 693	4.5900	QC	
Léonard, Michel	4, 5	O	2016-08-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 253	4.5900	QC	
Fonds de placement immobilier Cominar									
<i>Parts différées</i>									
Lépine, Johanne	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	344	17.6600	QC	
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien									
<i>Options</i>									
Schwartz, Thomas	4, 5	O	2016-08-03	D	50 - Attribution d'options	153 780	32.4000	ON	
<i>Parts de fiducie</i>									
Schwartz, Thomas	4, 5								
1115915 Ontario Inc.	PI	O	2016-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	258	31.3724	ON	
806638 Ontario Limited	PI	O	2016-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 070	31.3724	ON	
Jasland Developments Ltd.	PI	O	2016-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 166	31.3724	ON	
Megaview Diversified Holdings Inc.	PI	O	2016-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	31.3754	ON	
		O	2016-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 149	31.3724	ON	
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD									
<i>Parts</i>									
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	PI	O	2016-08-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 150	14.5000	ON
			O	2016-08-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 173)	14.5000	ON
			O	2016-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 897)	14.5000	ON
			O	2016-08-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 839	14.5000	ON
Fortress Paper Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A voting without par value</i>									
Gardner, Ezra	4	O	2016-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC	
Varana Capital	PI	O	2016-08-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC	
<i>Débetures convertibles FTP.DB 6.5 Debenture</i>									
Fortress Paper Ltd.	1	O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 18 000.00)		BC	
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 1 006 000.00)		BC	
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 606 000.00)		BC	
<i>Débetures convertibles FTP.DB.A 7.0 Debenture</i>									
Gardner, Ezra	4	O	2016-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC	
Varana Capital	PI	O	2016-08-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC	
Global Diversified Investment Grade Income Trust II									
<i>Parts de fiducie</i>									
Dalphon, Claude	4	O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.1900	QC	
		M	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1900	QC	
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1900	QC	
Global Healthcare Dividend Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Global Healthcare Dividend Fund	1	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	11.5700	AB	
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 200)	11.6160	AB	
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	11.6258	AB	
Global Healthcare Income & Growth Fund									

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Parts</i>								
Global Healthcare Income & Growth Fund	1	O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.6500	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.6500	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.8100	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.8100	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.8100	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	8.8100	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.8300	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	8.8300	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	8.9000	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)	8.9000	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.9000	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.9000	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.1200	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.1200	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.0500	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	9.0500	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	9.0200	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	9.0200	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	9.1000	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)	9.1000	ON
Global Real Estate Dividend Growers Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
Global Real Estate Dividend Growers Corp.	1	O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	8.6194	AB
Globalance Dividend Growers Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
Globalance Dividend Growers Corp.	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.7000	AB
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	900	7.8000	AB
Gluskin Sheff + Associates Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quinn, Lindsay	5	O	2016-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The Quinn Family Trust	PI	O	2016-08-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Woodward, Tony	5	O	2016-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Quinn, Lindsay	5	O	2016-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Woodward, Tony	5	O	2016-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
easyhome Ltd.	1	O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	17.9700	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	17.7900	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	17.6400	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	17.6800	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	17.7700	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	18.0400	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	17.9500	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	17.9100	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	17.7900	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	18.1700	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	18.0900	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	17.6600	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	17.4800	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	17.5800	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(72 300)		ON
<i>Restricted Share Unit</i>								
Khatib, Shadi	5	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Goldcorp Inc.								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ghuldu, Rishi	5	O	2016-08-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	276	23.4534	BC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(149)	23.4534	BC
<i>Droits</i>								
Ghuldu, Rishi	5	O	2016-08-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(276)		BC
Golden Star Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clausen, Gilmour	4	O	2016-01-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2016-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-03	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	170 000	0.7500USD	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Coetzer, Samuel Theodoros	4, 5	O	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	174 743	0.7564	ON
		M	2016-07-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	174 743	0.8657	ON
<i>Options</i>								
Clausen, Gilmour	4	O	2016-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.0300	ON
Goldgroup Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Reyes, Javier	4							
Credipresto S.A. de C.V.	PI	O	2013-06-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
Reyes, Javier	4							
Credipresto S.A. de C.V.	PI	O	2013-06-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust								
<i>Parts Class A</i>								
Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust	1	O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.6000	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	7.6000	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.6700	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.6700	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.5500	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.5500	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	7.7000	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	7.7000	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	700	7.5800	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	7.5800	ON
Groupe CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Gorber, Lorne Shawn	5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	9 448	23.6500	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 448)	63.3900	QC
Roach, Michael	4, 5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	244 700	12.5400	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(147 200)	64.0000	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	63.3900	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	64.1400	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	64.1300	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	64.0000	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	64.1800	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 500)	64.1400	QC
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 600)	64.0900	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	270 925	12.5400	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(270 925)	64.0000	QC
<i>Options</i>								
Gorber, Lorne Shawn	5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(9 448)	23.6500	QC
Roach, Michael	4, 5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(244 700)	12.5400	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(270 925)	12.5400	QC
Groupe DMD connexions santé numériques inc. (anciennement Aptilon Corporation)								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Benthin, Mark	4	O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1700	QC
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 000)	0.1700	QC
Charron, André	7, 5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1750	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1800	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1950	QC
Martineau, Denis	4	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 000	0.1700	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1750	QC
Groupe IBI Inc.								
Options Stock Option Plan								
Barbosa, James	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
Chow, David	7	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Darda, Deepak	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
French, Mark	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	7 500		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	7 500		ON
Kazerouni, Mansoor	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Kresak, Steven Ivan	5	O	2016-03-04	D	53 - Attribution de bons de souscription	10 000		ON
		M	2016-01-15	D	53 - Attribution de bons de souscription	10 000		ON
Lavallee, Paul	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
Moore, Peter	6	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	30 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	30 000		ON
Mori, Bruce	6	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
		M	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	5 000		ON
Mustafa, Fouad	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	15 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	15 000		ON
Piel, Carl-Henry	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	7 500		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	7 500		ON
Scott, Graeme Alexander	7	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	2 500		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	2 500		ON
Sims, Derek	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	15 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	15 000		ON
Stewart, Scott	4, 6	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	125 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	125 000		ON
Taylor, Stephen	4, 5, 1	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	35 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	35 000		ON
Thom, David Maxwell	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	35 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	35 000		ON
Wassermuhl, Salomon	4	O	2016-03-04	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
		M	2016-01-15	D	50 - Attribution d'options	10 000		ON
Groupe Restaurants Invescor Inc.								
Deferred Share Units								
Sgro, David Daniel	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 885	2.9400	QC
Zaarour, Roula	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 709	2.9400	QC
Groupe Stingray Digital Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Pathy, Mark	4							
Fednav Holdings Inc.	PI	O	2016-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(288 000)	7.0032	QC
Deferred Share Units (DSU)								
Blondin, Claudine	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 867	6.9634	QC
Menard, L. Jacques	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 154	6.9634	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Parisien, Jacques	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 118	6.9634	QC
Pathy, Mark	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 867	6.9634	QC
Rich, Gary	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 917	6.9634	QC
		M	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 917	7.0440	QC
Sirois, François-Charles	4	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 123	6.9634	QC
STEELE, ROBERT GEORGE	4	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 903	6.9634	QC
Tremblay, Pascal	4	O	2016-08-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 190	6.9634	QC
Groupe TMX Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Giguère, Marie	4	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 382	59.8800	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Fortin, Luc	5	O	2016-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
H2O INNOVATION INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Investissement Québec	3	O	2014-12-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 304 348)		QC
		O	2016-07-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 625 000	1.2000	QC
Halogen Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Halogen Software Inc.	1	O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.5200	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.5000	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	8.7500	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	8.7400	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.7500	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	8.9500	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	8.9800	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.9900	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	8.8900	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.8900	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	8.9000	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.7000	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	8.7000	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	8.6500	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.6500	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.7000	ON
		O	2016-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	(18 600)		ON
Héroux-Devtek Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
HOMSY, Nagi	5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	15 000	15.1200	QC
		O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	1 000	15.1200	QC
<i>Options</i>								
HOMSY, Nagi	5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		QC
		O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	3.0100	QC
Home Capital Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Home Capital Group Inc.	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	23 400	28.7842	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(23 400)	28.7842	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	21 900	28.9961	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(21 900)	28.9961	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	29.2890	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)	29.2890	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	30.0161	ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)	30.0161	ON
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	30.4824	ON
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)	30.4824	ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Beaurivage, Jacqueline	4	O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	434	28.8100	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Blowes, Robert	4	O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	434	28.8100	ON
Eprile, Brenda	4	O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	243	28.8100	ON
Falk, William	4	O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	868	28.8100	ON
Keohane, James	4	O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	486	28.8100	ON
Marsh, John M.	4	O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	456	28.8100	ON
Smith, Kevin	4	O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 102	28.8100	ON
Walker, William James	4	O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	868	28.8100	ON
HPQ-Silicon Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fancamp Exploration Ltd.	3	O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	0.2800	QC
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.2800	QC
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2750	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.2700	QC
Levasseur, Patrick	4, 5							
Ice Age Gold Corp	PI	O	2016-08-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	0.2850	QC
		O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(155 000)	0.2600	QC
		O	2016-08-04	I	54 - Exercice de bons de souscription	200 000	0.0700	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Levasseur, Patrick	4, 5							
Ice Age Gold Corp	PI	O	2016-08-04	I	54 - Exercice de bons de souscription	200 000	0.0500	QC
		M	2016-08-04	I	54 - Exercice de bons de souscription	(200 000)		QC
IMAX Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gelfond, Richard L.	4, 5	O	2016-08-03	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(10 000)		ON
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
McClymont, Patrick McClymont	5	O	2016-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options 1:1</i>								
McClymont, Patrick McClymont	5	O	2016-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Income Financial Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Finch, S. Wayne	4, 5	O	2016-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.0200	ON
		O	2016-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.2000	ON
		O	2016-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	12.1600	ON
		O	2016-07-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.1500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	12.1000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	12.1033	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	12.1100	ON
Indeplus Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
INDEXPLUS Income Fund	1	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 800)	10.7031	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	10.8600	AB
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourgon, Jocelyne	4	O	2014-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-06-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	40.3010	QC
Inovalis Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Inovalis S.A.	3	O	2016-06-24	D	46 - Contrepartie de services	(166 382)	9.8500	ON
Killam Apartment Real Estate Investment Trust								
<i>Droits Restricted Units</i>								
Lloyd, Arthur G.	4	O	2016-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 432	12.8000	NS
		M	2016-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 432)	12.8000	NS
<i>Parts de fiducie</i>								
Lloyd, Arthur G.	4	O	2016-08-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 432	12.8000	NS

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Kinaxis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
SHEPHERDSON, EDWIN WESLEY	5	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	12 500	25.4900	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	60.3078	ON
<i>Options</i>								
Denham, Gillian (Jill)	4	O	2016-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-08	D	50 - Attribution d'options	30 000	61.8100	ON
SHEPHERDSON, EDWIN WESLEY	5	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	25.4900	ON
Klondike Silver Corp.								
<i>Options</i>								
kennedy, thomas john	4, 5	O	2016-07-14	D	50 - Attribution d'options	2 150 000		BC
La Compagnie de la Baie d'Hudson								
<i>Actions ordinaires</i>								
Abu Dhabi Investment Council	3							
Hanover Investments (Luxembourg) S.A.	PI	O	2015-04-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(10 587 706)	27.2500	ON
		M	2015-04-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(10 587 706)	27.2500	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	134.8092	ON
		O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	136.5583	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	141.0377	ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	143.4657	ON
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
Lamêlée Minerais de Fer Ltée.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fancamp Exploration Ltd.	3	O	2016-06-21	D	38 - Rachat ou annulation	(30 100 000)		QC
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(6 450 000)		QC
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(6 450 000)		QC
Leblanc, Stéphane	3							
9248-7792 Quebec inc	PI	O	2016-06-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-06-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1900	QC
Les Aliments Maple Leaf Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McAlpine, Rory A.	5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(858)	29.4000	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(657)	29.4139	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(210)	29.4000	ON
		O	2016-06-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	515	25.8400	ON
Amanda McAlpine	PI	O	2016-06-30	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	21.8464	ON
Cameron McAlpine	PI	O	2016-06-30	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	27.7500	ON
Rebecca McAlpine	PI	O	2016-06-30	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	24.2666	ON
		O	2016-08-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(360)	29.4100	ON
Les Compagnies Loblaw Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Loblaw Companies Limited	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	275 000	70.0800	ON
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(275 000)		ON
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	275 000	69.9548	ON
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(275 000)		ON
Les Métaux Canadiens Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vallée, Hubert	5							
9288-1846 Québec inc.	PI	O	2015-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-07-25	I	97 - Autre	4 630		QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gildan Activewear Inc.	1	O	2016-06-28	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	36.3030	QC
		O	2016-06-29	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	37.2785	QC
		O	2016-06-30	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	38.0278	QC
		O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	146 767	38.4569	QC
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	38.3158	QC
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	38.3009	QC
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	38.5035	QC
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	39.3187	QC
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	39.6438	QC
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	39.9907	QC
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	40.3934	QC
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	40.7233	QC
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	169 767	40.9453	QC
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	47 279	40.7644	QC
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 231 250)		QC
Heller, George Jason	4	O	2016-08-05	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(6 000)	38.2300	QC
Masi, Benito	5	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	17 724	10.0600	QC
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 724)	38.4568	QC
<i>Options</i>								
Masi, Benito	5	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(17 724)	10.0600	QC
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund	1	O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	300	21.1000	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.1800	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.2200	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	21.1200	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.1300	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.2400	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.2500	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.3000	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.4500	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.4500	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.5900	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.5300	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.6000	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	21.5600	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	500	21.5000	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	21.6500	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(11 100)		ON
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burns, Michael Raymond	4, 5	O	2016-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 766		BC
		O	2016-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(5 096)	19.2000USD	BC
Logistec Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>								
LOGISTEC CORPORATION	1	O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		QC
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
LOGISTEC CORPORATION	1	O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 100)		QC
MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.								
<i>(DSUs, DRSUs, SARs)</i>								
McCombe, William	7	O	2016-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 500	85.7500	BC
<i>Actions ordinaires</i>								
Louis, Peter	5	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	86.0900	BC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 424)	86.8200	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	87.8600	BC
Magna International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Judge, Barbara Thomas	4	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	10 000	17.9900	ON
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	53.0300	ON
<i>Options</i>								
Judge, Barbara Thomas	4	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	17.9900	ON
Martinrea International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morsy, Hany	5							
RRSP	PI	O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	8.5376	ON
<i>Deferred Share Unit</i>								
Balfour, Scott Carlyle	4	O	2016-08-02	D	46 - Contrepartie de services	186	8.5120	ON
Doroniuk, Roman	4	O	2016-08-02	D	46 - Contrepartie de services	186	8.5120	ON
Lyons, Terrence	4	O	2016-08-02	D	46 - Contrepartie de services	186	8.5120	ON
Macher, Frank Edward	4	O	2016-08-02	D	46 - Contrepartie de services	186	8.5120	ON
Olson, Fred Donald	4	O	2016-08-02	D	46 - Contrepartie de services	186	8.5120	ON
Pupatello, Sandra	4	O	2016-08-02	D	46 - Contrepartie de services	186	8.5120	ON
MBN Corporation								
<i>Parts</i>								
MBN Corporation	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	5.6000	AB
		O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		AB
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	600	5.6000	AB
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		AB
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	5.6000	AB
		O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pinto, Sylvia	5							
Assante Capital Mgmt Ltd.	PI	O	2016-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	81	14.3200	ON
Assante Capital Mgmt Ltd. - TFSA - Roland Pinto	PI	O	2016-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	14.3200	ON
Assante Capital Mgmt Ltd. - TFSA - Sylvia Pinto	PI	O	2016-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	14.3200	ON
Computershare (ESOP)	PI	O	2016-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	14.3901	ON
		O	2016-06-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	14.1900	ON
		O	2016-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	14.3205	ON
		O	2016-07-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	14.6000	ON
		O	2016-07-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	14.0800	ON
		O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	14.0945	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Pinto, Sylvia	5	O	2016-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25	14.5832	ON
		O	2016-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	14.5832	ON
		O	2016-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	14.5832	ON
MDC Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Gendel, Mitchell	5	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.7500USD	ON
Kauffman, Scott L.	4, 5	O	2013-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 500		ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	13.8600USD	ON
MDN INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bonneau, Jacques	4	O	2016-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.0500	QC
David, Jean-Sébastien	4	O	2016-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	400 000	0.0500	QC
Dufresne, Claude	4, 5							
4425502 Canada Inc	PI	O	2016-08-04	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 000 000	0.0500	QC
Krushnisky, Alain	5	O	2016-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	240 000	0.0500	QC
Legault, Raymond	4	O	2016-08-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.0500	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Gestion Lemontal Ltée	PI	O	2016-08-04	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.0500	QC
MEG Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
KLESSE, William Robert	4	O	2016-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	4.2150USD	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	4.2240USD	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	4.4380USD	AB
MFC Bancorp Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Miller, III, Lloyd I. Trust A-4	3	O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 795	2.0500USD	BC
Middlefield Can-Global REIT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Can-Global REIT Income Fund	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	900	11.2700	AB
MINES ABCOURT INC.								
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>								
DÉCOCHIB	3	O	2016-08-09	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	6 000 000	0.1000	QC
Hinse, Renaud	4, 5, 3							
Décochib inc.	PI	O	2016-08-09	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	6 000 000	0.1000	QC
MESTRALLET, FRANCOIS JOSEPH PIERRE MARIE SARL MF	4	O	2016-08-09	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	8 000 000	0.1000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
DÉCOCHIB	3	O	2016-08-09	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 000 000	0.1300	QC
Hinse, Renaud	4, 5, 3							
Décochib inc.	PI	O	2016-08-09	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 000 000	0.1300	QC
MESTRALLET, FRANCOIS JOSEPH PIERRE MARIE SARL MF	4	O	2016-08-09	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	4 000 000	0.1300	QC
Mines Agnico Eagle Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grondin, Louise	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	15 000	28.9200	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	78.0000	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	12 500	28.0300	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	78.1000	ON
Haldane, Timothy Quentin	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	12 500	52.4600USD	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	15 000	26.3800USD	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	60.0000USD	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	59.8400USD	ON
Legault, Marc	5	O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	7 375	28.9200	ON
		O	2016-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 375)	77.0685	ON
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	7 500	52.1300	ON
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	3 750	28.0300	ON
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	3 000	36.3700	ON
		O	2016-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 250)	77.3159	ON
Robitaille, Jean	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	7 300	52.1300	ON
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 300)	77.7504	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	12 700	52.1300	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	28.9200	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 700)	78.1300	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	78.1395	ON
Sylvestre, Yvon	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.0300	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	6 000	28.9200	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	52.1300	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(892)	77.9800	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	77.6000	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	77.9000	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	77.7500	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	77.5000	ON
Options								
Grondin, Louise	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	28.9200	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	28.0300	ON
Haldane, Timothy Quentin	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	52.4600USD	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	26.3800USD	ON
Legault, Marc	5	O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	(7 375)	28.9200	ON
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	52.1300	ON
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	28.0300	ON
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	36.3700	ON
Robitaille, Jean	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(7 300)	52.1300	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(12 700)	52.1300	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	28.9200	ON
Sylvestre, Yvon	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.0300	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	28.9200	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	52.1300	ON
		O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	52.1300	ON
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	7.0018	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 200)	7.0500	AB
Mitel Networks Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ball, Benjamin	4, 6							
Arsenal HoldCo I S.a.r.l.	PI	O	2016-08-08	I	99 - Correction d'information	(721 892)		ON
Arsenal HoldCo II S.a.r.l.	PI	O	2016-08-08	I	99 - Correction d'information	(278 108)		ON
Montana Exploration Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Collins, James William	4	O	2016-08-03	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(102 426 014)		AB
Nemaska Lithium Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Biron, François	4	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	250 000	0.4000	QC
<i>Options achat d'actions</i>								
Biron, François	4	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	0.4000	QC
Nevada Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leboe, Benjamin Donald	4	O	2016-08-05	D	99 - Correction d'information	159 000		BC
<i>Options</i>								
Buskard, James Livingstone	5	O	2016-08-03	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.4700	BC
		O	2015-12-31	D	52 - Expiration d'options	(65 000)	1.0000	BC
		O	2016-08-08	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	1.0000	BC
Driver, Cyrus	4, 5	O	2016-08-03	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.4700	BC
Higgs, Dennis	4	O	2016-08-03	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4700	BC
Hodges, Wade	4	O	2016-08-03	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.4700	BC
		O	2015-12-31	D	52 - Expiration d'options	(90 000)	1.0000	BC
Larson, John	4	O	2016-08-03	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4700	BC
Leboe, Benjamin Donald	4	O	2016-08-03	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.4700	BC
Tullar, Kenneth	4	O	2016-08-03	D	50 - Attribution d'options	220 000	0.4700	BC
		O	2015-12-31	D	52 - Expiration d'options	(60 000)	1.0000	BC
Nevsun Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Angus, Robert Stuart	4	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	124 800	124800.0000	BC
DAVIS, Clifford Thomas	4, 5	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	312 003	4.3200	BC
Gayton, Robert	4	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	93 600	93600.0000	BC
German, Gary Edward	4	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	93 600	93600.0000	BC
MUNERA, Gerard Emmanuel Louis	4	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	122 916	122916.0000	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Trebilcock, Scott	5	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 461	8461.0000	BC
Droits SARS								
Angus, Robert Stuart	4	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(600 000)	3.1400	BC
DAVIS, Clifford Thomas	4, 5	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 500 000)	3.1400	BC
Gayton, Robert	4	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(450 000)	3.1400	BC
German, Gary Edward	4	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(450 000)	3.1400	BC
MUNERA, Gerard Emmanuel Louis	4	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(450 000)	3.1400	BC
Trebilcock, Scott	5	O	2016-08-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(300 000)	4.1600	BC
Options								
Angus, Robert Stuart	4	O	2016-08-04	D	52 - Expiration d'options	(600 000)	3.1400	BC
DAVIS, Clifford Thomas	4, 5	O	2016-08-04	D	52 - Expiration d'options	(1 500 000)	3.1400	BC
Gayton, Robert	4	O	2016-08-05	D	52 - Expiration d'options	(450 000)	3.1400	BC
		O	2016-08-04	D	52 - Expiration d'options	(450 000)	3.1400	BC
German, Gary Edward	4	O	2016-08-04	D	52 - Expiration d'options	(450 000)	3.1400	BC
MUNERA, Gerard Emmanuel Louis	4	O	2016-08-04	D	52 - Expiration d'options	(450 000)	3.1400	BC
New Gold Inc.								
Actions ordinaires								
Damiani, Elizabeth Camilla	5	O	2013-06-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	50 000	6.4600	BC
		O	2016-08-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	7.7600	BC
Wallace, Martin John	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.3300	BC
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.5200	BC
Options								
Damiani, Elizabeth Camilla	5	O	2016-08-10	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	6.4600	BC
Wallace, Martin John	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.3300	BC
New Pacific Holdings Corp. (formerly New Pacific Metals Corp.)								
Actions ordinaires								
Feng, Rui	4, 6, 5	O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.4800	BC
NewGrowth Corp.								
Actions ordinaires Class A Capital								
NewGrowth Corp.	1	O	2016-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	689 647	35.4378	ON
		O	2016-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(689 647)	35.4378	ON
Actions privilégiées Class B, Series 3								
NewGrowth Corp.	1	O	1998-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	689 647	32.0700	ON
		O	2016-06-24	D	38 - Rachat ou annulation	(689 647)	32.0700	ON
NexC Partners Corp.								
Actions sans droit de vote Class A								
NexC Partners Corp.	1	O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.0000	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.0000	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.1000	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.1100	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.1900	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.1100	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.9850	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.2125	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.3700	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.9850	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.2000	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.2250	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.3900	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(8 300)		ON
NexJ Systems Inc.								
Deferred Share Unit								
Holland, William T.	4, 3	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 272		ON
McPhee, Kenneth Ian	4	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 272		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Rosati, Deborah	4	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 272		ON
Yach, David	4	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 272		ON
Nobilis Health Corp. (formerly Northstar Healthcare Inc.)								
<i>Options</i>								
Ozonian, Steven	4	O	2016-08-04	D	50 - Attribution d'options	75 000		ON
North American Energy Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ferron, Martin Robert	4, 5	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	3.2300	AB
North American Energy Partners	1	O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	130 000	3.4300	AB
		O	2016-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	(130 000)		AB
<i>Deferred Share Units</i>								
McIntosh, Ronald A	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 381		AB
Northern Empire Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Paterson, James R.	4	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1900	BC
Northern Superior Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
murdy, arthur william	4	O	2016-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
NUVISTA ENERGY LTD.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stein, Deborah Susan	4	O	2016-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>								
Comber, Peter W.	4	O	2004-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-09	D	58 - Expiration de droits de souscription	5 850		AB
		M	2016-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 850		AB
ECKHARDT, Ronald John	4	O	2013-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 850		AB
KARKKAINEN, PENTTI OLAVI	4	O	2003-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 850		AB
Shaw, Brian Gordon	4	O	2014-08-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 850		AB
Steeves, Sheldon Brooks	4	O	2013-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 850		AB
Stein, Deborah Susan	4	O	2016-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2016-08-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 850		AB
NYX Gaming Group Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Singleton, Quinton	5	O	2016-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Singleton, Quinton	5	O	2016-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2016-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Opsens inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laflamme, Louis	4, 5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	250 000	0.2300	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	1.6510	QC
<i>Options</i>								
Laflamme, Louis	4, 5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	0.2300	QC
Orca Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clark, Richard Peter	4, 5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.3600	BC
Stuart, Hugh David	4, 5	O	2016-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.3800	BC
		M	2016-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.3720	BC
Paramount Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Claugus, Thomas Eugene	4	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(601)	9.9800USD	AB
Bay	PI	O	2016-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 301)	9.9800USD	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Bay II	PI	O	2016-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 901)	9.9800USD	AB
Bay Offshore	PI	O	2016-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 199)	9.9800USD	AB
Lyxor	PI	O	2016-08-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	9.9800USD	AB
Knott, David M.	4							
Dorset Energy Fund Limited	PI	O	2016-07-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	9.4605USD	AB
	M	O	2016-07-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	9.4605USD	AB
Pathfinder Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.5700	AB
		O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.6200	AB
Pediapharm Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Knight Therapeutics Inc.	3	O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68 000)	0.2400	QC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67 500)	0.2450	QC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	0.2500	QC
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	0.2550	QC
PHX Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Buker, Michael Leslie	5	O	2016-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.2200	AB
		M	2016-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	2.2200	AB
		O	2016-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	2.1700	AB
		M	2016-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	2.1700	AB
Points International Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Points International Ltd.	1	O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		ON
Posera Ltd. (formerly, Posera-HDX Limited)								
<i>Options</i>								
Cote, Michel	5	O	2016-08-04	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.1250	ON
Mills, Kevin Nathaniel	5	O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.1250	ON
Poirier, Daniel Joseph	5	O	2016-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-07-29	D	50 - Attribution d'options	500 000	125.0000	ON
PrairieSky Royalty Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
PrairieSky Royalty Ltd.	1	O	2016-07-31	D	38 - Rachat ou annulation	124 000	25.1239	AB
Precious Metals Bullion Trust								
<i>Parts</i>								
Precious Metals Bullion Trust	1	O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	10.8600	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	10.8600	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.8700	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.8700	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.8500	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	10.8500	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.8500	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	10.8500	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.7400	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	10.7400	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.7400	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	10.7400	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.7400	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	10.7400	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.7300	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.7300	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.6900	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.6900	ON
Pure Industrial Real Estate Trust								
<i>Parts Subordinated Convertible Units</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Evans, Steve	4, 5							
Pure Industrial Investments Inc.	PI	O	2007-09-20	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	13 894	4.0000	BC
Sunstone Industrial Advisors Inc.	2	O	2007-09-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	28 947	4.0000	BC
QMX Gold Corporation (formerly Alexis Minerals Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Forbes & Manhattan, Inc.	3							
PI Financial Corp. ITF Forbes & Manhattan, Inc. A/C #016-9282-1	PI	O	2016-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
REIT INDEXPLUS Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
REIT INDEXPLUS Income Fund	1	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 700)	13.1900	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	13.3400	AB
Ressources Minières Radisson Inc.								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Bouchard, Mario	4, 5	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1600	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1600	QC
Richards Packaging Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
McKernan, Timothy	5							
McKernan Arnold Family Trust	PI	O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	25.0100	ON
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	25.0000	ON
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST								
<i>Parts de fiducie</i>								
Gitlin, Jonathan	5							
Jonathan Gitlin and Stacey Gitlin	PI	O	2016-08-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	28.0690	ON
<i>Restricted Equity Units (REUs)</i>								
Vanneste, Luc Andre	4	O	2016-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	141		ON
		O	2016-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 692)		ON
Rogers Communications Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Voting</i>								
Rogers Control Trust	3							
Rogers Entreprises (2015) Inc.	PI	O	2008-12-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-01-04	C	97 - Autre	92 427 398		ON
Rogers Entreprises Inc.	PI	O	2016-01-04	C	97 - Autre	(92 427 398)		ON
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Horn, Alan Douglas	4, 7, 6, 5							
The trustees of the 1995 Rogers Ownership Trust	PI	O	2016-08-02	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	(50 000)		ON
Rogers Control Trust	3							
Rogers Entreprises (2015) Inc.	PI	O	2008-12-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-01-04	C	97 - Autre	9 410 356		ON
		O	2016-08-02	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 500 000)	57.6700	ON
		O	2016-08-02	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(890 151)		ON
Rogers Entreprises (2016) Inc.	PI	O	2008-12-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	890 151	57.6700	ON
Rogers Entreprises Inc.	PI	O	2016-01-04	C	97 - Autre	(9 410 356)		ON
Rogers, Edward	4, 7, 6, 5							
ESR Investments (2016) Limited	PI	O	2003-05-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	57.6700	ON
Rogers, Loretta A.	4, 6	O	2016-08-02	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	50 000		ON
The trustees of the 1995 Rogers Ownership Trust	PI	O	2016-08-02	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	(50 000)		ON
Rogers, Martha	4, 6							
Marty Investments (2016) Limited	PI	O	2008-12-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	57.6700	ON
Rogers, Melinda M.	4, 7, 6							
MMR Investments (2016) Limited	PI	O	2003-05-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-02	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	57.6700	ON
Route1 Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doolan, Michael Frederick	4	O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 555		ON
Sandvine Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Caputo, David	4	O	2016-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	544	3.3100	ON
Donnelly, Tom	5	O	2016-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	119	3.3100	ON
The Tom Donnelly Trust	PI	O	2016-08-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	3.2482	ON
Hamilton, Scott	4	O	2016-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	3.3100	ON
Sandvine Corporation	1	O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	149 000	3.2247	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(149 000)	3.2247	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2235	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2235	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2229	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2229	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2163	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2163	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.1843	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.1843	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.1776	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.1776	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.1929	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.1929	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2485	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2485	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2396	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2396	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	120 000	3.2681	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(120 000)	3.2681	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2965	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2965	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.3154	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.3154	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2441	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2441	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	149 100	3.2553	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(149 100)	3.2553	ON
Siim, Brad	5	O	2016-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	264	3.3100	ON
Saputo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Corney, Paul	7, 5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	3 902	21.6100	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	4 250	21.4800	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	3 370	25.5500	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	3 403	35.0800	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	10 000	27.7400	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 660)	41.2700	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	41.2800	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	41.2500	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	41.6400	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(703)	41.6600	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	41.7000	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	41.2400	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.1900	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.1800	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.1700	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Edwards, Robert L.	7	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	41.1500	QC
		O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	2 166	21.6100	QC
		O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	374	21.4800	QC
Rothstein, David	7	O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 540)	42.0000	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	6 786	25.5500	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	4 272	27.7400	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 486)	41.6800	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(830)	41.6500	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 942)	41.6100	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	41.6000	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	41.5900	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	41.6300	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	41.6200	QC
St-Jean, Louise	5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	10 474	21.4800	QC
		O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	5 970	21.6100	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 270)	41.6500	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	41.6300	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	41.6200	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	41.6100	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	41.6000	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 474)	41.6600	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.6800	QC
Options								
Corney, Paul	7, 5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(3 902)	21.6100	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(4 250)	21.4800	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(3 370)	25.5500	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(3 403)	35.0800	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	27.7400	QC
Edwards, Robert L.	7	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(2 166)	21.6100	QC
		O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(374)	21.4800	QC
Rothstein, David	7	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(6 786)	25.5500	QC
		O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(4 272)	27.7400	QC
St-Jean, Louise	5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(10 474)	21.4800	QC
		O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(5 970)	21.4800	QC
		M	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(5 970)	21.6100	QC
Secure Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires Employee Share Ownership Plan</i>								
Steinke, Daniel	5	O	2016-08-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88	7.7200	AB
Seven Generations Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Kanovsky, Michael Manuel	4							
Kanovsky Family Foundation	PI	O	2016-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	30.0000	AB
		M	2016-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	30.0000	AB
		O	2016-08-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	30.0000	AB
Nevokshonoff, Glen Allen	5	O	2016-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	7 357	3.7500	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 357)	30.0000	AB
Targett, Susan Elizabeth Mabel	5	O	2016-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	16 470	5.2500	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 470)	30.0045	AB
		O	2016-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	6 670	4.5000	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 670)	30.0045	AB
		O	2016-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	26 668	5.2500	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 668)	30.0045	AB
Bons de souscription Performance								
Nevokshonoff, Glen Allen	5	O	2016-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(7 357)	3.7500	AB
Targett, Susan Elizabeth Mabel	5	O	2016-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(16 470)	5.2500	AB
		O	2016-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(6 670)	4.5000	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-09	D	54 - Exercice de bons de souscription	(26 668)	5.2500	AB
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	2 000	4.2200USD	ON
		O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	(2 000)		ON
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	7 000	4.2200USD	ON
		O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	(7 000)		ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2016-08-01	D	51 - Exercice d'options	8 716	5.1700USD	ON
		O	2016-08-01	D	36 - Conversion ou échange	(8 716)		ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	13 990	0.1520USD	ON
		O	2016-08-04	D	36 - Conversion ou échange	(13 990)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2016-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 500)	35.0160USD	ON
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	2 000		ON
		O	2016-08-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 000)	34.1665USD	ON
		O	2016-08-03	D	36 - Conversion ou échange	7 000		ON
		O	2016-08-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(7 000)	35.6338USD	ON
Jones, Russell Norman	5							
R&J Jones Family Trust	PI	O	2016-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 700)	33.8502USD	ON
		O	2016-08-03	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(27 300)	35.6838USD	ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2016-08-01	D	36 - Conversion ou échange	8 716		ON
		O	2016-08-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 716)	33.5911USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2016-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 500)	33.9312USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2016-08-04	D	36 - Conversion ou échange	13 990		ON
		O	2016-08-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 990)	35.6416USD	ON
Phillips, John	4							
Klister Credit Corp.	PI	O	2016-08-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(75 000)	33.8309USD	ON
<i>Options</i>								
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	4.2200USD	ON
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	4.2200USD	ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2016-08-01	D	51 - Exercice d'options	(8 716)	5.1700USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(13 990)	0.1520USD	ON
Sienna Senior Living Inc. (formerly Leisureworld Senior Care Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alaimo, Cristina	5	O	2015-01-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	1 892		ON
ANNABLE, MICHAEL	5	O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	2 611		ON
Cormack, Lois	5							
Andrea Cormack	PI	O	2013-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	C	36 - Conversion ou échange	630		ON
Michael Cormack	PI	O	2013-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	C	36 - Conversion ou échange	630		ON
Wally Cormack	PI	O	2013-04-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	C	36 - Conversion ou échange	3 154		ON
Dykeman, Patricia Joanne	5	O	2015-02-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	4 504		ON
Jain, Nitin	5	O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	1 000		ON
Richardson, Brian Allan	5							
Marion Richardson	PI	O	2014-10-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-02	C	36 - Conversion ou échange	6 309		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Alaimo, Cristina	5	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	714		ON
ANNABLE, MICHAEL	5	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	857		ON
Cormack, Lois	5	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 858		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Jain, Nitin	5	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 429		ON
Kachur, Lisa Leanne	5	O	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	571		ON
Subscription Receipts								
Alaimo, Cristina	5	O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	(1 892)		ON
ANNABLE, MICHAEL	5	O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	(2 611)		ON
Cormack, Lois	5							
Andrea Cormack	PI	O	2016-08-02	C	36 - Conversion ou échange	(630)		ON
Michael Cormack	PI	O	2016-08-02	C	36 - Conversion ou échange	(630)		ON
Wally Cormack	PI	O	2016-08-02	C	36 - Conversion ou échange	(3 154)		ON
Dykeman, Patricia Joanne	5	O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	(4 504)		ON
Jain, Nitin	5	O	2016-08-02	D	36 - Conversion ou échange	(1 000)		ON
Richardson, Brian Allan	5							
Marion Richardson	PI	O	2016-08-02	C	36 - Conversion ou échange	(6 309)		ON
SILVERCORP METALS INC.								
Options								
Feng, Rui	4, 5	O	2015-06-08	D	50 - Attribution d'options	600 000	1.4300	BC
		M	2015-06-08	D	50 - Attribution d'options	600 000	1.4300	BC
Simpson, Stephen Paul	4	O	2015-06-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.4300	BC
		M	2015-06-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.4300	BC
Slam Exploration Ltd.								
Actions ordinaires								
beukman, eugene	4, 5							
Pender Street Corporate Consulting Ltd.	PI	O	2016-07-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(125 000)	0.0700	NB
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(236 000)	0.0800	NB
Sleep Country Canada Holdings Inc.								
Actions ordinaires								
Howcroft, Dave	5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	32.2000	ON
Société d'exploration minière Vior inc.								
Actions ordinaires								
Ouellette, Jean-François	4	O	2016-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000	0.1000	QC
9166-0738 Québec inc.	PI	M	2016-07-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000	0.1000	QC
Bons de souscription								
Ouellette, Jean-François	4	O	2016-07-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000		QC
9166-0738 Québec inc.	PI	M	2016-07-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000		QC
		O	2009-03-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Société financière IGM Inc.								
Actions ordinaires								
IGM Financial Inc.	1	O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	35.3771	MB
		O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)		MB
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	35.1688	MB
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)		MB
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	34.9085	MB
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)		MB
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	34.9712	MB
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)		MB
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	35.3360	MB
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)		MB
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	35.6345	MB
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	35.7436	MB
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	35.7304	MB
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	35.8542	MB
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	35.8888	MB

Émetteur	Relation	État opé-	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	35.7597	MB
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	36.1447	MB
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	36.2584	MB
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	36.2874	MB
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		MB
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	36.2520	MB
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	36.4868	MB
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		MB
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	36.5286	MB
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		MB
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	36.6600	MB
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		MB
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	36.4843	MB
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		MB
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	36.2432	MB
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(5 100)		MB
Equity-Swap - IGM1								
IGM Financial Inc.	1	O	2016-08-08	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)	36.5700	MB
Société Financière Manuvie								
Actions ordinaires								
Garrigues, Gretchen	5	O	2016-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Droits Deferred Share Units (DSU)								
Garrigues, Gretchen	5	O	2016-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Droits Performance Share Units (PSU)								
Garrigues, Gretchen	5	O	2016-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Droits Restricted Share Units (RSU)								
Garrigues, Gretchen	5	O	2016-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Options								
Garrigues, Gretchen	5	O	2016-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Street Capital Group Inc.								
Actions ordinaires								
Street Capital Group Inc.	1	O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	8 043	1.2440	ON
		O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(8 043)		ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 543	1.2890	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 543)		ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 043	1.2500	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(8 043)		ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 143	1.2540	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 143)		ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 443	1.2470	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(2 443)		ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	7 743	1.2630	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(7 743)		ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	6 843	1.3020	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(6 843)		ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.3500	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		ON
Summit Industrial Income REIT								
Parts de fiducie								
Maroun, Louis	4							
Sigma I Barbados Trust (2015)	PI	O	2016-07-28	C	97 - Autre	41 300		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Sigma Industrial Real Estate Advisors Limited	PI	M O	2016-07-28	C C	90 - Changements relatifs à la propriété 90 - Changements relatifs à la propriété	41 300 (41 300)		ON ON
Suncor Energie Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Odegaard, Janice	5	O M	2016-03-21	D D	36 - Conversion ou échange 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	399 399		AB AB
Supremex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Supremex Inc	1	O O O O	2016-08-03	D D D D	38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation	2 400 (2 400) 9 060 (9 060)	5.0458	QC QC QC QC
Surge Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Daniel Curt	5	O O O	2016-06-15	D D D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	467 458 473	2.4800	AB AB AB
Bye, Murray	5	O O O O	2016-07-29	D D D D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	499 272 212 230	2.3200	AB AB AB AB
		O O O O O O	2016-04-15	D D D D D D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 200 2 450 2 450 2 490 2 480 2 530	2.2000	AB AB AB AB AB AB
		O O O O O O	2016-05-16	D D D D D D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	209 209 228 206 232 224	2.4900	AB AB AB AB AB AB
		O O O O O O	2016-06-15	D D D D D D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	228 206 206 232 224 318	2.4800	AB AB AB AB AB AB
		O O O O O O	2016-06-30	D D D D D D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	206 206 253 224 206 253	2.4800	AB AB AB AB AB AB
		O O O O O O	2016-07-15	D D D D D D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	232 224 224 224 253 224	2.4500	AB AB AB AB AB AB
Murray Bye - RSP	PI	O O O O O O O O O O O O O O O O O O	2016-04-15	I I I I I I I I I I I I I I I I I I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	212 212 251 209 249 206 253 224 318 212 251 209 249 206 253 224 224 582 485	2.2000	AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB
de Leeuw, Gerard A.	5	O O	2016-07-15	D D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	582 485	2.4500	AB AB
Elekes, Margaret Ann RRSP	5 PI	O M O	2016-07-15	I I I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	403 408 431	2.4500	AB AB AB
		O O O O O O O O O O O O O O O O O O O	2016-07-29	I I I I I I I I I I I I I I I I I I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266 225 209 216 281 260 341 257 280 237 256 233 222 231	2.2000	AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB
		O O O O O O O O O O O O O O O O O O O	2016-04-15	I I I I I I I I I I I I I I I I I I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	266 225 209 216 281 260 341 257 280 237 256 233 222 231	2.2000	AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
		O	2016-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	218	2.5300	AB
		O	2016-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	236	2.4500	AB
		O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238	2.3200	AB
Paul Ferguson RRSP	PI	O	2016-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	268	2.2000	AB
		O	2016-04-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	225	2.4500	AB
		O	2015-11-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	213	2.6400	AB
		O	2015-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	216	2.5600	AB
		O	2015-12-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	284	1.9800	AB
		O	2016-01-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	259	2.1300	AB
		O	2016-01-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	345	1.6500	AB
		O	2016-02-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	257	2.1500	AB
		O	2016-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	283	2.0400	AB
		O	2016-02-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	259	213.0000	AB
		O	2016-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239	2.4400	AB
		O	2016-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	257	2.1500	AB
		O	2016-05-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	234	2.4500	AB
		O	2016-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	222	2.4900	AB
		O	2016-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	232	2.4800	AB
		O	2016-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219	2.5300	AB
		O	2016-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	236	2.4500	AB
		O	2016-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238	2.3200	AB
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Symphony Floating Rate Senior Loan Fund	1	O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.3200	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	8.3200	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.3400	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.3400	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.3800	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.3800	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	8.3100	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	8.3100	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.2700	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.2700	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.3400	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.3400	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.3400	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	8.3400	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	8.3400	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(2 800)	8.3400	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.4000	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.4000	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.3400	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.3400	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	8.3900	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)	8.3900	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	8.4100	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 900)	8.4100	ON
Tamarack Valley Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Lyxor/Bay Resource Partners Offshore Fund Ltd	PI	O	2016-08-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(115 480)	2.5900USD	AB
		O	2016-08-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 600)	2.6100USD	AB
Taylor North American Equity Opportunities Fund								
<i>Parts</i>								
Taylor North American Equity Opportunities Fund	1	O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.7900	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)	10.7900	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.7900	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.7900	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.6600	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	10.6600	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	10.8200	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)	10.8200	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.8200	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.8200	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.7500	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.7500	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.7500	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	10.7500	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.7500	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.7500	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	10.6000	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	10.6000	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.6000	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	10.6000	ON
Tech Leaders Income Fund								
<i>Parts</i>								
Tech Leaders Income Fund	1	O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.0900	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.0900	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.0800	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.0800	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	200	8.3000	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	8.3000	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.3800	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	8.3800	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	8.3900	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)	8.3900	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.5000	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.5000	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.5200	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.5200	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.5400	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.5400	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.5500	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.5500	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	8.5700	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	8.5700	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.5000	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	8.5000	ON
Technologies Interactives Mediagrif Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Les Services de gestion Claude Roy Inc.	3	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	17.9000	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	18.0000	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	18.1300	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	18.2500	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.0300	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	18.3500	QC
Roy, Claude	4, 5, 3							
Les Services de gestion Claude Roy Inc.	PI	O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	17.9000	QC
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	18.0000	QC
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	18.1300	QC
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	18.2500	QC
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.0300	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Norton, Brent Henry Barry	4	O	2016-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-03	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	150 000	0.5000	QC
		M	2016-08-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000	0.5000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Norton, Brent Henry Barry	4	O	2016-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-08-03	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	150 000	0.7000	QC
		M	2016-08-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000	0.7000	QC
<i>Options</i>								
Norton, Brent Henry Barry	4	O	2016-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M'	2016-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M''	2016-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
TELUS Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mowat, David Lawrence	4	O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	460	43.5100	BC
The North West Company Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Coleman, Frank Joseph	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 025	30.5000	MB
Evans, Frances Wendy	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 756	30.5000	MB
Glendinning, Stewart	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 082	30.5000	MB
Kennedy, Robert	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 869	30.5000	MB
King, Anna Lisa	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 492	30.5000	MB
Konkle, Violet	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 866	30.5000	MB
Merasty, Gary	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 949	30.5000	MB
Riley, Sanford	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 859	30.5000	MB
Stefanson, Eric	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 409	30.5000	MB
Tootoo, Victor	4	O	2016-07-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 492	30.5000	MB
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thomson Reuters Corporation	1	O	2016-07-01	D	38 - Rachat ou annulation	180 000	40.8082USD	ON
		O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	180 000	52.7917	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	88 000	52.7455	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	87 000	52.3387	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	87 000	52.4650	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	96 300	53.2827	ON
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	96 800	54.3431	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	87 200	54.8494	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	84 900	55.0984	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	85 500	55.6287	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	85 500	55.6074	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	81 400	56.3136	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	81 200	56.8787	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	81 700	56.6643	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	81 900	56.9576	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	79 900	57.3483	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	83 300	57.4862	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	83 800	57.3092	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	84 200	55.8414	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	97 100	55.0410	ON
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	74 000	40.6954USD	ON
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	40.2818USD	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	83 700	40.8315USD	ON
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	40.4640USD	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
		O	2016-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	83 200	41.4584USD	ON
		O	2016-07-12	D	38 - Rachat ou annulation	74 800	42.1248USD	ON
		O	2016-07-13	D	38 - Rachat ou annulation	72 600	42.4185USD	ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	72 000	42.9445USD	ON
		O	2016-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	72 000	43.1073USD	ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	71 800	43.2123USD	ON
		O	2016-07-19	D	38 - Rachat ou annulation	76 100	43.2236USD	ON
		O	2016-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	76 300	43.5543USD	ON
		O	2016-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	75 800	43.4043USD	ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	75 600	43.3081USD	ON
		O	2016-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	77 600	43.3708USD	ON
		O	2016-07-26	D	38 - Rachat ou annulation	74 200	43.5211USD	ON
		O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	73 700	43.4021USD	ON
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	73 300	42.3692USD	ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	87 900	42.1223USD	ON
		O	2016-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(522 000)		ON
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(846 000)		ON
		O	2016-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(787 500)		ON
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(787 500)		ON
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)		ON
		O	2016-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	85 700	56.0575	ON
Timbercreek Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Altman, Zelick	4	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Joanne Altman	PI	O	2016-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Geier, Craig	5	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Hawkings, Peter Michael	5	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Morris, Carrie	5	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Timbercreek Asset Management Inc.	2	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Watchorn, Derek John	4	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Bonnie Watchorn	PI	O	2016-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	8.3495	ON
Toromont Industries Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Casson, Randall	7, 2	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	7 900	20.7600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.8900	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	39.8700	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.8600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.9500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	39.8300	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	39.8400	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	39.8200	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.8100	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 200)	39.8000	ON
McCallum, John S.	4	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	8 000	20.7600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	40.1800	ON
Ogilvie, Robert M.	4, 5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	38 800	16.7600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	40.4100	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	40.4000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	40.3900	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	40.3800	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	40.3700	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	40.3600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	40.3500	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	40.3450	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	40.3400	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	40.3350	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	40.3300	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	40.3200	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	40.3100	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	40.3000	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	40.2900	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	40.2800	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	40.2700	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	40.2600	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 700)	40.2500	ON
Wetherald, David	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	5 400	20.7600	ON
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	5 400	23.4000	ON
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 800)	38.6000	ON
		O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	5 400	26.5200	ON
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	39.9000	ON
<i>Options</i>								
Casson, Randall	7, 2	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
		O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(7 900)	20.7600	ON
Cochrane, Jennifer	5	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
Cuddy, Mike	7	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	27 500		ON
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	27 500		ON
Jewer, Paul Randolph	5	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
Malinauskas, David Allan	5	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	25 000		ON
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	25 000		ON
McCallum, John S.	4	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	20.7600	ON
Medhurst, Scott	4, 5	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Ogilvie, Robert M.	4, 5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(38 800)	16.7600	ON
Wetherald, David	5	O	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
		M	2016-07-26	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(5 400)	20.7600	ON
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(5 400)	23.4000	ON
		O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(5 400)	26.5200	ON
Total Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Total Energy Services Inc	1							
ITF Employee Plan	PI	O	2016-08-08	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500)		AB
TransCanada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anderson, Brandon M.	7	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	12 743	37.9300	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 675)	60.6400	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	60.6300	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	60.6200	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	60.6100	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(943)	60.5800	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	60.5700	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	60.5600	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	60.5500	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	60.5400	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	60.5300	AB
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	60.5200	AB
Bertovic, Jasmin	7	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	3 000	41.9500	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	61.9100	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	61.9000	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	61.8900	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	61.8800	AB
		O	2016-08-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	61.8700	AB
Clark, Stephen M.V.	5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	8 745	35.0800	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	61.6900	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	61.6800	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 345)	61.6700	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	61.6600	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	61.6500	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	61.6300	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	61.6200	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	61.6100	AB
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	61.6400	AB
DAVIS, MARY CATHARINE	7	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	5 173	41.9500	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 173)	60.5000	AB
		O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	8 537	47.0900	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 537)	60.5000	AB
Gateman, Richard N.	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	4 000	35.0800	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	60.8300	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	60.8200	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	60.8100	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	60.8000	AB
Girling, Russell	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	100 000	31.9300	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	60.9700	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	61.0100	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	60.9900	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	60.9800	AB
		M	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	60.9800	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	60.9600	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	61.0000	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	60.9500	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	60.9400	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	60.9300	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	60.9200	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	60.9100	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	60.9000	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 900)	60.8900	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	60.8800	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	60.8700	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	60.8600	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	60.8200	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	60.8400	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	60.8100	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	60.8000	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	60.7900	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	60.7800	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(375)	60.8300	AB
Goulet, Corey J.	7	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	10 193	37.9300	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	60.1700	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	60.1600	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	60.1400	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	60.1500	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	60.1100	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	60.1000	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 993)	60.0900	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	14 000	41.9500	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	60.1000	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	60.0900	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 600)	60.0800	AB
		O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	10 646	35.0800	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 302)	60.1900	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	60.1800	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	60.1600	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	60.2000	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 046)	60.1900	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	60.1800	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	60.1700	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	60.1600	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	60.1500	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	60.1400	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	60.1300	AB
Hobbs, Lee G.	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	14 068	35.0800	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	60.9700	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	60.9600	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	60.9500	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	60.9400	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	60.8900	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	60.8800	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	60.8700	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	60.8600	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	60.8500	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	60.8400	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(668)	60.9100	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	60.9000	AB
Hunter, Joel E.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2016-08-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	162	51.8700	AB
		O	2016-08-05	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	50.0300	AB
		O	2016-08-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	61.1000	AB
Jacobucci, Robert C.	7	O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 700)	60.7500	AB
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11)	60.7400	AB
Johannson, Karl	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	10 000	35.0800	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	61.0800	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	61.0700	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	61.0600	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	61.0500	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	61.0400	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	61.0300	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	61.0200	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	61.0100	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	61.0000	AB
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	60.9900	AB
Johnston, Christine R.	7	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	5 323	35.0800	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 323)	60.9500	AB
MEIER, VERN J.	7	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	12 415	41.9500	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 415)	60.8000	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	60.7900	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	60.7800	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	60.7700	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	60.7600	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	60.7500	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	60.7400	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	60.7300	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	60.7200	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	60.7100	AB
Van der Put, Jan	7	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	1 000	41.9500	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	60.9000	AB
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	1 000	47.0900	AB
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	60.9500	AB
<i>Options Granted Feb. 17, 2012 @ \$41.95 CDN</i>								
Bertovic, Jasmin	7	O	2016-08-09	D	51 - Exercice d'options	(3 000)		AB
DAVIS, MARY CATHARINE	7	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(5 173)		AB
Goulet, Corey J.	7	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(14 000)		AB
MEIER, VERN J.	7	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(12 415)		AB
Van der Put, Jan	7	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(1 000)		AB
<i>Options Granted Feb. 18, 2011 @ \$37.93 CDN Expiry Feb. 18, 2018</i>								
Anderson, Brandon M.	7	O	2016-08-04	D	51 - Exercice d'options	(12 743)		AB
Goulet, Corey J.	7	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(10 193)		AB
<i>Options Granted Feb. 26, 2010 @ \$35.08 CDN Expiry Feb. 26, 2017</i>								
Clark, Stephen M.V.	5	O	2016-08-08	D	51 - Exercice d'options	(8 745)		AB
Gateman, Richard N.	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(4 000)		AB
Goulet, Corey J.	7	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(10 646)		AB
Hobbs, Lee G.	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(14 068)		AB
Johannson, Karl	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		AB
Johnston, Christine R.	7	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(5 323)		AB
<i>Options Granted February 15, 2013 @ \$47.09 CDN</i>								
DAVIS, MARY CATHARINE	7	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(8 537)		AB
Van der Put, Jan	7	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(1 000)		AB
<i>Options Granted Sept. 14, 2009 @ \$31.93 CDN Expiry Sept. 14, 2016</i>								
Girling, Russell	5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		AB
Transcontinental inc.								
<i>Unités d'actions différées (UAD-administrateurs) / (DSU-directors)</i>								
Cote, Jacynthe	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	927	18.8800	QC
Fitzgibbon, Pierre	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	437	18.8800	QC
Fortin, Richard	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	953	18.8800	QC
Martini, Anna	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	953	18.8800	QC
Plourde, Mario	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	874	18.8800	QC
Thabet, Annie	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	874	18.8800	QC
Tremblay, André	4	O	2016-08-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	451	18.8800	QC
TransForce Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
TransForce Inc.	1	O	2016-08-02	D	38 - Rachat ou annulation	(17 000)		QC
Tree Island Steel Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Davies, Nancy Adriana	5	O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.6000	BC
Trez Capital Mortgage Investment Corporation								
<i>Class A Shares</i>								
Trez Capital Mortgage Investment Corporation	1	O	2015-08-21	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	6.3000	BC
True North Commercial Real Estate Investment Trust								
<i>Options</i>								
Allison, Margaret Ann	5	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.0400	ON
Baryshnik, Jeff Matthew	4	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.0400	ON
Biggar, William John	4	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.0400	ON
Cardy, Roland	4	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.0400	ON
Drimmer, Daniel	4, 3	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	30 000	6.0400	ON
Ossip, Alon Samuel	4	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.0400	ON
Poklar, Sandy Ivan	4	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	10 000	6.0400	ON
Sherren, Tracy	5	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	45 000	6.0400	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
TSO3 inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rumble, Richard Mark	4, 5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	500 000	0.3700	QC
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	3.6000	QC
		O	2016-08-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(497 100)	3.6000	QC
<i>Options</i>								
Rumble, Richard Mark	4, 5	O	2016-08-05	D	51 - Exercice d'options	(500 000)	0.3700	QC
Tessman, Harold Robert	5	O	2016-08-05	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
U.S. Dividend Growers Income Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
U.S. Dividend Growers Income Corp.	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.2700	AB
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	8.2979	AB
United Corporations Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
E-L Financial Corporation Limited	3	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	93.5000	ON
Velan Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Velan Inc.	1	O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 100)		QC
Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ayranto, Mark	5	O	2016-07-27	D	51 - Exercice d'options	340 000	340000.0000	ON
		O	2016-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	0.7150	ON
		O	2016-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 000)	0.7200	ON
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 000)	0.7490	ON
		O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.7500	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)		ON
		O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	440 000	440000.0000	ON
McConnell, John Charles	4, 5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	800 000		ON
		O	2016-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.7120	ON
		O	2016-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(498 000)	0.7210	ON
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(102 000)	0.7500	ON
Rendall, Marty	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	420 000	420000.0000	ON
		O	2016-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(420 000)	0.7600	ON
<i>Options</i>								
Ayranto, Mark	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(440 000)		ON
McConnell, John Charles	4, 5	O	2016-08-02	D	51 - Exercice d'options	(800 000)	0.4000	ON
Rendall, Marty	5	O	2016-08-03	D	51 - Exercice d'options	(420 000)		ON
White, Heather Eileen	4	O	2016-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2016-08-09	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.7000	ON
Vista Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sun Valley Gold LLC	3							
Client Accounts	PI	O	2016-08-08	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 500 000	1.4000USD	BC
Sun Valley Gold Master Fund, Ltd.	3	O	2016-08-08	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	737 500	1.4000USD	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Sun Valley Gold LLC	3							
Client Accounts	PI	O	2016-08-08	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 250 000	1.4000USD	BC
Sun Valley Gold Master Fund, Ltd.	3	O	2016-08-08	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	368 750	1.4000USD	BC
Western Uranium Corporation (formerly known as Homeland Uranium Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baobab Asset Management LLC	3	O	2016-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 100)	2.4049	ON
		O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.4500	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3500	ON
Fryer, Russell	4, 3							
Baobab Asset Management LLC	PI	O	2016-08-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 100)	2.4049	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2016-08-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.4500	ON
		O	2016-08-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	2.3500	ON
WesternOne Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Evans, Steve	4	O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	352 215	0.1278	BC
Yam, Carlos	5	O	2016-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	133 059	0.1278	BC
<i>Débetures convertibles</i>								
Evans, Steve	4	O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 450.00)		BC
Yam, Carlos	5	O	2016-08-05	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 17 000.00)		BC
WestJet Airlines Ltd.								
<i>Actions ordinaires - Voting</i>								
WestJet Airlines Ltd	1	O	2016-07-27	D	38 - Rachat ou annulation	102 684	22.9593	AB
		O	2016-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	102 684	22.9938	AB
		O	2016-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	102 684	22.9800	AB
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	(308 052)		AB
Westshore Terminals Investment Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Westshore Terminals Investment Corporation	1	O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	800	18.9900	BC
		O	2016-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	18.9900	BC
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	12 600	18.7257	BC
		O	2016-07-05	D	38 - Rachat ou annulation	(12 600)	18.7257	BC
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	11 800	18.0973	BC
		O	2016-07-06	D	38 - Rachat ou annulation	(11 800)	18.0973	BC
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	13 900	18.8197	BC
		O	2016-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(13 900)	18.8197	BC
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	18.9900	BC
		O	2016-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)	18.9900	BC
Whitecap Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fagerheim, Grant Bradley	4, 5							
Penny Fagerheim	PI	O	2016-08-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	10.5400	AB
		M	2016-08-09	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	(8 000)	10.5400	AB
Wi-LAN Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wi-LAN Inc.	1	O	2016-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.3730	ON
		O	2016-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.2920	ON
Yieldplus Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
YIELDPLUS Income Fund	1	O	2016-08-03	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.7900	AB
		O	2016-08-04	D	38 - Rachat ou annulation	700	5.8200	AB
Zenith Capital Corp.								
<i>Parts Restricted Share Units</i>								
Smith, Eldon	4	O	2016-07-29	D	46 - Contrepartie de services	23 007		AB

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Bourgon, Jocelyne	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	2016-06-29	2016-08-05	QC
Coffin, Tristram	Diagnos Inc.	2016-07-28	2016-08-03	QC
Faucher, Richard Regis	Corporation Ressources Nevado	2016-07-28	2016-08-04	QC
	Corporation Ressources Nevado	2016-07-29	2016-08-04	QC
Gildan Activewear Inc.	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	2016-06-28	2016-08-04	QC
	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	2016-06-29	2016-08-04	QC
	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	2016-06-30	2016-08-04	QC
Leblanc, Stéphane	Lamêlée Minerais de Fer Ltée.	2016-06-28	2016-08-10	QC
Norton, Brent Henry Barry	TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC.	2016-07-26	2016-08-09	QC

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
Clifton Star Resources Inc.	Actions inscrites	2013-11-22	Actions ordinaires	2016-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2013-06-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
DIAGNOS inc.	Actions inscrites	2013-12-05	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2013-01-14	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Actions inscrites	2013-09-25	Actions ordinaires	2016-12-31
Intema Solutions inc.	Actions inscrites	2013-12-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Les Technologies Clemex Inc.	Actions inscrites	2013-04-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Manac Inc.	Actions inscrites	2013-11-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2013-02-28	Actions ordinaires	2016-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Mines Virginia inc.	Actions inscrites	2013-11-29	Actions ordinaires	2016-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2013-12-01	Actions ordinaires	2016-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Orbite Aluminae Inc.	Actions inscrites	2013-07-19	Actions ordinaires	2016-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Pediapharm inc.	Actions inscrites	2013-11-26	Actions ordinaires	2016-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31
ProMetic Sciences de la Vie inc.	Actions inscrites	2013-09-27	Actions ordinaires	2016-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2013-12-04	Actions ordinaires	2016-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») – Modifications apportées aux articles A-1A04 et A-401 des règles – Établir et documenter le pouvoir de consultation de la CDCC

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDCC, de modifications aux articles A-1A04 et A-401 des règles. Ces modifications visent à établir et documenter les pouvoirs de consultation attribués à la CDCC dans le cadre de son processus de gestion des cas de défaut.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 8 septembre 2016, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
 Secrétaire générale
 Autorité des marchés financiers
 800, square Victoria, 22^e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Télécopieur : 514 864-6381
 Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Aram Seye
 Analyste expert aux OAR
 Direction des chambres de compensation
 Autorité des marchés financiers
 Téléphone : 514 395-0337, poste 4344
 Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4344
 Télécopieur : 514 873-7455
 Courrier électronique : aram.seye@lautorite.qc.ca

Martin Picard
 Analyste à la réglementation
 Direction des chambres de compensation
 Autorité des marchés financiers
 Téléphone : 514 395-0337, poste 4347
 Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4347
 Télécopieur : 514 873-7455
 Courrier électronique : martin.picard@lautorite.qc.ca



AVIS AUX MEMBRES

N° 2016 – 098-16

Le 9 août 2016

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

MODIFICATIONS APPORTÉES AUX ARTICLES A-1A04 ET A-401 DES RÈGLES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS AFIN D'ÉTABLIR ET DE DOCUMENTER LE POUVOIR DE CONSULTATION DE LA CDCC

Résumé

Le 28 juillet 2016, le Conseil d'administration de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) a approuvé des modifications aux articles A-1A04 et A-401 aux Règles de la CDCC. Le but des modifications proposées est d'établir et de documenter les pouvoirs de consultation attribués à la CDCC dans le cadre de son processus de gestion des cas de défaut.

Veillez trouver ci-joint un document d'analyse de même que les modifications proposées.

Processus d'établissement de règles

La CDCC est reconnue à titre de chambre de compensation en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les instruments dérivés* (Québec) par l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) et à titre d'agence de compensation reconnue par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) en vertu de l'article 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario).

Le Conseil d'administration de la CDCC a le pouvoir d'adopter ou de modifier les règles et le manuel des opérations de la CDCC. Ces modifications sont présentées à l'Autorité conformément au processus d'autocertification ainsi qu'à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario conformément au processus stipulé dans la décision de reconnaissance.

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower	800, square Victoria
130, rue King ouest, 5 ^{ème} étage	3 ^{ème} étage
Toronto, Ontario	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2463	Tél. : 514-871-3545
Télc. : 416-367-2473	Télc. : 514-871-3530
www.cdcc.ca	

Les commentaires relatifs aux modifications proposées doivent nous être présentés dans les 30 jours suivant la date de publication du présent avis. Prière de soumettre ces commentaires à:

Me Marlène Charron-Geadah
Conseillère juridique
Corporation canadienne de compensation de produits dérivés
Tour de la Bourse
C.P. 61, 800 square Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A9
Courriel : legal@m-x.ca

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité et à la CVMO à l'attention de :

Me Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse, C.P. 246
800, square Victoria, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Manager, Market Regulation
Market Regulation Branch
Ontario Securities Commission
Suite 2200,
20 Queen Street West
Toronto, Ontario, M5H 3S8
Fax: 416-595-8940
email: marketregulation@osc.gov.on.ca

Pour toutes questions ou informations, les membres compensateurs peuvent communiquer avec les Opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation



**MODIFICATIONS APPORTÉES AUX ARTICLES A-1A04 ET A-401 DES RÈGLES DE LA
CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS**

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	P 2
ANALYSE	
Contexte	P 2
Description et analyse des incidences	P 2
Modifications proposées	P 2
Analyse comparative	P 2
MOTIVATION PRINCIPALE	P 2
INCIDENCES SUR LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES	P 3
OBJECTIF DES MODIFICATIONS PROPOSÉES	P 3
INTÉRÊT PUBLIC	P 3
INCIDENCE SUR LE MARCHÉ	P 3
PROCESSUS	P 3
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	P 3
DOCUMENTS EN ANNEXE	
Annexe 1	P 4

I. SOMMAIRE

La CDCC propose de préciser dans ses Règles son intention de consulter la Banque du Canada avant de déclarer qu'un membre compensateur est non conforme ou d'appliquer des mesures permises à l'égard d'un membre non conforme.

II. ANALYSE

a. Contexte

Dans le cadre de sa pratique bien établie de communiquer avec ses autorités de réglementation tout au long du processus de gestion des cas de défaut, la direction de la CDCC tient à informer rapidement ces autorités du développement de la situation et des décisions prises par le comité de gestion des cas de défaut. Cette façon de faire est en phase avec les dispositions de l'article A-1A04, Membres compensateurs non conformes, qui prévoit que la Société peut aviser l'organisme de réglementation applicable du membre compensateur ou l'organisme de réglementation de la Société.

b. Description et analyse des incidences

La modification des articles proposée n'aura aucune incidence sur les droits et obligations des membres compensateurs et ne limitera d'aucune façon la capacité de la CDCC à agir dans le cadre du processus de gestion des cas de défaut. Elle vise à faire en sorte que le marché dispose d'une certaine clarté en ce qui concerne l'intention et la capacité de la CDCC de consulter la Banque du Canada sur le défaut anticipé ou avéré d'un membre compensateur avant de déclarer ce dernier non conforme ou d'appliquer des mesures permises à l'égard d'un membre non conforme.

c. Modifications proposées

Veillez consulter l'annexe 1.

d. Analyse comparative

Sans objet.

III. MOTIVATION PRINCIPALE

Le Canada a récemment adopté un régime de redressement et de résolution régissant les banques d'importance systémique intérieure (« BISI ») pour l'économie canadienne. Ce nouveau régime réglementaire ne restreint pas les pouvoirs discrétionnaires de la CDCC en matière de gestion des cas de défaut, mais accorde aux organismes de réglementation des BISI des pouvoirs et des outils visant à garantir les obligations des BISI en défaut et à transférer certains actifs vers une autre entité (au moyen d'une banque-relais). Dans le cadre du processus de gestion de cas de défaut d'une BISI, en vue d'assurer la stabilité des marchés financiers, il est prévu que la CDCC, la Banque du Canada et les organismes de réglementation des BISI établissent un protocole de communication permettant un échange de renseignements pertinents. La modification des articles proposée officialise donc l'intention de la CDCC.

IV. INCIDENCES SUR LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES

La modification des articles proposée n'aura aucune incidence technologique.

V. OBJECTIF DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

L'objectif est de faire clairement état de l'intention de la CDCC d'engager des consultations avec la Banque du Canada avant de déclarer qu'un membre compensateur est non conforme ou d'appliquer des mesures permises à l'égard d'un membre non conforme.

VI. INTÉRÊT PUBLIC

La CDCC est d'avis que la modification des articles proposée ne va pas à l'encontre de l'intérêt public.

VII. INCIDENCE SUR LE MARCHÉ

En consultant la Banque du Canada au sujet du défaut d'un membre compensateur, la CDCC fera en sorte de disposer de tous les renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées qui réduiront au maximum l'incidence sur le marché.

VIII. PROCESSUS

La modification des articles proposée est assujettie à l'approbation du conseil de la CDCC. Une fois approuvées, la modification des articles proposée et la présente analyse seront transmises à l'Autorité des marchés financiers conformément au processus d'autocertification, ainsi qu'à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario conformément au processus applicable aux modifications réglementaires devant être approuvées en Ontario. La modification des articles proposée et l'analyse sont également assujetties à l'approbation de la Banque du Canada conformément à l'accord de surveillance réglementaire.

IX. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Sous réserve de l'approbation réglementaire, il est prévu que la modification des articles proposée entre en vigueur au début du troisième trimestre de 2016.

X. DOCUMENTS EN ANNEXE

Annexe 1: Projet des nouveaux articles A-1A04 et A-401 (version annotée et version au propre).

ANNEXE 1

(VERSION ANNOTÉE)

ARTICLES A-1A04 ET A-401

RÈGLE A-1A ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ

ARTICLE A-1A04 MEMBRES COMPENSATEURS NON CONFORMES

- 1) Un membre compensateur qui est ou qui devient insolvable ou incapable de s'acquitter de ses obligations doit immédiatement aviser par téléphone la Société de sa situation. Cet avis doit être confirmé par le membre compensateur au moyen d'un avis écrit à la Société, transmis par télécopieur au plus tard le jour ouvrable suivant.
- 2) Un membre compensateur qui, à l'appréciation de la Société ou selon un avis donné à la Société conformément au paragraphe 1) est ou devient insolvable ou incapable de s'acquitter de ses obligations, devient un membre compensateur non conforme.
- 3) Sans limiter la portée de la présente règle, l'un ou l'autre des cas suivants, actuels ou prévus par la Société, constitue un motif raisonnable pour la Société de décider, à son appréciation qu'un de ses membres compensateurs est un membre compensateur non conforme :

- a) le non-respect d'un délai, des conditions d'admissibilité, des critères ou d'autres conditions se rapportant à la demande d'adhésion ou toute autre infraction aux présentes règles;

le non-respect d'une règle d'une bourse, d'un dépositaire officiel de titres, d'un organisme d'autorégulation ou de réglementation compétent, ou d'une autre bourse ou d'un autre organisme de compensation reconnu, désigné ou étranger;

le refus d'une demande d'adhésion, le non-respect des modalités d'adhésion ou d'une entente contractuelle ou la suspension, le retrait du statut de membre ou l'expulsion à titre de membre d'une bourse, d'un dépositaire officiel de titres, d'un organisme d'autorégulation applicable, d'un centre d'échange et/ou d'un agent de livraison, du Registre, d'un centre transactionnel reconnu ou d'une autre bourse ou d'un autre organisme de compensation reconnu, désigné ou étranger;

le refus d'un permis, le non-respect des modalités d'un permis ou le retrait ou la suspension de ce permis par un organisme de réglementation;

une poursuite envisagée, éventuelle ou actuelle par un organisme de réglementation, un tribunal ou un organisme administratif contre le membre compensateur ou à l'égard de celui-ci aux termes des dispositions ou de l'application d'une loi ou d'un règlement;

l'inexécution d'un paiement, d'un dépôt, d'une livraison ou l'acceptation d'une livraison exigé ou devant être effectué dans le cadre de la demande d'adhésion ou des présentes règles;

la présentation, réalisation ou approbation d'une ordonnance, d'un arrangement, d'une proposition, d'une saisie ou d'une mesure d'exécution dans un territoire par ou devant un tribunal compétent relativement à la faillite, à l'insolvabilité, à la liquidation du membre compensateur ou à la nomination d'un administrateur successoral, d'un séquestre-gérant, d'un fiduciaire ou d'une personne ayant des pouvoirs semblables à l'égard du membre compensateur;

la décision par la Société pour des motifs raisonnables que le membre compensateur est dans une situation financière ou d'exploitation telle que le maintien de son statut de membre compensateur en règle pourrait porter atteinte aux intérêts de la Société ou d'autres membres compensateurs;

l'une des conditions établies aux alinéas (a) à (h) s'applique à une entité du même groupe qu'un membre compensateur, ayant, suivant l'appréciation raisonnable de la Société, une incidence importante sur la situation financière du membre compensateur; ou

toute autre situation qui, selon le Conseil ou, si les délais ne permettent pas au Conseil de prendre des mesures, la Société, à sa discrétion exclusive, constitue un motif raisonnable lui permettant de prendre une telle décision.

- 4) Si un membre compensateur est en retard de paiement à l'heure de règlement, la Société imposera des amendes et pourra considérer le membre compensateur comme membre compensateur non conforme, conformément aux dispositions de la section 7 du manuel des opérations. De plus, le Conseil pourra prendre les mesures disciplinaires prévues à la règle A-5 à l'endroit du membre compensateur non conforme.
- 5) À moins qu'elle n'ait été avisée conformément au paragraphe 1), la Société doit aviser le membre compensateur, par écrit ou par téléphone, lorsque celui-ci est devenu un membre compensateur non conforme. [Avant de procéder, la Société peut engager des consultations avec la Banque du Canada.](#) La Société peut aussi, à sa seule discrétion, en aviser le Conseil, tous les membres compensateurs, les bourses ainsi que l'organisme d'autorégulation ou de réglementation applicable du membre compensateur non conforme, l'organisme de réglementation de la Société et les autres entités que la Société peut juger approprié d'informer.
- 6) La Société peut rétablir le statut d'un membre compensateur non conforme à celui de membre compensateur en règle si le membre compensateur règle, à la satisfaction de la Société, la ou les questions qui ont mené au statut de membre compensateur non conforme.

[...]

RÈGLE A-4 APPLICATION

ARTICLE A-401 MESURES PRISES CONTRE UN MEMBRE COMPENSATEUR NON CONFORME OU SUSPENDU

- 1) Les mesures prévues par les règles à l'égard des membres compensateurs non conformes ou suspendu —seront prises dans l'ordre que la Société juge approprié.

→2) En plus des mesures pouvant être prises par la Société aux termes des règles et de la demande d'adhésion en vue de remédier à un défaut en particulier ou en général d'un membre compensateur, si le membre compensateur est un membre compensateur non conforme, la Société peut prendre l'une ou l'autre des mesures prescrites par les règles à l'égard de ce membre compensateur, notamment les mesures suivantes :

- a) interdire ou restreindre l'acceptation ou la compensation de toute opération effectuée par ce membre compensateur;
- b) augmenter les exigences de marge ou exiger des dépôts de garantie supplémentaires de ce membre compensateur;
- c) exiger que ce membre compensateur réduise ou liquide (ou liquider pour le compte de ce membre compensateur) les opérations en cours dans les comptes établis par ce membre compensateur auprès de la Société et, dès cette liquidation, convertir toutes les sommes en monnaie canadienne et calculer un montant net (compte tenu des droits de la Société relativement au dépôt de garantie de ce membre compensateur) que la Société doit à ce membre compensateur ou que ce membre compensateur doit à la Société;
- d) transférer à un autre membre compensateur, au moyen d'un transfert, d'une cession, d'une résiliation, d'une liquidation, d'une nouvelle répartition ou d'une autre manière, tout compte client que ce membre compensateur a établi auprès de la Société, toute position maintenue dans ce compte et tout dépôt de garantie détenu par la Société relativement à ce compte;
- e) imposer des sanctions, des amendes ou des pénalités au membre compensateur et lui adresser des réprimandes;
- f) interdire ou restreindre le droit du membre compensateur de retirer tout excédent en dépôt de garantie au titre de l'article A-607 ou de l'article A-704; et
- g) suspendre le membre compensateur non conforme.

~~Les mesures prévues par les règles à l'égard des membres compensateurs non conformes seront prises dans l'ordre que la Société juge approprié.~~

→3) À la suspension du membre compensateur et en complément d'une mesure permise à la Société au titre du paragraphe A-401 2+) et de ses règles, la Société peut prendre toute mesure prévue dans les règles relativement à ce membre compensateur, notamment :

- a) affecter le dépôt de garantie (y compris, notamment, ses dépôts au fonds de compensation et ses dépôts en marge) du membre compensateur suspendu aux obligations de ce membre compensateur envers la société, sous réserve du paragraphe A 402 3) et, à cette fin, vendre, céder, utiliser ou par ailleurs aliéner quelque bien déposé en tant que dépôt de garantie à tout moment, sans préavis au membre compensateur;

- b) transférer, résilier, fermer ou liquider l'une des opérations ou l'une des positions en cours ou l'ensemble des opérations et des positions en cours du membre compensateur, et ce faisant, convertir tous les montants en dollars canadiens et établir un montant net (compte tenu des droits de la Société sur le dépôt de garantie de ce membre compensateur) que la Société doit à ce membre compensateur ou que ce membre compensateur doit à la Société.

~~Les mesures prévues par les règles à l'égard des membres compensateurs suspendus seront prises dans l'ordre que la Société juge approprié.~~

4) Avant de prendre une mesure prévue par le présent article, la CDCC peut néanmoins engager des consultations avec la Banque du Canada sur les mesures qu'elle envisage de prendre à l'égard du membre compensateur non conforme.

(VERSION AU PROPRE)

ARTICLES A-1A04 ET A-401

RÈGLE A-1A ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ

ARTICLE A-1A04 MEMBRES COMPENSATEURS NON CONFORMES

- 1) Un membre compensateur qui est ou qui devient insolvable ou incapable de s'acquitter de ses obligations doit immédiatement aviser par téléphone la Société de sa situation. Cet avis doit être confirmé par le membre compensateur au moyen d'un avis écrit à la Société, transmis par télécopieur au plus tard le jour ouvrable suivant.
- 2) Un membre compensateur qui, à l'appréciation de la Société ou selon un avis donné à la Société conformément au paragraphe 1) est ou devient insolvable ou incapable de s'acquitter de ses obligations, devient un membre compensateur non conforme.
- 3) Sans limiter la portée de la présente règle, l'un ou l'autre des cas suivants, actuels ou prévus par la Société, constitue un motif raisonnable pour la Société de décider, à son appréciation qu'un de ses membres compensateurs est un membre compensateur non conforme :
 - a) le non-respect d'un délai, des conditions d'admissibilité, des critères ou d'autres conditions se rapportant à la demande d'adhésion ou toute autre infraction aux présentes règles;
 - ~~5~~ le non-respect d'une règle d'une bourse, d'un dépositaire officiel de titres, d'un organisme d'autorégulation ou de réglementation compétent, ou d'une autre bourse ou d'un autre organisme de compensation reconnu, désigné ou étranger;
 - ~~6~~ le refus d'une demande d'adhésion, le non-respect des modalités d'adhésion ou d'une entente contractuelle ou la suspension, le retrait du statut de membre ou l'expulsion à titre de membre d'une bourse, d'un dépositaire officiel de titres, d'un organisme d'autorégulation applicable, d'un centre d'échange et/ou d'un agent de livraison, du Registre, d'un centre transactionnel reconnu ou d'une autre bourse ou d'un autre organisme de compensation reconnu, désigné ou étranger;
 - ~~7~~ le refus d'un permis, le non-respect des modalités d'un permis ou le retrait ou la suspension de ce permis par un organisme de réglementation;
 - ~~8~~ une poursuite envisagée, éventuelle ou actuelle par un organisme de réglementation, un tribunal ou un organisme administratif contre le membre compensateur ou à l'égard de celui-ci aux termes des dispositions ou de l'application d'une loi ou d'un règlement;
 - ~~9~~ l'inexécution d'un paiement, d'un dépôt, d'une livraison ou l'acceptation d'une livraison exigé ou devant être effectué dans le cadre de la demande d'adhésion ou des présentes règles;
 - ~~10~~ la présentation, réalisation ou approbation d'une ordonnance, d'un arrangement, d'une proposition, d'une saisie ou d'une mesure d'exécution dans un territoire par ou devant un tribunal compétent relativement à la faillite, à l'insolvabilité, à la liquidation du membre

compensateur ou à la nomination d'un administrateur successoral, d'un séquestre-gérant, d'un fiduciaire ou d'une personne ayant des pouvoirs semblables à l'égard du membre compensateur;

- ~~9~~11) la décision par la Société pour des motifs raisonnables que le membre compensateur est dans une situation financière ou d'exploitation telle que le maintien de son statut de membre compensateur en règle pourrait porter atteinte aux intérêts de la Société ou d'autres membres compensateurs;
- ~~10~~12) l'une des conditions établies aux alinéas (a) à (h) s'applique à une entité du même groupe qu'un membre compensateur, ayant, suivant l'appréciation raisonnable de la Société, une incidence importante sur la situation financière du membre compensateur; ou
- ~~11~~13) toute autre situation qui, selon le Conseil ou, si les délais ne permettent pas au Conseil de prendre des mesures, la Société, à sa discrétion exclusive, constitue un motif raisonnable lui permettant de prendre une telle décision.
- 4) Si un membre compensateur est en retard de paiement à l'heure de règlement, la Société imposera des amendes et pourra considérer le membre compensateur comme membre compensateur non conforme, conformément aux dispositions de la section 7 du manuel des opérations. De plus, le Conseil pourra prendre les mesures disciplinaires prévues à la règle A-5 à l'endroit du membre compensateur non conforme.
- 5) À moins qu'elle n'ait été avisée conformément au paragraphe 1), la Société doit aviser le membre compensateur, par écrit ou par téléphone, lorsque celui-ci est devenu un membre compensateur non conforme. Avant de procéder, la Société peut engager des consultations avec la Banque du Canada. La Société peut aussi, à sa seule discrétion, en aviser le Conseil, tous les membres compensateurs, les bourses ainsi que l'organisme d'autorégulation ou de réglementation applicable du membre compensateur non conforme, l'organisme de réglementation de la Société et les autres entités que la Société peut juger approprié d'informer.
- 6) La Société peut rétablir le statut d'un membre compensateur non conforme à celui de membre compensateur en règle si le membre compensateur règle, à la satisfaction de la Société, la ou les questions qui ont mené au statut de membre compensateur non conforme.

[...]

RÈGLE A-4 APPLICATION

ARTICLE A-401 MESURES PRISES CONTRE UN MEMBRE COMPENSATEUR NON CONFORME OU SUSPENDU

- 1) Les mesures prévues par les règles à l'égard des membres compensateurs non conformes ou suspendu seront prises dans l'ordre que la Société juge approprié.
- 2) En plus des mesures pouvant être prises par la Société aux termes des règles et de la demande d'adhésion en vue de remédier à un défaut en particulier ou en général d'un

membre compensateur, si le membre compensateur est un membre compensateur non conforme, la Société peut prendre l'une ou l'autre des mesures prescrites par les règles à l'égard de ce membre compensateur, notamment les mesures suivantes :

- a) interdire ou restreindre l'acceptation ou la compensation de toute opération effectuée par ce membre compensateur;
- 3) augmenter les exigences de marge ou exiger des dépôts de garantie supplémentaires de ce membre compensateur;
- 4) exiger que ce membre compensateur réduise ou liquide (ou liquider pour le compte de ce membre compensateur) les opérations en cours dans les comptes établis par ce membre compensateur auprès de la Société et, dès cette liquidation, convertir toutes les sommes en monnaie canadienne et calculer un montant net (compte tenu des droits de la Société relativement au dépôt de garantie de ce membre compensateur) que la Société doit à ce membre compensateur ou que ce membre compensateur doit à la Société;
- 5) transférer à un autre membre compensateur, au moyen d'un transfert, d'une cession, d'une résiliation, d'une liquidation, d'une nouvelle répartition ou d'une autre manière, tout compte client que ce membre compensateur a établi auprès de la Société, toute position maintenue dans ce compte et tout dépôt de garantie détenu par la Société relativement à ce compte;
- 6) imposer des sanctions, des amendes ou des pénalités au membre compensateur et lui adresser des réprimandes;
- 7) interdire ou restreindre le droit du membre compensateur de retirer tout excédent en dépôt de garantie au titre de l'article A-607 ou de l'article A-704; et
- 8) suspendre le membre compensateur non conforme.
- 9) À la suspension du membre compensateur et en complément d'une mesure permise à la Société au titre du paragraphe A-401 2) et de ses règles, la Société peut prendre toute mesure prévue dans les règles relativement à ce membre compensateur, notamment :
 - a) affecter le dépôt de garantie (y compris, notamment, ses dépôts au fonds de compensation et ses dépôts en marge) du membre compensateur suspendu aux obligations de ce membre compensateur envers la société, sous réserve du paragraphe A 402 3) et, à cette fin, vendre, céder, utiliser ou par ailleurs aliéner quelque bien déposé en tant que dépôt de garantie à tout moment, sans préavis au membre compensateur;
 - b) transférer, résilier, fermer ou liquider l'une des opérations ou l'une des positions en cours ou l'ensemble des opérations et des positions en cours du membre compensateur, et ce faisant, convertir tous les montants en dollars canadiens et établir un montant net (compte tenu des droits de la Société sur le dépôt de garantie de ce membre compensateur) que la Société doit à ce membre compensateur ou que ce membre compensateur doit à la Société.

- 10) Avant de prendre une mesure prévue par le présent article, la CDCC peut néanmoins engager des consultations avec la Banque du Canada sur les mesures qu'elle envisage de prendre à l'égard du membre compensateur non conforme.

7.3.2 Publication

Aucune information

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

Aucune information.

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.